An. et vol. CIV 5 Octobris 2012 N. 10

ACTA APOSTOLICAE SEDIS

COMMENTARIUM OFFICIALE

TYPIS VATICANIS — MMXII

Index huius fasciculi

(An. CIV, N. 10 – 5 Octobris 2012)
Mensile – Tariffa R.O.C. – Poste Italiane S.p.A. – Spedizione Abbonamento Postale D.L. 353/2003
(Conv. in L. 27/02/2004) art. 1 comma 1 – DCB Roma

ACTA BENEDICTI PP. XVI

ACTA CONGREGATIONUM

Congregatio de Causis Sanctorum

Congregatio pro Episcopis

ACTA TRIBUNALIUM

Paenitentiaria Apostolica

DIARIUM ROMANAE CURIAE

ACTA APOSTOLICAE SEDIS

Administratio: Libreria Editrice Vaticana – Città del Vaticano – tel. 06.698.83529

Singulis mensibus Commentarium prodit ac quotiescumque vel necessitas vel utilitas id postulare videtur

Mensile – Tariffa R.O.C. – Poste Italiane S.p.A. – Spedizione Abbonamento Postale D.L. 353/2003
(Conv. in L. 27/02/2004) art. 1 comma 1 – DCB Roma

Pretium subnotationis a. 2012:

in Italia, Euro 60,00 (c.c.p. 00774000) – extra Italiam, Euro 85,00

Pretium unius fasciculi: Euro 10,00

Volumen completum post annum 1909: Euro 85,00

Libraria Vaticana subnotatoribus fasciculos Commentarii mittere potest etiam via aëria, charta indica impressos

An. et vol. CIV 5 Octobris 2012 N. 10

ACTA APOSTOLICAE SEDIS

COMMENTARIUM OFFICIALE

Directio: Palazzo Apostolico – Città del Vaticano – *Administratio:* Libreria Editrice Vaticana

ACTA BENEDICTI PP. XVI

ADHORTATIO APOSTOLICA POSTSYNODALIS
«*ECCLESIA IN MEDIO ORIENTE*»

EXHORTATION APOSTOLIQUE POST-SYNODALE

Aux Patriarches, aux Évêques, au Clergé, aux Personnes Consacrées et aux Fidèles Laïcs sur l'Église au Moyen-Orient, Communion et Témoignage.

INTRODUCTION

1. L'Église au Moyen-Orient qui, depuis l'aurore de la foi chrétienne, pérégrine sur cette terre bénie, continue aujourd'hui avec courage son témoignage, fruit d'une vie de communion avec Dieu et avec le prochain. *Communion et témoignage*! Telle a été en effet la conviction qui a animé l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient, réunie autour du successeur de Pierre du 10 au 24 octobre 2010, sur le thème: L'Église catholique au Moyen-Orient, communion et témoignage. « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme » (*Ac* 4, 32).

2. Au début de ce troisième millénaire, je souhaite confier cette conviction qui puise sa force dans le Christ-Jésus, à la sollicitude pastorale de l'ensemble des Pasteurs de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, et de manière plus particulière aux vénérés frères Patriarches, Archevêques et Évêques qui veillent ensemble, en union avec l'Évêque de Rome, sur l'Église catholique au Moyen-Orient. Dans cette région vivent des fidèles

natifs appartenant aux vénérables Églises orientales catholiques *sui iuris*: l'Église patriarcale d'Alexandrie des Coptes; les trois Églises patriarcales d'Antioche: celle des Grecs-melkites, des Syriaques et des Maronites; l'Église patriarcale de Babylone des Chaldéens et celle de Cilicie des Arméniens. Y vivent également des Évêques, des prêtres et des fidèles appartenant à l'Église latine. Sont présents aussi des prêtres et des fidèles venus d'Inde des Archevêchés majeurs d'Ernakulam-Angamaly des Siro-malabars et de Trivandrum des Siro-malankars, et des autres Églises orientales et latine d'Asie et d'Europe de l'Est, ainsi que de nombreux fidèles venus d'Éthiopie et d'Érythrée. Ensemble, ils témoignent de l'unité de la foi dans la diversité de leurs traditions. Je veux aussi confier cette conviction à tous les prêtres, religieux et religieuses, et fidèles laïcs moyen-orientaux, persuadé qu'elle animera le ministère ou l'apostolat de chacun dans son Église respective, selon le charisme qui lui a été accordé par l'Esprit, pour l'édification de tous.

3. Au regard de la foi chrétienne, « la communion est la vie même de Dieu qui se communique dans l'Esprit Saint, par Jésus-Christ ».[1] Elle est un don de Dieu qui interpelle notre liberté et attend notre réponse. C'est justement en raison de son origine divine que la communion a une portée universelle. Si elle interpelle de façon impérative les chrétiens, en raison de leur foi apostolique commune, elle n'en demeure pas moins ouverte à nos frères juifs et musulmans, et à toutes les personnes, qui elles aussi, sous des formes diverses, sont ordonnées au Peuple de Dieu. L'Église catholique au Moyen-Orient sait qu'elle ne pourra pas manifester pleinement cette communion aux plans œcuménique et interreligieux si elle ne la ravive pas avant tout en elle-même et au sein de chacune de ses Églises, parmi tous ses membres: patriarches, évêques, prêtres, religieux, consacrés et laïcs. L'approfondissement de la vie de foi individuelle et le renouveau spirituel interne à l'Église catholique permettront la plénitude de la vie de grâce et la *theosis* (la divinisation de l'homme).[2] Ainsi crédibilité sera donnée au témoignage.

4. L'exemple de la première communauté de Jérusalem peut servir de modèle pour renouveler l'actuelle communauté chrétienne afin d'en faire un espace de communion pour le témoignage. En effet, les Actes des Apôtres livrent une première description, simple et saisissante, de cette communauté

[1] Benoît XVI, *Homélie de la messe d'ouverture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (10 octobre 2010): *AAS* 102 (2010), p. 805.

[2] Cfr *Proposition* 4.

qui est née le jour de la Pentecôte: une multitude de croyants ayant un seul cœur et une seule âme. Il existe, dès l'origine, un lien fondamental entre la foi en Jésus et la communion ecclésiale indiqué par les deux expressions interchangeables: un seul cœur et une seule âme. La communion n'est donc point le résultat d'une construction humaine. Elle est générée avant tout par la force de l'Esprit-Saint qui crée en nous la foi opérant par la charité (cfr *Ga* 5, 6).

5. Selon les Actes, l'unité des croyants se reconnaît au fait qu'« ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (2, 42). L'unité des croyants se nourrit donc de l'enseignement des Apôtres (l'annonce de la Parole de Dieu) auquel ils répondent par une foi unanime, de la communion fraternelle (le service de la charité), de la fraction du pain (l'Eucharistie et l'ensemble des sacrements), et de la prière personnelle et communautaire. C'est sur ces quatre piliers que la communion et le témoignage se fondent au sein de la première communauté des croyants. Puisse l'Église, présente de manière ininterrompue au Moyen-Orient depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, trouver dans l'exemple de cette communauté, les ressources nécessaires pour maintenir vifs en elle la mémoire et le dynamisme apostolique des origines!

6. Les participants de l'Assemblée synodale ont expérimenté l'unité au sein de l'Église catholique, dans la grande diversité des contextes géographiques, religieux, culturels et sociopolitiques. La foi commune se vit et se déploie admirablement bien dans la diversité de ses expressions théologique, spirituelle, liturgique et canonique. Comme mes prédécesseurs sur le Siège de Pierre, je renouvelle ici ma volonté de « conserver religieusement et [de] promouvoir les rites des Églises orientales qui sont patrimoine de l'Église du Christ tout entière, dans lequel resplendit la tradition qui vient des Apôtres par les Pères et qui affirme dans la variété la divine unité de la foi catholique »,[3] et j'assure mes frères latins de mon affection attentive à leurs besoins et nécessités selon le commandement de la charité qui préside tout, et selon les normes du droit.

[3] *Code des Canons des Églises Orientales,* canon 39; cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur les Églises orientales catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, n. 1; Jean-Paul II, Exhort. Apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 40: *AAS* 89 (1997), pp. 346-347 où est développé le thème de l'unité entre la Tradition apostolique commune et les traditions ecclésiales qui en sont issues en Orient.

PREMIÈRE PARTIE

«*Nous rendons grâces à Dieu à tout moment pour vous tous, en faisant mention de vous sans cesse dans nos prières*» (*1 Th* 1, 2)

7. Par cette action de grâce de saint Paul, je désire saluer les chrétiens qui vivent au Moyen-Orient les assurant de ma prière fervente et continue. L'Église catholique, et avec elle l'ensemble de la communauté chrétienne, ne les oublie pas et reconnaît avec gratitude leur noble et antique contribution à l'édification du Corps du Christ. Elle les remercie pour leur fidélité et les assure de son affection.

Le contexte

8. C'est avec émotion que je me souviens de mes voyages au Moyen-Orient. Terre choisie de manière particulière par Dieu, elle fut arpentée par les Patriarches et les Prophètes. Elle servit d'écrin de l'Incarnation du Messie, elle vit se dresser la croix du Sauveur, et elle fut témoin de la Résurrection du Rédempteur et de l'effusion de l'Esprit-Saint. Parcourue par les Apôtres, des saints et plusieurs Pères de l'Église, elle fut le creuset des premières formulations dogmatiques. Pourtant, cette terre bénie et les peuples qui y habitent, expérimentent de manière dramatique les convulsions humaines. Que de morts, que de vies saccagées par l'aveuglement humain, que de peurs et d'humiliations! Il semblerait qu'il n'y ait pas de frein au crime de Caïn (cfr *Gn* 4, 6-10; *1 Jn* 3, 8-15) parmi les fils d'Adam et d'Ève créés à l'image de Dieu (cfr *Gn* 1, 27). Le péché adamique consolidé par la faute de Caïn ne cesse de produire épines et chardons (cfr 3, 18) aujourd'hui encore. Qu'il est triste de voir cette terre bénie souffrir dans ses enfants qui s'entredéchirent avec acharnement, et meurent! Les chrétiens savent que seul Jésus, étant passé par les tribulations et la mort pour ressusciter, peut apporter le salut et la paix à tous les habitants de cette région du monde (cfr *Ac* 2, 23-24. 32-33). C'est lui seul, le Christ, le Fils de Dieu, que nous proclamons! Repentons-nous donc et convertissons-nous «afin que les péchés soient effacés et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps du répit» (*Ac* 3, 19-20a).

9. Selon les Saintes Écritures, la paix n'est pas seulement un pacte ou un traité qui favorise une vie tranquille, et sa définition ne peut être réduite à

une simple absence de guerre. La paix signifie selon son étymologie hébraïque: être complet, être intact, achever une chose pour rétablir l'intégrité. Elle est l'état de l'homme qui vit en harmonie avec Dieu, avec lui-même, avec son prochain et avec la nature. Avant d'être extérieure, la paix est intérieure. Elle est bénédiction. Elle est le souhait d'une réalité. La paix est tellement désirable qu'elle est devenue une salutation au Moyen-Orient (cfr *Jn* 20, 19; *1 P* 5, 14). La paix est justice (cfr *Is* 32, 17) et saint Jacques dans sa Lettre ajoute: « Un fruit de justice est semé dans la paix pour ceux qui produisent la paix » (3, 18; cfr *Is* 32, 17). Le combat prophétique et la réflexion sapientielle étaient une lutte et une exigence en vue de la paix eschatologique. C'est vers cette paix authentique en Dieu que le Christ nous conduit. Il en est la seule porte (*Jn* 10, 9). C'est cette porte unique que les chrétiens désirent franchir.

10. C'est en commençant par se convertir soi-même à Dieu, par vivre le pardon dans son entourage proche et communautaire, que l'homme de bien pourra répondre à l'invitation du Christ à devenir « fils de Dieu » (cfr *Mt* 5, 9). Seul l'humble goûtera les délices d'une paix insondable (cfr *Ps* 37, 11; *Pr* 3, 2). En inaugurant pour nous l'être en communion avec Dieu, Jésus crée la véritable fraternité, non la fraternité défigurée par le péché.[4] « C'est lui, le Christ, qui est notre paix: des deux ... il a fait un seul peuple ... il a fait tomber ce qui les séparait, le mur de la haine ... » (*Ep* 2, 14). Le chrétien sait que la politique terrestre de la paix ne sera efficace que si la justice en Dieu et entre les hommes en est la base authentique, et si cette même justice lutte contre le péché qui est à l'origine de la division. C'est pourquoi l'Église désire surmonter toute distinction de race, de sexe et de niveau social (cfr *Ga* 3, 28; *Col* 3, 11) sachant que tous ne font qu'un dans le Christ qui est tout en tous. C'est pourquoi aussi l'Église soutient et encourage tout effort en vue de la paix dans le monde et au Moyen-Orient en particulier. De diverses manières, elle ne ménage pas ses efforts pour aider les hommes à vivre en paix et elle favorise aussi l'arsenal juridique international qui la consolide. Les positions du Saint-Siège sur les différents conflits qui meurtrissent dramatiquement la région, et celle sur le Statut de Jérusalem et des Lieux saints sont largement connues.[5] Cependant, l'Église n'oublie pas qu'avant tout, la paix est un fruit de l'Esprit (cfr *Ga* 5, 22) qu'il ne faut cesser de demander à Dieu (cfr *Mt* 7, 7-8).

[4] Cfr Benoît XVI, *Homélie de la messe de minuit* (24 décembre 2010): *AAS* 103 (2011), pp. 17-21.

[5] Cfr *Proposition* 9.

La vie chrétienne et œcuménique

11. C'est dans ce contexte contraignant, instable et actuellement enclin à la violence, que Dieu a permis l'épanouissement de son Église. Elle y vit dans une multiformité remarquable. Avec l'Église catholique, sont présentes au Moyen-Orient de très nombreuses et vénérables Églises auxquelles se sont ajoutées des communautés ecclésiales d'origine plus récente. Cette mosaïque requiert un effort important et constant pour favoriser l'unité, dans le respect des richesses propres, afin de raffermir la crédibilité de l'annonce de l'Évangile et le témoignage chrétien.[6] L'unité est un don de Dieu qui naît de l'Esprit et qu'il faut faire croître avec une patiente persévérance (cfr *1 P* 3, 8-9). Nous savons qu'il est tentant, lorsque des divisions nous opposent, de ne faire appel qu'au seul critère humain oubliant les sages conseils de saint Paul (cfr *1 Co* 6, 7-8). Il exhorte: « Appliquez-vous à conserver l'unité de l'Esprit par ce lien qu'est la paix » (*Ep* 4, 3). La foi est le centre et le fruit du véritable 'œcuménisme'.[7] C'est elle qu'il faut commencer par approfondir. L'unité surgit de la prière persévérante et de la conversion qui fait vivre chacun selon la vérité et dans la charité (cfr *Ep* 4, 15-16). Le Concile Vatican II a encouragé cet 'œcuménisme spirituel' qui est l'âme du véritable œcuménisme.[8] La situation du Moyen-Orient est elle-même un appel pressant à la sainteté de vie. Les martyrologes attestent que des saints et des martyrs de toute appartenance ecclésiale, ont été — et certains le sont aujourd'hui — des témoins vivants de cette unité sans frontière dans le Christ glorieux, avant-goût de notre 'être réunis' comme peuple finalement réconcilié en Lui.[9] C'est pourquoi à l'intérieur même de l'Église catholique, il faut consolider la communion qui donne un témoignage de l'amour du Christ.

12. Sur la base des indications du *Directoire œcuménique*,[10] les fidèles catholiques peuvent promouvoir l'œcuménisme spirituel dans les paroisses, les monastères et les couvents, dans les instituts scolaires et universitaires, et

[6] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 1.

[7] Cfr Benoît XVI, *Discours aux participants à l'assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi* (27 janvier 2012), *AAS* 104 (2012), p. 109.

[8] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 8

[9] Cfr Jean-Paul II, Lett. enc. *Ut unum sint* (25 mai 1995), nn. 83-84: *AAS* 87 (1995), pp. 971-972.

[10] Cfr Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993): *AAS* 85 (1993), pp. 1039-1119.

dans les séminaires. Les pasteurs auront soin d'habituer les fidèles à être des témoins de la communion dans tous les domaines de leur vie. Cette communion n'est certes pas une confusion. Le témoignage authentique demande la reconnaissance et le respect de l'autre, une disposition au dialogue en vérité, la patience comme une dimension de l'amour, la simplicité et l'humilité de celui qui se reconnaît pécheur devant Dieu et le prochain, la capacité de pardon, de réconciliation et de purification de la mémoire, à un niveau personnel et communautaire.

13. J'encourage le travail des théologiens qui inlassablement œuvrent pour l'unité, tout comme je salue les activités des Commissions œcuméniques locales qui existent à différents niveaux, et l'activité de communautés diverses qui prient et agissent en faveur de l'unité tant désirée, en promouvant l'amitié et la fraternité. Dans la fidélité aux origines de l'Église et à ses traditions vivantes, il est important également de se prononcer d'une seule voix sur les grandes questions morales à propos de la vérité humaine, de la famille, de la sexualité, de la bioéthique, de la liberté, de la justice et de la paix.

14. Par ailleurs, il existe déjà un *œcuménisme diaconal* dans le domaine caritatif et éducatif entre les chrétiens des différentes Églises, et ceux des Communautés ecclésiales. Et le Conseil des Églises du Moyen-Orient, qui regroupe les Églises des diverses traditions chrétiennes présentes dans la région, offre un bel espace à un dialogue qui pourra se dérouler dans l'amour et le respect réciproque.

15. Le Concile Vatican II indique que pour être efficace, le cheminement œcuménique doit se faire « par la prière d'abord, par l'exemple de vie, par une religieuse fidélité aux anciennes traditions orientales, par une meilleure connaissance mutuelle, par la collaboration et l'estime fraternelle des choses et des hommes ».[11] Il conviendrait surtout que tous reviennent encore davantage vers le Christ lui-même. Jésus unit ceux qui croient en Lui et qui l'aiment en leur donnant l'Esprit de son Père ainsi que Marie, sa mère (cfr *Jn* 14, 26; 16, 7; 19, 27). Ce double don, de niveau différent, peut aider puissamment et il mérite une attention plus grande de la part de tous.

[11] Décret sur les Églises orientales catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, n. 24.

16. L'amour commun pour le Christ « qui n'a commis aucune faute et en qui il n'y a aucune fourberie » (cfr *1 P* 2, 22) et « les liens étroits » [12] entre les Églises d'Orient qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique, pressent au dialogue et à l'unité. Dans divers cas, les catholiques sont liés aux Églises d'Orient qui ne sont pas en pleine communion par des origines religieuses communes. Pour une pastorale œcuménique renouvelée, en vue d'un témoignage commun, il est utile de bien comprendre l'ouverture conciliaire vers une certaine *communicatio in sacris* pour les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'onction des malades,[13] qui n'est pas seulement possible, mais qui peut être recommandable dans certaines circonstances favorables, selon des normes précises et avec l'approbation des autorités ecclésiastiques.[14] Les mariages entre fidèles catholiques et orthodoxes sont nombreux et ils demandent une attention œcuménique particulière.[15] J'encourage les Évêques et les Éparques à appliquer, dans la mesure du possible, et là où ils existent, les accords pastoraux pour promouvoir peu à peu une pastorale œcuménique d'ensemble.

17. L'unité œcuménique n'est pas l'uniformisation des traditions et des célébrations. Avec l'aide de Dieu, je suis certain que, pour commencer, des accords pourront être trouvés pour une traduction commune de la Prière du Seigneur, le Notre Père, dans les langues vernaculaires de la région, là où cela est nécessaire.[16] En priant ensemble avec les mêmes paroles, les chrétiens reconnaîtront leur enracinement commun dans l'unique foi apostolique, sur laquelle se fonde la recherche de la pleine communion. Par ailleurs, l'approfondissement commun de l'étude des Pères orientaux et latins comme celui des traditions spirituelles respectives, pourrait y aider puissamment dans l'application correcte des normes canoniques qui régulent cette matière.

[12] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio* n. 15.

[13] Cfr *idem*, Décret sur les Églises orientales catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, nn. 26-27.

[14] Cfr *idem*, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 15; Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993), nn. 122-128: *AAS* 85 (1993), pp. 1086-1088.

[15] Cfr Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993), n. 145: *AAS* 85 (1993), p. 1092.

[16] Cfr *Proposition* 28, dont certaines initiatives proposées sont de compétences pastorales locales et d'autres qui engagent l'ensemble de l'Église catholique, seront étudiées en accord avec le Siège de Pierre.

18. J'invite les catholiques du Moyen-Orient à cultiver les relations avec les fidèles des diverses Communautés ecclésiales présentes dans la région. Différentes initiatives conjointes sont possibles. Une lecture ensemble de la Bible ainsi que sa diffusion pourraient, par exemple, ouvrir ce cheminement. Des collaborations particulièrement fécondes dans le domaine des activités caritatives et de la promotion des valeurs de la vie humaine, de la justice et de la paix pourraient, par ailleurs, se développer ou s'approfondir. Tout cela contribuera à une meilleure connaissance réciproque et à la création d'un climat d'estime, qui sont les conditions indispensables pour promouvoir la fraternité.

Le dialogue interreligieux

19. La nature et la vocation universelle de l'Église exigent qu'elle soit en dialogue avec les membres des autres religions. Ce dialogue est fondé au Moyen-Orient sur les liens spirituels et historiques qui unissent les chrétiens aux juifs et aux musulmans. Ce dialogue, qui n'est pas d'abord dicté par des considérations pragmatiques d'ordre politique ou social, repose avant tout sur des fondements théologiques qui interpellent la foi. Ils proviennent des Saintes Écritures et sont clairement définis dans la Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, et dans la Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, *Nostra aetate*.[17] Juifs, chrétiens et musulmans, croient en Dieu Un, créateur de tous les hommes. Puissent les juifs, les chrétiens et les musulmans redécouvrir l'un des désirs divins, celui de l'unité et de l'harmonie de la famille humaine. Puissent les juifs, les chrétiens et les musulmans découvrir dans *l'autre croyant* un frère à respecter et à aimer pour donner en premier lieu sur leurs terres le beau témoignage de la sérénité et de la convivialité entre fils d'Abraham. Au lieu d'être instrumentalisée dans des conflits répétés et injustifiables pour un croyant authentique, la reconnaissance d'un Dieu unique peut — si elle est vécue avec un cœur pur — contribuer puissamment à la paix de la région et à la cohabitation respectueuse de ses habitants.

20. Nombreux et profonds sont les liens entre les chrétiens et les juifs. Ils s'ancrent dans un précieux patrimoine spirituel commun. Il y a certes la foi en un Dieu unique, créateur, qui se révèle et se lie à l'homme pour toujours, et

[17] Cfr *Proposition* 40.

qui par amour veut la rédemption. Il y a aussi la Bible qui est en grande partie commune aux juifs et aux chrétiens. Elle est 'Parole de Dieu' pour les uns et les autres. La fréquentation commune de l'Écriture Sainte nous rapproche. Par ailleurs, Jésus, un fils du Peuple choisi, est né, a vécu et est mort juif (cfr *Rm* 9, 4-5). Marie, sa mère, nous invite, elle aussi, à redécouvrir les racines juives du christianisme. Ces liens étroits sont un bien unique dont tous les chrétiens sont fiers et redevables au Peuple élu. Si la judaïté du Nazaréen permet aux chrétiens de goûter avec bonheur au monde de la Promesse et les introduit de manière résolue dans la foi du Peuple choisi en les unissant à lui, la personne et l'identité profonde de ce même Jésus séparent, car les chrétiens reconnaissent en lui le Messie, le Fils de Dieu.

21. Il est bon que les chrétiens prennent davantage conscience de la profondeur du mystère de l'Incarnation pour aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de tout leur pouvoir (cfr *Dt* 6, 5). Le Christ, le Fils de Dieu, s'est fait chair dans un peuple, dans une tradition de foi et dans une culture dont la connaissance ne peut qu'enrichir la compréhension de la foi chrétienne. Les chrétiens ont enrichi cette connaissance par l'apport spécifique donné par le Christ lui-même à travers sa mort et sa résurrection (cfr *Lc* 24, 26). Mais, ils doivent toujours être conscients et reconnaissants de leurs racines. Car pour que la greffe sur l'antique arbre puisse prendre (cfr *Rm* 11, 17-18), elle a besoin de la sève qui vient des racines.

22. Les relations entre les deux communautés croyantes ont été marquées par l'histoire et par les passions humaines. Innombrables et répétées ont été les incompréhensions et les méfiances réciproques. Inexcusables et hautement condamnables sont les persécutions insidieuses ou violentes du passé! Et pourtant, malgré ces tristes situations, les apports réciproques au cours des siècles ont été si féconds qu'ils ont contribué à la naissance et à l'épanouissement d'une civilisation et d'une culture appelées communément judéo-chrétiennes. Comme si ces deux mondes se disant différents ou contraires pour diverses raisons, avaient décidé de s'unir pour offrir à l'humanité un noble alliage. Ce lien qui unit tout en les séparant juifs et chrétiens, doit les ouvrir à une responsabilité nouvelle les uns pour les autres, les uns avec les autres.[18] Car, les deux peuples ont reçu la même Bénédiction, et des

[18] Cfr Benoît XVI, *Discours au Centre Heichal Shlomo,* Jérusalem (12 mai 2009): *AAS* 101 (2009), pp. 522-523; *Proposition* 41.

promesses d'éternité qui permettent d'avancer avec confiance vers la fraternité.

23. L'Église catholique, fidèle à l'enseignement du Concile Vatican II, regarde les musulmans avec estime, eux qui rendent un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne, qui vénèrent Jésus comme prophète sans reconnaître toutefois sa divinité, et qui honorent Marie, sa mère virginale. Nous savons que la rencontre de l'islam et du christianisme a souvent pris la forme de la controverse doctrinale. Malheureusement, ces différences doctrinales ont servi de prétexte aux uns et aux autres pour justifier, au nom de la religion, des pratiques d'intolérance, de discrimination, de marginalisation et même de persécution.[19]

24. Malgré ce constat, les chrétiens partagent avec les musulmans la même vie quotidienne au Moyen-Orient où leur présence n'est ni nouvelle ni accidentelle, mais historique. Faisant partie intégrante du Moyen-Orient, ils ont élaboré au long des siècles un type de relation avec leur entourage qui peut servir d'enseignement. Ils se sont laissés interpeller par la religiosité des musulmans, et ils ont continué, selon leurs moyens et dans la mesure du possible, à vivre et à promouvoir les valeurs de l'Évangile dans la culture ambiante. Il en résulte une symbiose particulière. C'est pourquoi, il est juste de reconnaître l'apport juif, chrétien et musulman dans la formation d'une culture riche propre au Moyen-Orient.[20]

25. Les catholiques du Moyen-Orient dont la majorité sont des citoyens natifs de leur pays, ont le devoir et le droit de participer pleinement à la vie nationale en œuvrant à l'édification de leur patrie. Ils doivent jouir d'une pleine citoyenneté et ne pas être traités en citoyens ou en croyants mineurs. Comme par le passé où, pionniers de la renaissance arabe, ils ont été partie intégrante de la vie culturelle, économique et scientifique des diverses civilisations de la région, ils désirent aujourd'hui, encore et toujours, partager avec les musulmans leurs expériences en apportant leur contribution spécifique. C'est à cause de Jésus que le chrétien est sensible à la dignité de la personne humaine et à la liberté religieuse qui en découle. C'est par amour pour Dieu et pour l'humanité, glorifiant ainsi la double nature du Christ et par goût de la vie éternelle, que les chrétiens ont construit des écoles, des

[19] Cfr *Proposition* 5.
[20] Cfr *Proposition* 42.

hôpitaux et des institutions de toutes sortes où tous sont reçus sans discrimination aucune (cfr *Mt* 25, 31ss.). C'est pour ces raisons que les chrétiens portent une attention particulière aux droits fondamentaux de la personne humaine. Affirmer pour autant que ces droits ne sont que des droits chrétiens de l'homme, n'est pas juste. Ils sont simplement des droits exigés par la dignité de toute personne humaine et de tout citoyen quels que soient ses origines, ses convictions religieuses et ses choix politiques.

26. La liberté religieuse est le sommet de toutes les libertés. Elle est un droit sacré et inaliénable. Elle comprend à la fois, au niveau individuel et collectif, la liberté de suivre sa conscience en matière religieuse, et la liberté de culte. Elle inclut la liberté de choisir la religion que l'on juge être vraie et de manifester publiquement sa propre croyance.[21] Il doit être possible de professer et de manifester librement sa religion et ses symboles, sans mettre en danger sa vie et sa liberté personnelle. La liberté religieuse s'enracine dans la dignité de la personne; elle garantit la liberté morale et favorise le respect mutuel. Les juifs qui ont longtemps subi des hostilités souvent meurtrières, ne peuvent pas oublier les bienfaits de la liberté religieuse. Pour leur part, les musulmans partagent avec les chrétiens la conviction qu'aucune contrainte en matière religieuse, et encore moins par la force, n'est permise. Cette contrainte qui peut prendre des formes multiples et insidieuses aux plans personnel et social, culturel, administratif et politique, est contraire à la volonté de Dieu. Elle est une source d'instrumentalisation politico-religieuse, de discrimination et de violence qui peut conduire à la mort. Dieu veut la vie, non la mort. Il interdit le meurtre, même celui du meurtrier (cfr *Gn* 4, 15-16; 9, 5-6; *Ex* 20, 13).

27. La tolérance religieuse existe dans de nombreux pays, mais elle n'engage pas beaucoup car elle demeure limitée dans son champ d'action. Il est nécessaire de passer de la tolérance à la liberté religieuse. Ce pas n'est pas une porte ouverte au relativisme, comme l'affirment certains. Ce pas à franchir n'est pas une fissure ouverte dans la croyance, mais une reconsidération du rapport anthropologique à la religion et à Dieu. Il n'est pas une atteinte portée aux *vérités fondatrices* de la croyance, car, en dépit des diver-

[21] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, nn. 2-8; Benoît XVI, *Message pour la célébration de la Journée mondiale pour la paix 2011*: *AAS* 103 (2011), pp. 46-58; *Discours aux membres du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège* (10 janvier 2011): *AAS* 103 (2011), pp. 100-107.

gences humaines et religieuses un rayon de vérité illumine tous les hommes.[22] Nous savons bien que la vérité hors de Dieu n'existe pas comme un en soi. Elle serait alors une idole. La vérité ne peut se développer que dans l'altérité qui ouvre à Dieu qui veut faire connaître sa propre altérité à travers et dans mes frères humains. Ainsi, il ne convient pas d'affirmer de manière excluante: '*je possède la vérité*'. La vérité n'est possédée par personne, mais elle est toujours un don qui nous appelle à un cheminement d'assimilation toujours plus profonde à la vérité. La vérité ne peut être connue et vécue que dans la liberté, c'est pourquoi, nous ne pouvons pas imposer la vérité à l'autre; la vérité se dévoile seulement dans la rencontre d'amour.

28. Le monde entier fixe son attention sur le Moyen-Orient qui cherche sa voie. Puisse cette Région montrer que le vivre ensemble n'est pas une utopie et que la méfiance et le préjudice ne sont pas une fatalité. Les religions peuvent se mettre ensemble au service du bien commun et contribuer à l'épanouissement de chaque personne et à la construction de la société. Les chrétiens moyen-orientaux vivent depuis des siècles le dialogue islamo-chrétien. Pour eux, il s'agit du dialogue de et dans la vie quotidienne. Ils en connaissent les richesses et les limites. Ils vivent aussi le dialogue judéo-chrétien plus récent. Depuis longtemps existe également un dialogue bilatéral ou trilatéral d'intellectuels ou de théologiens juifs, chrétiens et musulmans. C'est là un laboratoire de rencontres et de recherches diverses qu'il faut promouvoir. Y contribuent efficacement tous les Instituts ou Centres catholiques divers — de philosophie, de théologie et d'autres encore —, qui sont nés au Moyen-Orient, il y a longtemps, et qui y travaillent dans des conditions parfois difficiles. Je les salue cordialement et les encourage à continuer leur œuvre de paix, sachant qu'il faut soutenir tout ce qui combat l'ignorance en favorisant la connaissance. L'union heureuse du dialogue de la vie quotidienne et de celui des intellectuels ou des théologiens contribuera certainement peu à peu, avec l'aide de Dieu, à améliorer la convivialité judéo-chrétienne, judéo-islamique, et islamo-chrétienne. C'est le souhait que je formule, et l'intention pour laquelle je prie.

[22] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes *Nostra aetate*, n. 2.

Deux nouvelles réalités

29. Comme le reste du monde, le Moyen-Orient connaît deux réalités opposées: la laïcité avec ses formes parfois extrêmes, et le fondamentalisme violent qui revendique une origine religieuse. C'est avec grande suspicion que certains responsables politiques et religieux moyen-orientaux, toutes communautés confondues, considèrent la laïcité comme athée ou immorale. Il est vrai que la laïcité peut affirmer parfois de manière réductrice que la religion relève exclusivement de la sphère privée comme si elle n'était qu'un culte individuel et domestique situé hors de la vie, de l'éthique, de l'altérité. Dans sa forme extrême et idéologique, cette laïcité devenue sécularisme, nie au citoyen l'expression publique de sa religion et prétend que l'État seul peut légiférer sur sa forme publique. Ces théories sont anciennes. Elles ne sont plus seulement occidentales et elles ne peuvent pas être confondues avec le christianisme. La saine laïcité, en revanche, signifie libérer la croyance du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la croyance, en maintenant la nécessaire distance, la claire distinction et l'indispensable collaboration entre les deux. Aucune société ne peut se développer sainement sans affirmer le respect réciproque entre politique et religion en évitant la tentation constante du mélange ou de l'opposition. Le rapport approprié se fonde, avant toute chose, sur la nature de l'homme — sur une saine anthropologie donc — et sur le respect total de ses droits inaliénables. La prise de conscience de ce rapport approprié permet de comprendre qu'il existe une sorte d'unité-distinction qui doit caractériser le rapport entre le spirituel (religieux) et le temporel (politique), puisque tous deux sont appelés, même dans la nécessaire distinction, à coopérer harmonieusement pour le bien commun. Une telle laïcité saine garantit à la politique d'opérer sans instrumentaliser la religion, et à la religion de vivre librement sans s'alourdir du politique dicté par l'intérêt, et quelquefois peu conforme, voire même contraire, à la croyance. C'est pourquoi la saine laïcité (unité-distinction) est nécessaire, et même indispensable aux deux. Le défi constitué par la relation entre le politique et le religieux peut être relevé avec patience et courage par une formation humaine et religieuse adéquate. Il faut rappeler continuellement la place de Dieu dans la vie personnelle, familiale et civile, et la juste place de l'homme dans le dessein de Dieu. Et surtout à cette fin, il faut prier davantage.

30. Les incertitudes économico-politiques, l'habileté manipulatrice de certains et une compréhension déficiente de la religion, entre autres, font le

lit du fondamentalisme religieux. Celui-ci afflige toutes les communautés religieuses, et refuse le vivre-ensemble séculaire. Il veut prendre le pouvoir, parfois avec violence, sur la conscience de chacun et sur la religion pour des raisons politiques. Je lance un appel pressant à tous les responsables religieux juifs, chrétiens et musulmans de la région, afin qu'ils cherchent par leur exemple et leur enseignement à tout mettre en œuvre afin d'éradiquer cette menace qui touche indistinctement et mortellement, les croyants de toutes les religions. « Utiliser les paroles révélées, les Écritures Saintes ou le nom de Dieu, pour justifier nos intérêts, nos politiques si facilement accommodantes, ou nos violences, est une faute très grave ».[23]

Les migrants

31. La réalité moyen-orientale est riche par sa diversité, mais elle est trop souvent contraignante et même violente. Elle concerne l'ensemble des habitants de la région et tous les aspects de leur vie. Placés dans une position souvent délicate, les chrétiens ressentent de manière particulière, et parfois avec lassitude et peu d'espérance, les conséquences négatives de ces conflits et de ces incertitudes. Ils se sentent souvent humiliés. Par expérience, ils savent aussi qu'ils sont des victimes désignées lorsqu'il y a des troubles. Après avoir participé activement pendant des siècles à la construction des nations respectives et contribué à la formation de leur identité et à leur prospérité, les chrétiens sont nombreux à choisir des cieux plus propices, des lieux de paix où eux et leurs familles pourront vivre dignement et en sécurité, et des espaces de liberté où leur foi pourra s'exprimer sans être soumis à des contraintes diverses.[24] Ce choix est déchirant. Il affecte gravement les individus, les familles et les Églises. Il ampute les nations et contribue à l'appauvrissement humain, culturel et religieux moyen-oriental. Un Moyen-Orient sans ou avec peu de chrétiens n'est plus le Moyen-Orient, car les chrétiens participent avec les autres croyants à l'identité si particulière de la région. Les uns sont responsables des autres devant Dieu. Il importe donc que les dirigeants politiques et les responsables religieux comprennent cette réalité et

[23] Benoît XVI, *Discours lors de la rencontre avec les membres du Gouvernement, les représentants des Institutions de la République, le Corps diplomatique et les représentants des principales religions* (Cotonou, 19 novembre 2011), *AAS* 103 (2011), p. 820.

[24] Cfr Benoît XVI, *Message pour la journée mondiale des migrants et des réfugiés 2006*: *AAS* 97 (2005), pp. 981-983; *idem* 2008: *AAS* 100 (2008), pp. 805-808; et *ibidem* 2012: *AAS* 103 (2011), pp. 763-766.

évitent une politique ou une stratégie communautariste qui tendrait vers un Moyen-Orient monochrome qui ne reflètera en rien sa riche réalité humaine et historique.

32. Les pasteurs des Églises orientales catholiques *sui iuris* constatent, avec préoccupation et douleur, que le nombre de leurs fidèles se réduit sur les territoires traditionnellement patriarcaux et, depuis quelque temps, ils se voient obligés de développer une pastorale de l'émigration.[25] Je suis certain qu'ils font leur possible pour exhorter leurs fidèles à l'espérance, à rester dans leur pays et à ne pas vendre leurs biens.[26] Je les encourage à continuer à entourer d'affection leurs prêtres et leurs fidèles de la diaspora en les invitant à rester en contact étroit avec leurs familles et leurs Églises, et surtout à garder avec fidélité leur foi en Dieu grâce à leur identité religieuse construite sur des traditions spirituelles vénérables.[27] C'est en conservant cette appartenance à Dieu et à leurs Églises respectives, et en cultivant un amour profond pour leurs frères et sœurs latins, qu'ils apporteront à l'ensemble de l'Église catholique un grand bénéfice. Par ailleurs, j'exhorte les pasteurs des circonscriptions ecclésiastiques qui accueillent les catholiques orientaux à les recevoir avec charité et estime comme des frères, à favoriser les liens de communion entre les émigrés et leurs Églises de provenance, à donner la possibilité de célébrer selon les propres traditions et à exercer des activités pastorales et paroissiales, là où cela est possible.[28]

33. L'Église latine présente au Moyen-Orient tout en souffrant de l'hémorragie de nombreux de ses fidèles, expérimente une autre situation et se trouve confrontée à relever de nombreux et nouveaux défis pastoraux. Ses pasteurs doivent gérer l'arrivée massive et la présence dans les pays à économie forte de la région, de travailleurs de toute sorte venant d'Afrique, d'Extrême-Orient et du sous-continent indien. Ces populations constituées d'hommes et de femmes souvent seuls ou de familles entières, sont confrontées à une double précarité. Ils sont étrangers dans le pays où ils travaillent, et ils expérimentent trop souvent des situations de discrimination et d'injustice. L'étranger est l'objet de l'attention de Dieu

[25] Cfr *Proposition* 11.
[26] Cfr *Propositions* 6 et 10.
[27] Cfr *Proposition* 12.
[28] Cfr *Proposition* 15.

et il mérite donc le respect. Son accueil sera pris en compte au Jugement dernier (cfr *Mt* 25, 35 et 43).[29]

34. Corvéables à merci sans pouvoir se défendre, ayant des contrats de travail plus ou moins limités ou légaux, ces personnes sont parfois victimes d'infractions des lois locales et des conventions internationales. Par ailleurs, elles subissent de fortes pressions et de graves limitations religieuses. La tâche de leurs pasteurs est nécessaire et délicate. J'encourage tous les fidèles catholiques et tous les prêtres quelle que soit leur Église d'appartenance, à la communion sincère et à la collaboration pastorale avec l'Évêque du lieu, et celui-ci à une compréhension paternelle envers les fidèles orientaux. C'est en collaborant ensemble et surtout en parlant d'une seule voix, que, dans cette situation particulière, tous pourront vivre et célébrer leur foi en s'enrichissant par la diversité des traditions spirituelles tout en demeurant en contact avec les communautés chrétiennes d'origine. J'invite aussi les gouvernants des pays qui reçoivent ces populations nouvelles à respecter et à défendre leurs droits, à leur permettre la libre expression de leur foi en favorisant la liberté religieuse et l'édification de lieux de culte. La liberté religieuse « pourrait faire l'objet d'un dialogue entre les chrétiens et les musulmans, un dialogue dont l'urgence et l'utilité ont été réaffirmées par les Pères synodaux ».[30]

35. Alors que par nécessité, lassitude ou désespoir des catholiques natifs du Moyen-Orient se décident au choix dramatique de laisser la terre de leurs aïeux, leur famille et leur communauté croyante, d'autres, au contraire pleins d'espérance, font le choix de rester dans leur pays et dans leur communauté. Je les encourage à consolider cette belle fidélité et à demeurer fermes dans la foi. D'autres catholiques enfin, faisant un choix tout aussi déchirant que les chrétiens moyen-orientaux qui émigrent, et fuyant des précarités dans l'espoir de construire un avenir meilleur, choisissent les pays de la région pour y travailler et y vivre.

36. En tant que Pasteur de l'Église universelle, je m'adresse ici à l'ensemble des fidèles catholiques de la région, les natifs et les nouveaux arrivés, dont la proportion s'est rapprochée ces dernières années, car pour Dieu, il n'y a qu'un seul peuple, et pour les croyants, qu'une seule foi! Cherchez à vivre

[29] Cfr *Proposition* 14.

[30] Benoît XVI, *Homélie de la messe de clôture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (24 octobre 2010): *AAS* 102 (2010), p. 815.

respectueusement unis et en communion fraternelle les uns avec les autres dans l'amour et l'estime réciproques pour témoigner de manière crédible de votre foi dans la mort et la résurrection du Christ! Dieu écoutera votre prière, bénira votre comportement et vous donnera son Esprit pour affronter le poids du jour. Car, « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (*2 Co* 3, 17). Saint Pierre écrivait à des fidèles expérimentant des situations similaires, des paroles que je reprends volontiers pour vous les adresser en exhortation: « Et qui vous ferait du mal, si vous devenez zélés pour le bien? [...] N'ayez d'eux aucune crainte et ne soyez pas troublés. Au contraire, sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Christ, toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous » (*1 P* 3, 13. 14b-15).

DEUXIÈME PARTIE

« *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme* »

(*Ac* 4, 32)

37. La visibilité de la communauté chrétienne naissante est décrite par des qualités immatérielles exprimant la *koinonia* ecclésiale: *un seul cœur et une seule âme*, traduisant ainsi le sens profond du témoignage. Il est le reflet d'une intériorité personnelle et communautaire. Se laissant pétrir de l'intérieur par la grâce divine, toute Église particulière peut retrouver la beauté de la première communauté des croyants cimentée par une foi animée par la charité, qui caractérise les disciples du Christ aux yeux des hommes (cfr *Jn* 13, 35). La *koinonia* donne consistance et cohérence au témoignage et exige une conversion permanente. Celle-ci perfectionne la communion et consolide à son tour le témoignage. « Sans communion, il ne peut pas y avoir de témoignage: le grand témoignage est précisément la vie de communion ».[31] La communion est un don à accueillir pleinement par tous et une réalité à construire sans relâche. En ce sens, j'invite tous les membres des Églises présentes au Moyen-Orient, chacun selon sa vocation propre, à raviver la communion, avec humilité et dans la prière, afin que se réalise l'unité pour laquelle Jésus a prié (cfr *Jn* 17, 21).

[31] Cfr Benoît XVI, *Homélie d'ouverture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (10 octobre 2010): *AAS* 102 (2010), p. 805.

38. Le concept d'Église 'catholique' contemple la communion entre l'universel et le particulier. Il y a là un rapport de 'mutuelle intériorité' entre Église universelle et Églises particulières, qui identifie et concrétise la catholicité de l'Église. La présence 'du tout dans la partie' met la partie en tension vers l'universalité, tension qui se manifeste — en un sens — dans le souffle missionnaire de chacune des Églises, et — dans un autre sens — dans l'appréciation sincère de la bonté des 'autres parties', qui comprend l'action en syntonie et en synergie avec elles. L'Église universelle est une réalité préalable aux Églises particulières, qui naissent dans et par l'Église universelle.[32] Cette vérité reflète fidèlement la doctrine catholique et particulièrement celle du Concile Vatican II.[33] Elle introduit à la compréhension de la dimension 'hiérarchique' de la communion ecclésiale et permet à la diversité riche et légitime des Églises particulières de s'articuler toujours dans l'unité, lieu dans lequel les dons particuliers deviennent une authentique richesse pour l'universalité de l'Église. Une prise de conscience renouvelée et vécue de ces points fondamentaux de l'ecclésiologie permettra de redécouvrir la spécificité et la richesse de l'identité 'catholique' en terre d'Orient.

Les Patriarches

39. « Pères et Chefs » d'Églises *sui iuris*, les Patriarches sont les signes visibles référentiels et les gardiens vigilants de la communion. Par leur identité et leur mission propres, ce sont des hommes de communion, des veilleurs sur le troupeau selon Dieu (cfr *1 P* 5, 1-4), des serviteurs de l'unité ecclésiale. Ils exercent un ministère qui opère par le moyen de la charité vécue réellement à tous les niveaux: entre les Patriarches eux-mêmes, entre chaque Patriarche et les évêques, les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs sous sa juridiction.

40. Les Patriarches dont l'union indéfectible avec l'Évêque de Rome est enracinée dans l'*ecclesiastica communio* qu'ils ont demandée au Souverain

[32] Cfr Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Lettre aux Évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion *Communionis notio*, (28 mai 1992), 9: *AAS* 85 (1993), pp. 843-844: notamment dans le 1er paragraphe: « 'l'Église universelle ne peut être conçue ni comme la somme des Églises particulières, ni comme une fédération d'Églises particulières'. Elle n'est pas le résultat de leur communion, mais elle est, dans son mystère essentiel, une réalité ontologiquement et chronologiquement préalable à toute Église particulière singulière ».

[33] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 23.

Pontife et reçue au lendemain de leur élection canonique, rendent tangibles par ce lien particulier l'universalité et l'unité de l'Église.[34] Leur sollicitude va à tout disciple de Jésus Christ vivant sur le territoire patriarcal. En signe de communion pour le témoignage, ils sauront renforcer l'union et la solidarité au sein du Conseil des Patriarches catholiques d'Orient et des différents synodes patriarcaux, en privilégiant toujours la concertation sur des questions de grande importance pour l'Église en vue d'une action collégiale et unitaire. Pour la crédibilité de son témoignage, le Patriarche cherchera la justice, la piété, la foi, la charité, la constance et la douceur (cfr *1 Tm* 6, 11), ayant à cœur un style de vie sobre à l'image du Christ qui s'est dépouillé pour nous enrichir de sa pauvreté (cfr *2 Co* 8, 9). Il veillera aussi à promouvoir entre les circonscriptions ecclésiastiques une réelle solidarité dans une saine gestion du personnel et des biens ecclésiastiques. C'est ce qui relève de son devoir.[35] À l'imitation de Jésus parcourant toutes les villes et les villages dans l'accomplissement de sa mission (cfr *Mt* 9, 35), le Patriarche effectuera avec zèle la visite pastorale dans ses circonscriptions ecclésiastiques.[36] Il le fera non seulement pour exercer son droit et son devoir de vigilance mais aussi pour témoigner concrètement de sa charité fraternelle et paternelle envers les Évêques, les prêtres et les fidèles laïcs, surtout envers les personnes qui sont pauvres, malades et marginalisées, ainsi qu'envers celles qui souffrent spirituellement.

Les Évêques

41. En vertu de son ordination, l'Évêque est établi à la fois membre du Collège épiscopal et pasteur d'une communauté locale à travers son ministère d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Avec les Patriarches, les Évêques sont les signes visibles de l'unité dans la diversité de l'Église comprise comme Corps, dont le Christ est la Tête (cfr *Ep* 4, 12-15). Ils sont les premiers à être choisis gratuitement et à être envoyés parmi toutes les nations pour faire des disciples, pour leur apprendre à observer tout ce que le Ressuscité leur a prescrit (cfr *Mt* 28, 19-20).[37] Il est alors vital qu'ils écoutent et conservent dans leur cœur la Parole de Dieu. Ils ont à l'annoncer avec

[34] Cfr *Code des Canons des Églises Orientales*, canons 76, §§ 1 et 2, et 92, §§ 1 et 2.
[35] Cfr *idem*, canon 97.
[36] Cfr *idem*, canon 83, § 1.
[37] Cfr Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Pastores gregis* (16 octobre 2003), n. 26: *AAS* 96 (2004), pp. 859-860.

courage, et à défendre avec fermeté l'intégrité et l'unité de la foi, dans les situations difficiles, qui malheureusement ne manquent pas au Moyen-Orient.

42. Pour promouvoir la vie de communion et de diakonia, il est important que les Évêques travaillent toujours à leur renouvellement personnel. Cette vigilance du cœur passe « d'abord par leur vie de prière, d'abnégation, de sacrifice et d'écoute; puis par leur vie exemplaire d'apôtres et de pasteurs, faite de simplicité, de pauvreté et d'humilité; enfin par leur souci constant de défendre la vérité, la justice, les mœurs et la cause des faibles ».[38] En outre, le renouveau tant désiré des communautés passe par le soin paternel qu'ils auront pour tous les baptisés et particulièrement pour leurs collaborateurs immédiats, les prêtres.[39]

43. La communion au sein de chaque Église locale est le fondement premier de la communion inter-ecclésiale, qui se nourrit toujours de la Parole de Dieu et des sacrements, ainsi que d'autres formes de prières. J'invite alors les Évêques à montrer leur sollicitude à l'égard de tous les fidèles chrétiens présents dans leur juridiction sans acception de condition, de nationalité et de provenance ecclésiale. Qu'ils paissent le troupeau de Dieu qui leur est confié, en veillant sur lui, « non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui [leur] sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau » (*1 P* 5, 3). Puissent-ils prêter une attention particulière à ceux qui ont une pratique religieuse inconstante et à ceux qui l'ont abandonnée pour diverses raisons.[40] Ils auront aussi à cœur d'être la présence aimante du Christ auprès des personnes qui ne professent pas la foi chrétienne. Ainsi, ils pourront promouvoir l'unité entre les chrétiens eux-mêmes et la solidarité entre tous les hommes créés à l'image de Dieu (cfr *Gn* 1, 27), car tout vient du Père et c'est vers lui qui nous allons (cfr *1 Co* 8, 6).

44. Il revient aux Évêques d'assurer une gestion saine, honnête et transparente des biens temporels de l'Église, en conformité avec le *Code des Canons des Églises orientales* ou le *Code de Droit canonique* de l'Église latine. Les Pères synodaux ont estimé nécessaire que soit fait un audit sérieux des finances et des biens dans le souci d'éviter la confusion entre les biens

[38] *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 60: *AAS* 89 (1997), p. 364.

[39] Cfr *Proposition* 22.

[40] Cfr *Code des Canons des Églises Orientales*, canon 192, § 1.

personnels et ceux de l'Église.[41] L'apôtre Paul dit que le serviteur de Dieu est un intendant des mystères de Dieu. « Or, ce qu'en fin de compte on demande à des intendants, c'est que chacun soit fidèle » (*1 Co* 4, 2). L'intendant gère des biens qui ne sont pas à lui, et qui, selon l'apôtre, sont destinés à un usage supérieur, celui des mystères de Dieu (cfr *Mt* 19, 28-30; *1 P* 4, 10). Cette gestion fidèle et désintéressée voulue par les moines fondateurs — véritables colonnes de nombreuses Églises orientales — doit servir prioritairement à l'évangélisation et à la charité. Les Évêques veilleront à assurer aux prêtres, leurs premiers collaborateurs, une juste subsistance afin qu'ils ne se perdent pas dans la recherche du temporel, et puissent se consacrer dignement aux choses de Dieu et à leur mission pastorale. Par ailleurs, qui aide un pauvre, gagne le ciel! Saint Jacques insiste sur le respect dû au pauvre, sur sa grandeur et sur sa vraie place dans la communauté (cfr 1, 9-11; 2, 1-9). C'est pourquoi il est nécessaire que la gestion des biens devienne un lieu d'annonce efficace du message libérateur de Jésus: « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur » (*Lc* 4, 18-19). L'intendant fidèle est celui qui a compris que seul le Seigneur est la perle fine (cfr *Mt* 13, 45-46), et que lui seul est le vrai trésor (cfr *Mt* 6, 19-21; 13, 44). Puissent les Évêques le manifester de manière exemplaire aux prêtres, aux séminaristes et aux fidèles! Par ailleurs, l'aliénation des biens d'Église doit répondre strictement aux normes canoniques et aux dispositions pontificales en vigueur.

Les prêtres, les diacres et les séminaristes

45. L'ordination sacerdotale configure le prêtre au Christ et le rend proche collaborateur du Patriarche et de l'Évêque, dont il devient participant au triple *munus*.[42] Il est par ce fait même un serviteur de la communion; et l'accomplissement de cette tâche requiert son lien constant avec le Christ et son zèle dans la charité et les œuvres de miséricorde envers tous. Il pourra ainsi rayonner la sainteté à laquelle tous les baptisés sont appelés. Il éduquera le Peuple de Dieu à construire la civilisation de l'amour évangélique et de

[41] Cfr *Proposition* 7.

[42] Cfr Conc. œcum. Vat.II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, nn. 4-6.

l'unité. Pour cela, il renouvellera et fortifiera la vie des fidèles par la transmission sage de la Parole de Dieu, de la Tradition et de la Doctrine de l'Église, et par les sacrements.[43] Les traditions orientales ont eu l'intuition de la direction spirituelle. Puissent les prêtres, les diacres et les consacrés la pratiquer eux-mêmes et ouvrir par elle aux fidèles les chemins d'éternité.

46. En outre, le témoignage de communion exige une formation théologique et une spiritualité solide, qui requièrent une régénération intellectuelle et spirituelle permanente. Il convient aux Évêques de fournir aux prêtres et aux diacres les moyens nécessaires pour leur permettre d'approfondir leur vie de foi pour le bien des fidèles afin qu'ils puissent leur donner « la nourriture en son temps » (*Ps* 145 [144], 15). Par ailleurs, les fidèles attendent d'eux l'exemple d'une conduite sans reproches (cfr *Ph* 2, 14-16).

47. Je vous invite chers prêtres à redécouvrir chaque jour le sens ontologique de l'ordre sacré qui pousse à vivre le sacerdoce comme une source de sanctification pour les baptisés, et pour la promotion de tout homme. « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié (...) non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur » (*1 P* 5, 2). Ayez aussi en estime la vie en équipe — là où elle est possible —, malgré les difficultés qui lui sont inhérentes (cfr *1 P* 4, 8-10), car elle vous aide à apprendre et à mieux vivre la communion sacerdotale et pastorale au niveau local et universel. Chers diacres, en communion avec votre Évêque et les prêtres, servez le Peuple de Dieu selon votre ministère propre dans les charges spécifiques qui vous seront confiées.

48. Le célibat sacerdotal est un don inestimable de Dieu à son Église, qu'il convient d'accueillir avec reconnaissance, aussi bien en Orient qu'en Occident, car il représente un signe prophétique toujours actuel. Rappelons, en outre, le ministère des prêtres mariés qui sont une composante ancienne des traditions orientales. Je voudrais adresser aussi mes encouragements à ces prêtres qui, avec leurs familles, sont appelés à la sainteté dans le fidèle exercice de leur ministère et dans leurs conditions de vie parfois difficiles. À tous, je redis que la beauté de votre vie sacerdotale[44] suscitera sans doute de nouvelles vocations qu'il vous incombera de cultiver.

[43] Cfr *Message final de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (22 octobre 2010), n. 4, 3: *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 3.159 (9 novembre 2010), p. 23.

[44] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, n. 11.

49. La vocation du jeune Samuel (cfr *1 Sa* 3, 1-19) enseigne que les humains ont besoin de guides avisés pour les aider à discerner la volonté du Seigneur et à répondre généreusement à son appel. En ce sens, l'éclosion des vocations doit être favorisée par une pastorale propre. Elle doit être soutenue par la prière en famille, en paroisse, au sein des mouvements ecclésiaux et dans les structures éducatives. Les personnes qui répondent à l'appel du Seigneur ont besoin de grandir dans des lieux de formation spécifiques et d'être accompagnées par des formateurs idoines et exemplaires. Ceux-ci les éduqueront à la prière, à la communion, au témoignage et à la conscience missionnaire. Des programmes appropriés aborderont les aspects de la vie humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale et géreront avec sagesse la diversité des milieux, des origines, des appartenances culturelles et ecclésiales.[45]

50. Chers séminaristes, de même que privé d'eau, le jonc ne peut croître (cfr *Jb* 8, 11), de même vous ne pourrez pas être de véritables artisans de communion et d'authentiques témoins de la foi, sans un enracinement profond en Jésus Christ, sans une conversion permanente à sa Parole, sans un amour pour son Église et sans une charité désintéressée pour le prochain. C'est aujourd'hui que vous êtes appelés à vivre et à perfectionner la communion en vue d'un témoignage courageux sans ombre. L'affermissement de la foi du Peuple de Dieu dépendra aussi de la qualité de votre témoignage. Je vous invite à vous ouvrir davantage à la diversité culturelle de vos Églises, par l'apprentissage par exemple des langues et des cultures autres que les vôtres en vue de votre future mission. Soyez aussi ouverts à la diversité ecclésiale, œcuménique, et au dialogue interreligieux. Une étude attentive de ma Lettre adressée aux séminaristes, vous sera de grand profit.[46]

La vie consacrée

51. Le monachisme sous ses diverses formes, est né au Moyen-Orient et il est à l'origine de certaines des Églises qui s'y trouvent.[47] Puissent les moines et les moniales qui consacrent leur vie à la prière, sanctifiant les heures du

[45] Cfr Congrégation pour l'Éducation catholique, *Ratio fundamentalis Institutionis sacerdotalis* (19 mars 1985), nn. 5-10.

[46] Cfr *Lettre aux séminaristes* (18 octobre 2010): *AAS* 102 (2010), pp. 793-798.

[47] Cfr Jean-Paul II, Lett. apost. *Orientale Lumen* (2 mai 1995): *AAS* 87 (1995), pp. 745-774.

jour et de la nuit, portant dans leur prières les soucis et les besoins de l'Église et de l'humanité, être pour tous le rappel permanent de l'importance de la prière dans la vie de l'Église et de chaque fidèle. Que les monastères soient également des lieux où les fidèles puissent se laisser guider dans l'initiation à la prière!

52. La vie consacrée, contemplative et apostolique, est un approfondissement de la consécration baptismale. Les religieux et les religieuses cherchent en effet à suivre plus radicalement le Christ à travers la profession des conseils évangéliques: l'obéissance, la chasteté et la pauvreté.[48] Le don d'eux-mêmes sans réserve au Seigneur et leur amour désintéressé pour tout homme, témoignent de Dieu et sont des signes réels de son amour pour le monde. Vécue comme un don précieux de l'Esprit Saint, la vie consacrée est un soutien irremplaçable pour la vie et la pastorale de l'Église.[49] En ce sens, les communautés religieuses seront des signes prophétiques de communion dans leurs Églises et dans le monde entier, si elles sont fondées réellement sur la *Parole de Dieu*, la *communion fraternelle* et le *témoignage de la diaconie* (cfr *Ac* 2, 42). Dans la vie cénobitique, la communauté ou le monastère a pour vocation d'être l'espace privilégié de l'union avec Dieu et de la communion avec le prochain. C'est le lieu où la personne consacrée apprend à repartir toujours du Christ[50] pour être fidèle à sa mission dans la prière et le recueillement, et pour être pour tous les fidèles un signe de la vie éternelle déjà commencée ici-bas (cfr *1 P* 4, 7).

53. Je vous invite, vous tous qui êtes appelés à la *sequela Christi* dans la vie religieuse au Moyen-Orient, à vous laisser *séduire* toujours par la Parole de Dieu, à l'instar du Prophète Jérémie et à la garder en votre cœur *comme un feu dévorant* (cfr *Jr* 20, 7-9). Elle est la raison d'être, le fondement et la référence ultime et objective de votre consécration. La Parole de Dieu est vérité. En lui obéissant, vous sanctifiez vos âmes pour vous aimer sincère-

[48] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 44; Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse *Perfectae caritatis*, n. 5; Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Vita consecrata* (25 mars 1996), nn. 14. 30: *AAS* 88 (1996), pp. 387-388 et 403-404.

[49] Cfr *Proposition* 26.

[50] Cfr Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, Instruction *Repartir du Christ. Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire* (19 mai 2002): *Ench. Vat.* 21, nn. 372-510; *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 2.741 (10 septembre 2002), pp. 5-14.

ment comme des frères et des sœurs (cfr *1 P* 1, 22). Quel que soit le statut canonique de votre congrégation religieuse, montrez-vous disponibles pour collaborer, dans un esprit de communion, avec l'évêque à l'activité pastorale et missionnaire. La vie religieuse est une adhésion personnelle au Christ, Tête du Corps (cfr *Col* 1, 18; *Ep* 4, 15), et elle reflète le lien indissoluble entre le Christ et son Église. En ce sens, soutenez les familles dans leur vocation chrétienne et encouragez les paroisses à s'ouvrir aux diverses vocations sacerdotales et religieuses. Cela contribue à consolider la vie de communion pour le témoignage, au sein de l'Église locale.[51] Ne vous lassez pas de répondre aux appels des hommes et des femmes de notre temps, en leur indiquant le chemin et le sens profond de l'existence humaine.

54. Je désire ajouter une considération supplémentaire qui va au-delà des seuls consacrés et qui s'adresse à l'ensemble des membres des Églises catholiques orientales. Elle concerne les conseils évangéliques qui caractérisent notamment la vie monastique sachant que cette même vie religieuse a été déterminante à l'origine de nombreuses Églises *sui iuris*, et continue à l'être dans leur vie présente. Il me semble qu'il conviendrait de méditer longuement et avec soin sur les conseils évangéliques: l'obéissance, la chasteté et la pauvreté, pour redécouvrir aujourd'hui leur beauté, la force de leur témoignage et leur dimension pastorale. Il ne peut y avoir de régénération interne du fidèle, de la communauté croyante, et de l'Église tout entière que s'il y a un retour déterminé et sans équivoque, chacun selon sa vocation, vers le *quaerere Deum* (la recherche de Dieu) qui aide à définir et à vivre en vérité le rapport à Dieu, au prochain et à soi-même. Ceci concerne certes les Églises *sui iuris*, mais aussi l'Église latine.

Les laïcs

55. Par le baptême, les fidèles laïcs sont pleinement membres du Corps du Christ et sont associés à la mission de l'Église universelle.[52] Leur partici-

[51] Cfr Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers et Congrégation pour les Évêques, Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église *Mutuae relationes* (14 mai 1978), nn. 52-65: *AAS* 70 (1978) pp. 500-505. Sur la place des moines dans les Églises orientales catholiques, voir *Code des Canons des Églises Orientales*, canons 410-572.

[52] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 30-38; Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*; Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988): *AAS* 81 (1989), pp. 393-521.

pation à la vie et aux activités internes de l'Église est la source spirituelle permanente qui leur permet d'aller au-delà des confins des structures ecclésiales. Comme apôtres dans le monde, ils traduisent en actions concrètes l'Évangile, la doctrine et l'enseignement social de l'Église.[53] En effet, « les chrétiens, citoyens de plein droit, peuvent et doivent apporter leur contribution avec l'esprit des béatitudes, en devenant des constructeurs de paix et des apôtres de la réconciliation au profit de la société tout entière ».[54]

56. Puisque le temporel est votre domaine propre,[55] je vous encourage, chers fidèles laïcs, à renforcer les liens de fraternité et de collaboration avec les personnes de bonne volonté pour la recherche du bien commun, la saine gestion des biens publics, la liberté religieuse, et le respect de la dignité de chaque personne. Même quand la mission de l'Église est rendue difficile dans les milieux où l'annonce explicite de l'Évangile rencontre des obstacles ou n'est pas possible, « ayez au milieu des nations une belle conduite afin que (...) la vue de vos bonnes œuvres les amène à glorifier Dieu, au jour de sa Visite » (*1 P* 2, 12). Ayez à cœur de rendre raison de votre foi (cfr *1 P* 3, 15) par la cohérence de votre vie et de votre agir quotidiens.[56] Pour que votre témoignage porte réellement du fruit (cfr *Mt* 7, 16.20), je vous exhorte à surmonter les divisions et toute interprétation subjectiviste de la vie chrétienne. Veillez à ne pas séparer celle-ci — avec ses valeurs et ses exigences — de la vie en famille ou dans la société, dans le travail, dans la politique et dans la culture, parce que tous les divers domaines de la vie du laïc rentrent dans le dessein de Dieu.[57] Je vous invite à avoir de l'audace à cause du Christ, sûrs que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution ne peuvent vous séparer de Lui (cfr *Rm* 8, 35).

57. Au Moyen-Orient, les laïcs sont habitués à vivre des relations fraternelles et assidues avec les fidèles catholiques des diverses Églises patriarcales ou latine, et à fréquenter leurs lieux de culte surtout s'il n'y a aucune autre possibilité. À cette admirable réalité qui démontre une communion

[53] Cfr Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), nn. 45.103: *AAS* 89 (1997), pp 350-352 et 400; *Proposition* 24

[54] Benoît XVI, *Homélie de la messe de clôture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (24 octobre 2010): *AAS* 102 (2010), p. 814.

[55] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 31.

[56] Cfr *Proposition* 30.

[57] Cfr Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), nn. 57-63: *AAS* 81 (1989), pp. 506-518.

authentiquement vécue, s'ajoute le fait que les diverses juridictions ecclésiales sont superposées de manière féconde sur un même territoire. Sur ce point particulier, l'Église au Moyen-Orient est exemplaire pour les autres Églises locales du reste du monde. Le Moyen-Orient est ainsi, en quelque sorte, un laboratoire qui actualise déjà l'avenir de la situation ecclésiale. Cette exemplarité qui demande à être perfectionnée et continuellement purifiée, concerne également l'expérience acquise localement dans le domaine œcuménique.

La famille

58. Institution divine fondée sur le mariage tel qu'il a été voulu par le Créateur lui-même (cfr *Gn* 2, 18-24; *Mt* 19, 5), la famille est exposée aujourd'hui à plusieurs périls. La famille chrétienne en particulier est plus que jamais confrontée à la question de son identité profonde. En effet, les propriétés essentielles du mariage sacramentel — unité et indissolubilité (cfr *Mt* 19, 6) — et le modèle chrétien de la famille, de la sexualité et de l'amour sont de nos jours sinon contestés du moins incompris par certains fidèles. La tentation existe de s'approprier des modèles contraires à l'Évangile véhiculés par une certaine culture contemporaine répandue partout dans le monde. L'amour conjugal est inséré dans l'Alliance définitive entre Dieu et son Peuple, pleinement scellée dans le sacrifice de la croix. Son caractère de don mutuel de soi à l'autre jusqu'au martyre, est manifeste dans certaines des Églises d'Orient, où chacun des fiancés reçoit l'autre pour « couronne » durant la cérémonie du mariage, appelée à juste titre « office du couronnement ». L'amour conjugal n'est pas l'œuvre d'un moment, mais le projet patient de toute une vie. Appelée à vivre quotidiennement l'amour christique, la famille chrétienne est un instrument privilégié de la présence et de la mission de l'Église dans le monde. En ce sens, elle a besoin d'être accompagnée pastoralement[58] et soutenue dans ses problèmes et ses difficultés, surtout là où les repères sociaux, familiaux et religieux tendent à s'affaiblir ou à se perdre.[59]

[58] Cfr Jean-Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981): *AAS* 74 (1982), pp. 81-191; Saint-Siège, *Charte des droits de la famille* (22 octobre 1983), Cité du Vatican, 1983; Jean-Paul II, *Lettre aux familles* (2 février 1994): *AAS* 86 (1994), pp. 868-925; Conseil pontifical justice et paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, nn. 209-254.

[59] Cfr *Proposition* 35.

59. Familles chrétiennes au Moyen-Orient, je vous invite à vous régénérer toujours par la force de la Parole de Dieu et des sacrements, pour être davantage l'*Église domestique* qui éduque à la prière et à la foi, la pépinière des vocations, l'école naturelle des vertus et des valeurs éthiques, la cellule vivante et première de la société. Contemplez toujours la Famille de Nazareth [60] qui a eu la joie d'accueillir la vie et d'exprimer sa piété en observant la Loi et les pratiques religieuses de son temps (cfr *Lc* 2, 22-24. 41). Regardez cette Famille qui a vécu aussi l'épreuve de la perte de Jésus-enfant, la douleur de la persécution, de l'émigration et le dur labeur quotidien (cfr *Mt* 2, 13ss.; *Lc* 2, 41ss.). Aidez vos enfants à grandir en sagesse, en taille et en grâce sous le regard de Dieu et des hommes (cfr *Lc* 2, 52); enseignez-leur à faire confiance au Père, à imiter le Christ et à se laisser guider par l'Esprit Saint.

60. Après ces quelques réflexions sur la dignité et la vocation communes de l'homme et de la femme dans le mariage, ma pensée se tourne avec une attention particulière vers les femmes au Moyen-Orient. Le premier récit de la création montre l'égalité ontologique entre l'homme et la femme (cfr *Gn* 1, 27-29). Cette égalité est blessée par les conséquences du péché (cfr *Gn* 3, 16; *Mt* 19, 4). Surmonter cet héritage, fruit du péché, est un devoir pour tout être humain, homme ou femme.[61] Je voudrais assurer toutes les femmes que l'Église catholique, se situant dans la fidélité au dessein divin, promeut la dignité personnelle de la femme, et son égalité avec l'homme, en face des formes les plus variées de discrimination auxquelles elle est soumise, du seul fait qu'elle est femme.[62] De telles pratiques blessent la vie de communion et de témoignage. Elles offensent gravement non seulement la femme mais aussi et surtout Dieu, le Créateur. Reconnaissant leur sensibilité innée pour l'amour et la protection de la vie humaine, et leur rendant hommage pour leur apport spécifique dans l'éducation, la santé, le travail humanitaire et la vie apostolique, j'estime que les femmes doivent s'engager et être impliquées davantage dans la

[60] Cfr Benoît XVI, *Homélie de la messe au Mont du Précipice*, Nazareth (14 mai 2009): *AAS* 101 (2009), pp. 478-482.

[61] Cfr Jean-Paul II, Lett. apost. *Mulieris dignitatem* (15 août 1988), n. 10: *AAS* 80 (1988), pp. 1676-1677.

[62] Cfr *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 49: *AAS* 81 (1989), p. 487.

vie publique et ecclésiale.[63] Elles apporteront ainsi leur part propre à l'édification d'une société plus fraternelle et d'une Église rendue plus belle par la communion réelle entre les baptisés.

61. Par ailleurs, lors des différends juridiques qui, malheureusement, peuvent opposer l'homme et la femme surtout dans des questions d'ordre matrimonial, la voix de la femme doit être écoutée et prise en considération avec respect à l'égal de celle de l'homme pour faire cesser certaines injustices. Dans ce sens, il faudrait encourager une application plus saine et plus juste du Droit de l'Église. La justice de l'Église doit être exemplaire à tous ses niveaux et dans tous les domaines qu'elle touche. Il faut absolument veiller à ce que les différends juridiques relatifs aux questions matrimoniales ne conduisent pas à l'apostasie. Par ailleurs, les chrétiens des pays de la région doivent avoir la possibilité d'appliquer dans le domaine matrimonial et dans les autres domaines, leur droit propre sans restriction.

Les jeunes et les enfants

62. Je salue avec sollicitude paternelle tous les enfants et les jeunes de l'Église au Moyen-Orient. Je pense aux jeunes en quête d'un sens humain et chrétien durable pour leur vie, sans oublier ceux pour qui la jeunesse coïncide avec un éloignement progressif de l'Église, se traduisant par l'abandon de la pratique religieuse.

63. Je vous invite chers jeunes à cultiver en permanence l'amitié vraie avec Jésus (cfr *Jn* 15, 13-15) par la force de la prière. Plus elle est solide, plus elle vous servira de phare et vous protégera des égarements de la jeunesse (cfr *Ps* 25, 7). La prière personnelle deviendra plus forte par la fréquentation régulière des sacrements qui permettent une rencontre authentique avec Dieu et avec les frères en Église. N'ayez pas peur ou honte de témoigner de l'amitié avec Jésus dans la sphère familiale et publique. Faites-le toutefois en respectant les autres croyants, juifs et musulmans, avec qui vous partagez la croyance en Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et aussi de grands idéaux humains et spirituels. N'ayez pas peur ou honte d'être chrétiens. La relation

[63] Cfr *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 50: *AAS* 89 (1997), p. 355; *Message final de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (22 octobre 2010), n. 4.4: *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 3.159, (9 novembre 2010), p. 22; *Proposition* 27.

avec Jésus vous rendra disponibles pour collaborer sans réserve avec vos concitoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse, pour construire l'avenir de vos pays sur la dignité humaine, source et fondement de la liberté, de l'égalité et de la paix dans la justice. En aimant le Christ et son Église, vous pourrez discerner avec sagesse dans la modernité les valeurs utiles à votre pleine réalisation et les maux qui intoxiquent lentement votre vie. Cherchez à ne pas vous laisser séduire par le matérialisme et par certains réseaux sociaux dont l'usage, sans discernement, pourrait mutiler la vraie nature des relations humaines. L'Église au Moyen-Orient compte beaucoup sur votre prière, sur votre enthousiasme, sur votre créativité, sur votre savoir-faire et sur votre engagement plénier pour servir le Christ, l'Église, la société et surtout les autres jeunes de votre âge.[64] N'hésitez pas à adhérer à toute initiative qui vous aidera à renforcer votre foi et à répondre à l'appel spécifique que le Seigneur vous adressera. N'hésitez pas non plus à suivre l'appel du Christ en choisissant la vie sacerdotale, religieuse ou missionnaire.

64. Ai-je besoin de vous rappeler, chers enfants à qui je m'adresse maintenant, que dans votre cheminement avec le Seigneur, un honneur particulier doit être rendu à vos parents (cfr *Ex* 20, 12; *Dt* 5, 16)? Ils sont vos *éducateurs dans la foi*. Dieu vous a confiés à eux comme un don inouï pour le monde afin qu'ils prennent soin de votre santé, de votre éducation humaine, chrétienne et de votre formation intellectuelle. Et pour leur part, les parents, les éducateurs et les formateurs, les institutions publiques, ont le devoir de respecter le droit des enfants à partir du moment de la conception.[65] Quant à vous chers enfants, apprenez dès maintenant l'obéissance à Dieu en étant obéissants à vos parents, comme Jésus-enfant (cfr *Lc* 2, 51). Apprenez aussi à vivre chrétiennement en famille, à l'école et partout. Le Seigneur ne vous oublie pas (cfr *Is* 49, 15). Il marche toujours à vos côtés et désire que vous marchiez avec Lui en étant sérieux, courageux et gentils (cfr *Tb* 6, 2). En toute circonstance, bénissez le Seigneur Dieu, demandez-lui de diriger vos voies, et de faire aboutir vos sentiers et vos projets; rappelez-vous toujours de ses commandements et ne les laissez pas s'effacer de votre cœur (cfr *Tb* 4, 19).

65. Je désire insister à nouveau sur la formation des enfants et des jeunes qui revêt une importance particulière. La famille chrétienne est le lieu

[64] Cfr *Proposition* 36.
[65] Cfr *Proposition* 27.

naturel du développement de la foi des enfants et des jeunes, leur première école de catéchèse. En ces temps tourmentés, éduquer un enfant ou un jeune, est difficile. Cette tâche irremplaçable est rendue plus complexe encore à cause des circonstances sociopolitiques et religieuses particulières que vit la région. C'est pourquoi je désire assurer les parents de mon appui et de ma prière. Il est important que l'enfant grandisse dans une famille unie qui vit sa foi simplement et avec conviction. Il est important pour l'enfant et le jeune de voir ses parents prier. Il est important qu'il les accompagne à l'église et qu'il voit et comprenne que ses parents aiment Dieu et désirent mieux le connaître. Et il est tout aussi important que l'enfant et le jeune voit la charité de ses parents envers celui qui a authentiquement besoin. Il comprend ainsi qu'il est bon et beau d'aimer Dieu, et il aimera être en Église et il en sera fier car il aura saisi de l'intérieur et expérimenté qui est le vrai roc sur lequel il construira sa vie (cfr *Mt* 7, 24-27; *Lc* 6, 48). Aux enfants et aux jeunes qui n'ont pas cette chance, je souhaite de trouver sur leur chemin d'authentiques témoins pour les aider à rencontrer le Christ et à découvrir la joie de se mettre à sa suite.

TROISIÈME PARTIE

«*Nous proclamons ... un Christ crucifié ... puissance de Dieu et sagesse de Dieu*» (*1 Co* 1, 23-24)

66. Le témoignage chrétien, première forme de la mission, fait partie de la vocation originelle de l'Église, qui se réalise dans la fidélité au mandat reçu du Seigneur Jésus: «Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre» (*Ac* 1, 8). Quand elle proclame le Christ crucifié et ressuscité (cfr *Ac* 2, 23-24), l'Église devient de plus en plus ce qu'elle est déjà par nature et vocation: sacrement de communion et de réconciliation avec Dieu et entre les hommes.[66] Communion et témoignage au Christ constituent donc les deux aspects d'une même réalité, car l'un et l'autre puisent à la même source, la Trinité sainte, et reposent sur les mêmes fondements: la Parole de Dieu et les sacrements.

[66] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 1.

67. Ceux-ci alimentent et authentifient les autres actes du culte divin tout comme les pratiques dévotionnelles de piété populaire. La consolidation de la vie spirituelle fait grandir la charité et porte naturellement au témoignage. Le chrétien est avant tout un témoin. Et le témoignage requiert non seulement une formation chrétienne adéquate à l'intelligibilité des vérités de foi, mais aussi la cohérence d'une vie conforme à cette même foi afin de pouvoir répondre aux exigences de nos contemporains.

La Parole de Dieu, âme et source de la communion et du témoignage

68. « Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres » (*Ac* 2, 42). Par cette affirmation, saint Luc fait de la première communauté le prototype de l'Église apostolique, c'est-à-dire fondée sur les Apôtres choisis par le Christ et sur leur enseignement. La mission principale de l'Église, qu'elle tient du Christ lui-même, est de garder intact le dépôt de la foi apostolique (cfr *1 Tm* 6, 20), fondement de son unité, en proclamant cette foi au monde entier. L'enseignement des Apôtres a explicité le rapport de l'Église aux Écritures de la Première Alliance, qui trouvent leur accomplissement en la personne de Jésus-Christ (cfr *Lc* 24, 44-53).

69. La méditation du mystère de l'Église, comme communion et témoignage, à la lumière des Écritures, ce grand *Livre de l'Alliance* entre Dieu et son peuple (cfr *Ex* 24, 7), conduit à la connaissance de Dieu, « lumière sur la route » (*Ps* 119 [118], 105) « pour ne pas chanceler » (*Ps* 121, 3).[67] Puissent les fidèles, héritiers de cette Alliance, chercher toujours la vérité dans toute l'Écriture qui est inspirée de Dieu (cfr *2 Tm* 3, 16-17). Elle n'est pas un objet de curiosité historique, mais « l'œuvre de l'Esprit-Saint, par laquelle nous pouvons entendre la voix même du Seigneur et connaître sa présence dans l'histoire »,[68] dans notre histoire humaine.

70. Les écoles exégétiques d'Alexandrie, d'Antioche, d'Édesse ou de Nisibe ont contribué puissamment à l'intelligence et à la formulation dogmatique du mystère chrétien aux IVe et Ve siècles.[69] L'Église entière leur en est reconnaissante. Les tenants des divers courants d'interprétation des textes

[67] Cfr Benoît XVI, Exhort. apost. post-synodale *Verbum Domini* (30 septembre 2010), n. 24: *AAS* 102 (2010), p. 704.

[68] *Idem*, n. 19: *AAS* 102 (2010), p. 701.

[69] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 14.

s'accordaient sur des principes traditionnels en exégèse, communément admis par les Églises d'Orient et d'Occident. Le plus important est la croyance que Jésus-Christ incarne l'unité intrinsèque des deux Testaments et par conséquent l'unité du dessein salvifique de Dieu dans l'histoire (cfr *Mt* 5, 17). Les disciples ne commencent à comprendre cette unité qu'à partir de la Résurrection, lorsque Jésus aura été glorifié (cfr *Jn* 12, 16). Vient ensuite la fidélité à une lecture typologique de la Bible, selon laquelle certains faits de l'Ancien Testament sont une préfiguration (type et figure) des réalités de la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ, clé de lecture de toute la Bible (cfr *1 Co* 15, 22. 45-47; *He* 8, 6-7). Les textes liturgiques et spirituels de l'Église témoignent de la permanence de ces deux principes d'interprétation qui structurent la célébration ecclésiale de la Parole de Dieu et inspirent le témoignage chrétien. À ce propos, le Concile Vatican II a ultérieurement précisé que pour découvrir le sens exact des textes sacrés, il faut prêter attention au contenu et à l'unité de toute l'Écriture, eu égard à la Tradition vivante de toute l'Église et à l'analogie de la foi.[70] Dans la perspective d'une approche ecclésiale de la Bible, une lecture, individuelle et en groupe, de l'Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini* sera de grand apport.

71. La présence chrétienne dans les pays bibliques moyen-orientaux va bien au-delà d'une appartenance sociologique ou d'une simple réussite économique et culturelle. En retrouvant la sève des origines, à la suite des premiers disciples choisis par Jésus pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher (cfr *Mc* 3, 14), la présence chrétienne prendra un nouvel élan. Pour que la Parole de Dieu soit l'âme et le fondement de la vie chrétienne, la diffusion de la Bible dans les familles favorisera la lecture et la méditation au quotidien de la Parole de Dieu (*lectio divina*). Il s'agit de mettre en place de façon appropriée une véritable pastorale biblique.

72. Les moyens de communication modernes peuvent être un instrument adapté à l'annonce de la Parole, et favoriser sa lecture et sa méditation. En expliquant la Bible de manière simple et accessible, on contribuera à dissiper bien des préjugés ou des idées erronées sur la Bible, qui entraînent des controverses inutiles et humiliantes.[71] À ce propos, il serait judicieux d'y inclure les distinctions nécessaires entre *inspiration* et *révélation*, car l'ambi-

[70] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur la révélation divine *Dei Verbum*, n. 12.

[71] Cfr *Proposition* 2.

guïté de ces deux concepts dans l'esprit de beaucoup fausse leur intelligence des textes sacrés, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir du dialogue interreligieux. Ces moyens peuvent aussi aider à la diffusion du magistère de l'Église.

73. Pour que ces objectifs soient atteints, il convient de soutenir les moyens de communication déjà existants ou de favoriser le développement de nouvelles structures appropriées. La formation d'un personnel spécialisé dans ce secteur névralgique non seulement du point de vue technique, mais aussi doctrinal et éthique est une urgence toujours plus grande, notamment en vue de l'évangélisation.

74. Mais, quelle que soit la place accordée aux moyens de communication sociale mis en œuvre, ils ne sauraient se substituer à la méditation de la Parole de Dieu, à son intériorisation et à son application en vue de répondre aux questions des fidèles. Naîtront ainsi en eux une familiarité avec les Écritures, une quête et un approfondissement de la spiritualité, et un engagement à l'apostolat et à la mission.[72] Selon les conditions pastorales de chaque pays de la région, une *Année biblique* pourrait éventuellement être proclamée, et être suivie, si cela est opportun, d'une *Semaine annuelle de la Bible*.[73]

La liturgie et la vie sacramentaire

75. Tout au long de l'histoire, la liturgie a été pour les fidèles du Moyen-Orient un élément essentiel d'unité spirituelle et de communion. En effet, la liturgie témoigne de façon privilégiée de la Tradition des Apôtres, continuée et développée dans les traditions particulières des Églises d'Orient et d'Occident. Entreprendre un renouvellement des textes et des célébrations liturgiques, là où c'est nécessaire, pourrait permettre aux fidèles de mieux s'approprier la tradition et la richesse biblique et patristique, théologique et spirituelle des liturgies, dans l'expérience du Mystère auquel elles introduisent.[74] Une telle entreprise doit bien sûr être menée, autant qu'il est possible, en collaboration avec les Églises qui ne sont pas en pleine communion, mais qui sont co-dépositaires des mêmes traditions liturgiques. Le renouveau liturgique souhaité doit être fondé sur la Parole de Dieu, sur la tradition propre

[72] Cfr *Ibidem*.
[73] Cfr *Proposition* 3.
[74] Cfr *Proposition* 39.

à chaque Église, et sur les nouvelles données théologiques et anthropologiques chrétiennes. Il portera du fruit si les chrétiens acquièrent la conviction que la vie sacramentelle les introduit profondément dans la vie nouvelle dans le Christ (cfr *Rm* 6, 1-6; *2 Co* 5, 17), source de communion et de témoignage.

76. Un lien vital existe entre la liturgie, source et sommet de la vie de l'Église, qui fonde l'unité de l'épiscopat et de l'Église universelle, et le ministère de Pierre qui maintient cette unité. La liturgie exprime cette réalité, surtout lors de la célébration eucharistique qui est faite en union non seulement avec l'Évêque, mais d'abord avec le Pape, avec l'ordre épiscopal, avec tout le clergé et le peuple de Dieu tout entier.

77. Par le sacrement du Baptême, conféré au nom de la Trinité sainte, nous entrons dans la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et sommes conformés au Christ, en vue de mener une vie nouvelle (cfr *Rm* 6, 11-14; *Col* 2, 12), une vie de foi et de conversion (cfr *Mc* 16, 15-16; *Ac* 2, 38). Le Baptême nous incorpore aussi dans le Corps du Christ, l'Église, germe et anticipation de l'humanité réconciliée dans le Christ (cfr *2 Co* 5, 19). En communion avec Dieu, les baptisés sont appelés à vivre ici et maintenant en communion fraternelle entre eux, tout en développant une réelle solidarité avec les autres membres de la famille humaine, sans discrimination basée sur la race et la religion, par exemple. Dans ce contexte, il convient de veiller à ce que la préparation sacramentelle des jeunes et des adultes se fasse avec la plus grande profondeur et sur une période qui ne soit pas trop brève.

78. L'Église catholique tient le Baptême validement conféré comme « le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui ».[75] Puisse un accord œcuménique sur la reconnaissance mutuelle du Baptême voir le jour sans tarder entre l'Église catholique et les Églises avec lesquelles elle est en dialogue théologique, en vue de restaurer par la suite la pleine communion dans la foi apostolique! La crédibilité du message et du témoignage chrétiens au Moyen-Orient en dépend partiellement.

79. L'Eucharistie où l'Église célèbre le grand mystère de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ pour le salut de la multitude, fonde la communion ecclésiale et la mène à sa plénitude. Saint Paul l'a admirablement érigé en un principe ecclésiologique par ces termes: « Puisqu'il n'y a qu'un seul

[75] Cfr Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 22.

pain, nous sommes tous un seul corps; car nous participons à cet unique pain» (*1 Co* 10, 17). Souffrant dans sa mission du drame des divisions et des séparations, et ne désirant pas que ses membres se réunissent pour leur propre condamnation (cfr *1 Co* 11, 17-34), l'Église du Christ espère ardemment que proche soit le jour où tous les chrétiens pourront enfin communier ensemble au même pain dans l'unité d'un seul corps.

80. Dans la célébration de l'Eucharistie, l'Église fait aussi l'expérience quotidienne de la communion de ses membres en vue du témoignage quotidien dans la société, qui est une dimension essentielle de l'espérance chrétienne. L'Église prend ainsi conscience de l'unité intrinsèque de l'espérance eschatologique et de l'engagement dans le monde quand elle fait mémoire de toute l'économie du salut: de l'Incarnation à la Parousie. Cette notion pourrait être davantage approfondie à une époque où la dimension eschatologique de la foi s'est affaiblie, et où le sens chrétien de l'histoire, comme marche vers son achèvement en Dieu, s'estompe au profit de projets limités au seul horizon humain. Pèlerins en marche vers Dieu, à la suite des innombrables ermites et moines, chercheurs d'Absolu, les chrétiens vivant au Moyen-Orient sauront trouver dans l'Eucharistie la force et la lumière nécessaires pour témoigner, souvent à contre-courant et malgré d'innombrables contraintes, de l'Évangile. Ils s'appuieront sur l'intercession des justes, des saints, des martyrs et des confesseurs et de tous ceux qui ont plu au Seigneur comme le chantent nos liturgies d'Orient et d'Occident.

81. Le sacrement du pardon et de la réconciliation, dont je souhaite avec l'ensemble des pères synodaux un renouveau dans la compréhension et la pratique parmi les fidèles, est une invitation à la conversion du cœur.[76] En effet, le Christ demande clairement: «avant de présenter ton offrande à l'autel [...] va d'abord te réconcilier avec ton frère» (*Mt* 5, 23-24). La conversion sacramentelle est un don qui réclame d'être mieux accueilli et mis en œuvre. Le sacrement du pardon et de la réconciliation remet certes les péchés, mais il guérit aussi. Une pratique plus fréquente ne peut que favoriser la formation de la conscience et la réconciliation, en aidant à surmonter les peurs diverses et à lutter contre la violence. Car Dieu seul donne la paix authentique (cfr *Jn* 14, 27). Dans cette ligne, j'exhorte les Pasteurs et les fidèles qui leur sont confiés à purifier sans cesse la mémoire individuelle et collective, en

[76] Cfr *Proposition* 37.

libérant les esprits des préjugés, à travers l'acceptation mutuelle et la collaboration avec des personnes de bonne volonté. Je les exhorte également à promouvoir toute initiative de paix et de réconciliation, même au milieu des persécutions, pour devenir de vrais disciples du Christ, selon l'esprit des Béatitudes (cfr *Mt* 5, 3-12). Il convient que la « bonne conduite » des chrétiens (cfr *1 P* 3, 16) devienne par son exemplarité le levain dans la pâte humaine (cfr *Lc* 13, 20-21), car elle se fonde sur le Christ qui invite à la perfection (cfr *Mt* 5, 48; *Jc* 1, 4; *1 P* 1, 16).

La prière et les pèlerinages

82. L'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient a souligné avec vigueur la nécessité de la prière dans la vie de l'Église afin que celle-ci se laisse transformer par son Seigneur, et que chaque fidèle laisse le Christ vivre en lui (cfr *Ga* 2, 20). En effet, comme Jésus lui-même l'a montré en se retirant pour prier aux moments décisifs de sa vie, l'efficacité de la mission évangélisatrice et donc du témoignage trouve sa source dans la prière. En s'ouvrant à l'action de l'Esprit de Dieu, le croyant, par sa prière personnelle et communautaire, fait pénétrer dans le monde la richesse de l'amour et la lumière de l'espérance qui sont en lui (cfr *Rm* 5, 5). Puisse le désir de la prière grandir chez les Pasteurs du peuple de Dieu et chez les fidèles afin que leur contemplation du visage du Christ inspire toujours plus leur témoignage et leurs actions! Jésus a recommandé à ses disciples de prier sans cesse et de ne pas se décourager (cfr *Lc* 18, 1). Les situations humaines douloureuses engendrées par l'égoïsme, l'iniquité ou la volonté de puissance, peuvent susciter de la lassitude et du découragement. Pourtant Jésus recommande la prière continuelle. Elle est la véritable 'tente de la rencontre' (cfr *Ex* 40, 34), le lieu privilégié de la communion avec Dieu et avec les hommes. N'oublions pas la signification du nom de l'Enfant dont la naissance est annoncée par Isaïe et qui apporte le salut: Emmanuel, « Dieu avec nous » (cfr *Is* 7, 14; *Mt* 1, 23). Jésus est notre Emmanuel, vrai Dieu avec nous. Invoquons-le avec ferveur!

83. Terre de la révélation biblique, le Moyen-Orient est devenu très tôt un but de pèlerinage privilégié pour beaucoup de chrétiens venus du monde entier pour consolider leur foi et vivre une expérience profondément spirituelle. Il s'agissait alors d'une démarche pénitentielle qui répondait à une authentique soif de Dieu. Le pèlerinage biblique actuel doit revenir à cette

intuition initiale. En se situant dans la pénitence pour la conversion et dans la recherche de Dieu, mettant ses pas dans les pas temporels du Christ et des apôtres, le pèlerinage vers les lieux saints et apostoliques peut être, s'il est vécu avec foi et profondeur, une authentique *sequela Christi*. Dans un second temps, il permet également aux fidèles de s'imprégner davantage de la richesse visuelle de l'histoire biblique qui retrace devant eux les grands moments de l'économie du salut. Au pèlerinage biblique, il convient aussi d'associer le pèlerinage aux sanctuaires des martyrs et des saints, en qui l'Église vénère le Christ, source de leur martyre et de leur sainteté.

84. Certes, l'Église vit dans l'attente vigilante et confiante de l'avènement final de l'Époux (cfr *Mt* 25, 1-13). Elle rappelle à la suite de son Maître que la véritable adoration se fait en esprit et en vérité, et n'est pas limitée à un lieu saint, quelle que soit son importance symbolique et religieuse dans la conscience des croyants (cfr *Jn* 4, 21. 23). L' Église, et en elle chaque baptisé, ressent néanmoins le besoin légitime d'un retour aux sources. Dans les lieux où se sont déroulés les événements du salut, chaque pèlerin pourra s'engager sur un chemin de conversion à son Seigneur et trouver un nouvel élan. Je souhaite que les fidèles du Moyen-Orient puissent se faire eux-mêmes pèlerins en ces lieux sanctifiés par le Seigneur lui-même et avoir accès librement sans restriction aux lieux saints. Par ailleurs, les pèlerinages dans ces lieux feront découvrir aux chrétiens non orientaux la richesse liturgique et spirituelle des Églises orientales. Ils contribueront également à soutenir et à encourager les communautés chrétiennes à demeurer fidèlement et vaillamment sur ces terres bénies.

L'évangélisation et la charité: mission de l'Église

85. La transmission de la foi chrétienne est une mission essentielle pour l'Église. Afin de mieux répondre aux défis du monde d'aujourd'hui, j'ai invité l'ensemble des fidèles de l'Église à une nouvelle évangélisation. Pour qu'elle porte ses fruits, elle devra demeurer dans la fidélité à la foi en Jésus-Christ. « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile! » (*1 Cor* 9, 16) s'exclamait saint Paul. Dans les situations mouvantes actuelles, cette nouvelle évangélisation désire faire prendre conscience au fidèle que son témoignage de vie [77]

[77] Cfr Benoît XVI, Exhort. apost. post-synodale *Verbum Domini* (30 septembre 2010), n. 97: *AAS* 102 (2010), pp. 767-768.

donne force à sa parole quand il ose parler de Dieu ouvertement et courageusement afin d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut. Aussi l'ensemble de l'Église catholique présente au Moyen-Orient est-elle invitée, avec l'Église universelle, à s'engager dans cette évangélisation, en tenant compte avec discernement du contexte culturel et social actuel, sachant reconnaître ses attentes et ses limites. C'est avant tout un appel à se laisser évangéliser à nouveau par la rencontre avec le Christ, appel qui s'adresse à toute communauté ecclésiale comme à chacun de ses membres. Car, ainsi que le rappelait le Pape Paul VI: « Celui qui a été évangélisé évangélise à son tour. C'est là le test de vérité, la pierre de touche de l'évangélisation: il est impensable qu'un homme ait accueilli la Parole et se soit donné au Règne sans devenir quelqu'un qui témoigne et annonce à son tour ».[78]

86. L'approfondissement du sens théologique et pastoral de cette évangélisation est une tâche importante afin de « partager le don inestimable que Dieu a voulu nous faire, en nous faisant participer à sa vie même ».[79] Une telle réflexion devra être ouverte aux deux dimensions œcuménique et interreligieuse, inhérentes à la vocation et à la mission propres de l'Église catholique au Moyen-Orient.

87. Depuis plusieurs années les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont présents au Moyen-Orient. Ils sont un don de l'Esprit à notre époque. S'il ne faut pas éteindre l'Esprit (cfr *1 Th* 5, 19), il incombe néanmoins à chacun et à chaque communauté de mettre son charisme au service du bien commun (cfr *1 Cor* 12, 7). L'Église catholique au Moyen-Orient se réjouit du témoignage de foi et de communion fraternelle de ces communautés où se rassemblent des chrétiens de plusieurs Églises, sans confusion ni prosélytisme. J'encourage les membres de ces mouvements et communautés à être des artisans de communion et des témoins de la paix qui vient de Dieu, en union avec l'Évêque du lieu et selon ses directives pastorales, en tenant compte de l'histoire, de la liturgie, de la spiritualité et de la culture de l'Église locale.[80] Ils démontreront ainsi leur attachement généreux et leur désir de servir l'Église locale et l'Église universelle. Enfin, leur bonne

[78] Exhort. apost. sous forme de motu proprio *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 24: *AAS* 68 (1976), p. 21.

[79] Benoît XVI, Lett. apost. *Ubicumque semper* (21 septembre 2010): *AAS* 102 (2010), p. 791.

[80] Cfr *Proposition* 17.

intégration exprimera la communion dans la diversité et aidera à la nouvelle évangélisation.

88. Héritière d'un élan apostolique qui a porté la Bonne Nouvelle dans des terres lointaines, chacune des Églises catholiques présentes au Moyen-Orient est aussi invitée à renouveler son esprit missionnaire par la formation et l'envoi d'hommes et de femmes fiers de leur foi dans le Christ mort et ressuscité, et capables d'annoncer avec courage l'Évangile, tant dans la région que dans des territoires de la diaspora, ou encore en d'autres pays du monde.[81] L'*Année de la Foi* qui se situe dans le contexte de la nouvelle évangélisation, sera, si elle est vécue avec une intense conviction, un excellent stimulant pour promouvoir une évangélisation interne des Églises de la région, et pour consolider le témoignage chrétien. Faire connaître le Fils de Dieu mort et ressuscité, seul et unique Sauveur de tous, est un devoir constitutif de l'Église et une responsabilité impérative pour tout baptisé. « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (*1 Tm* 2, 4). Face à cette tâche urgente et exigeante, et dans un contexte multiculturel et pluri-religieux, l'Église jouit de l'assistance de l'Esprit Saint, don du Seigneur ressuscité, qui continue de soutenir les siens, et du trésor des grandes traditions spirituelles qui aident à chercher Dieu. J'encourage les circonscriptions ecclésiastiques, les instituts religieux et les mouvements à développer un authentique souffle missionnaire qui sera pour eux un gage de renouveau spirituel. Pour cette tâche, l'Église catholique au Moyen-Orient peut compter sur l'appui de l'Église universelle.

89. Depuis longtemps, l'Église catholique au Moyen-Orient œuvre grâce à un réseau d'institutions éducatives, sociales et caritatives. Elle fait sien l'appel de Jésus: « Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (*Mt* 25, 40). Elle accompagne l'annonce de l'Évangile d'œuvres de charité, conformément à la nature même de la charité chrétienne, en réponse aux nécessités immédiates de tous, quelle que soit leur religion, indépendamment des partis et des idéologies, dans le seul but de vivre sur terre l'amour de Dieu pour les humains.[82] À travers le témoignage de la charité, l'Église apporte sa contribution à la vie de la société et désire contribuer à la paix dont la région a besoin.

[81] Cfr *Proposition* 34.

[82] Cfr Benoît XVI, Lett. enc. *Deus caritas est* (25 décembre 2005) n. 31: *AAS* 98 (2006), pp. 243-245.

90. Le Christ Jésus s'est fait proche des plus faibles. Guidée par son exemple, l'Église œuvre au service de l'accueil des enfants dans des maternités et des orphelinats, de celui des pauvres, des personnes handicapées, des malades et de toute personne nécessiteuse afin qu'elle soit toujours mieux insérée dans la communauté humaine. L'Église croit en la dignité inaliénable de chaque personne humaine et elle adore Dieu, créateur et père, en servant sa créature dans le besoin tant matériel que spirituel. C'est à cause de Jésus, vrai Dieu et vrai homme, que l'Église accomplit son ministère de consolation qui ne cherche qu'à refléter la charité de Dieu pour l'humanité. Je voudrais dire ici mon admiration et ma reconnaissance envers toutes les personnes qui consacrent leur vie à ce noble idéal, et les assurer de la bénédiction de Dieu.

91. Les centres d'éducation, les écoles, les instituts supérieurs et les universités catholiques du Moyen-Orient sont nombreux. Les religieux, les religieuses et les laïcs qui y œuvrent, réalisent un travail impressionnant que je salue et encourage. Étrangères à tout prosélytisme, ces institutions éducatives catholiques accueillent des élèves ou des étudiants d'autres Églises et d'autres religions.[83] Étant d'inestimables instruments de culture pour la formation à la connaissance des jeunes, elles démontrent de manière éclatante la possibilité qu'il y a au Moyen-Orient de vivre dans le respect et la collaboration, par une éducation à la tolérance et par une recherche continuelle de qualité humaine. Elles sont également attentives aux cultures locales qu'elles désirent promouvoir en soulignant les éléments positifs qu'elles contiennent. Une grande solidarité entre les parents, les étudiants, les universités et les éparchies et diocèses, y compris à l'aide de caisses de mutuelles, permettra de garantir à tous l'accès à l'éducation, surtout à ceux qui sont privés des ressources nécessaires. L'Église demande aussi aux divers responsables politiques de soutenir ces institutions qui, par leur activité, collaborent réellement et efficacement au bien commun, à la construction et à l'avenir des diverses nations.[84]

[83] Cfr Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, (3 décembre 2007), n. 12, note 49 traitant du prosélytisme: *AAS* 100 (2008), p. 502.

[84] Cfr *Proposition* 32.

La catéchèse et la formation chrétienne

92. Saint Pierre rappelle dans sa Première Lettre qu'il faut être «toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. Mais que ce soit avec douceur et respect...» (3, 15b-16a). Les baptisés ont reçu le don de la foi. Elle inspire toute leur vie et les porte à en rendre raison avec délicatesse et respect des personnes, mais aussi avec franchise et courage (cfr *Ac* 4, 29ss). Aussi seront-ils initiés de manière adéquate à la célébration des saints Mystères, introduits à la connaissance de la doctrine révélée et invités à la cohérence de la vie et de l'agir quotidien. Cette formation des fidèles est assurée avant tout par la catéchèse, autant que possible dans une fraternelle collaboration entre les différentes Églises.

93. La liturgie, et en premier lieu la célébration de l'Eucharistie, est une école de foi qui conduit au témoignage. La Parole de Dieu annoncée de façon adaptée doit conduire les fidèles à découvrir sa présence et son efficacité dans leur vie et dans celle des hommes d'aujourd'hui. Le *Catéchisme de l'Église catholique* est une base nécessaire. Comme je l'ai déjà indiqué, sa lecture et son enseignement doivent être encouragés, tout comme une initiation concrète à la Doctrine sociale de l'Église, exprimée notamment dans le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, ainsi que dans les grands documents du Magistère pontifical.[85] La réalité de la vie ecclésiale moyen-orientale et l'entraide dans la diaconie de la charité permettront à cette formation d'avoir une dimension œcuménique, selon la spécificité des lieux et en accord avec les autorités ecclésiales respectives.

94. Par ailleurs, l'engagement des chrétiens dans l'Église et dans les institutions de la cité sera renforcé par une solide formation spirituelle. Il semble nécessaire de faciliter aux fidèles, surtout à ceux qui vivent dans les traditions orientales et à cause de l'histoire de leurs Églises, l'accès aux trésors des Pères de l'Église et des maîtres spirituels. J'invite les Synodes et les autres organismes épiscopaux à réfléchir sérieusement à la réalisation progressive de ce souhait et à l'actualisation nécessaire de l'enseignement patristique qui complétera la formation biblique. Ceci implique qu'en premier lieu les prêtres, les consacrés et les séminaristes ou novices puisent dans ces trésors pour approfondir leur vie personnelle de foi, afin de pouvoir ensuite les

[85] Cfr *Proposition* 30.

partager avec sûreté. Les enseignements des maîtres spirituels de l'Orient et de l'Occident, et ceux des saints et saintes aideront celui ou celle qui cherche vraiment Dieu.

CONCLUSION

95. « Sois sans crainte, petit troupeau! » (*Lc* 12, 32) C'est avec ces paroles du Christ, que je désire encourager tous les pasteurs et les fidèles chrétiens au Moyen-Orient à garder courageusement vivante la flamme de l'amour divin dans l'Église et dans leurs milieux de vie et d'activités. C'est ainsi qu'ils maintiendront intègres l'essence et la mission de l'Église telles que le Christ les a voulues. C'est ainsi aussi que les diversités légitimes et historiques enrichiront la communion entre les baptisés, avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ dont le sang purifie de tout péché (cfr *1 Jn* 1, 3.6-7). À l'aube de la chrétienté, saint Pierre, Apôtre de Jésus Christ, a écrit sa Première Lettre à des communautés croyantes d'Asie mineure en difficultés. Au début de ce nouveau millénaire, il a été bon que se réunissent en Synode autour du successeur de Pierre des Pasteurs et des fidèles du Moyen-Orient et d'ailleurs, pour prier et réfléchir ensemble. L'exigence apostolique et la complexité du moment invitent à la prière et au dynamisme pastoral. L'urgence de l'heure et l'injustice de tant de situations dramatiques demandent, en faisant une relecture de la Première Lettre de saint Pierre, de s'unir pour témoigner ensemble du Christ mort et ressuscité. Cet être-ensemble, cette communion voulue par notre Seigneur et Dieu, est nécessaire plus que jamais. Mettons de côté tout ce qui semble être cause d'insatisfaction, même légitime, pour nous concentrer d'un seul cœur sur l'unique nécessaire: unir dans le Fils unique tous les hommes et tout l'univers (cfr *Rm* 8, 29; *Ep* 1, 5.10).

96. Le Christ a confié à Pierre la mission spécifique de faire paître ses brebis (cfr *Jn* 21, 15-17) et c'est sur lui qu'il a édifié son Église (cfr *Mt* 16, 18). Le Successeur de Pierre que je suis, n'oublie pas les tribulations et les souffrances des fidèles du Christ et, surtout, de ceux qui vivent au Moyen-Orient. Le Pape leur est particulièrement uni spirituellement. Voilà pourquoi au nom de Dieu, je demande aux responsables politiques et religieux des sociétés non pas seulement de soulager ces souffrances, mais d'éliminer les causes qui les produisent. Je leur demande de tout mettre en œuvre pour qu'enfin règne la paix.

97. Le Pape n'oublie pas non plus que l'Église — la cité sainte, la Jérusalem céleste — dont le Christ est la pierre angulaire (cfr *1 P* 2, 4. 7) et dont lui-même a reçu la mission de prendre soin sur terre, est construite sur des assises faites de pierreries différentes, colorées et précieuses (cfr *Ap* 21, 14. 19-20). Les vénérables Églises orientales et l'Église de rite latin sont ces joyaux resplendissants, qui s'effacent en adoration devant « le fleuve de vie, limpide comme le cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau » (*Ap* 22, 1).

98. C'est pour permettre aux hommes de voir la face de Dieu et son nom inscrit sur leurs fronts (cfr *Ap* 22, 4), que j'invite l'ensemble des fidèles catholiques à se laisser conduire par l'Esprit de Dieu pour consolider davantage entre eux la communion, et à la vivre dans une fraternité simple et joyeuse. Je sais que certaines circonstances peuvent parfois conduire à incliner vers des accommodements qui menacent de rompre la communion humaine et chrétienne. Elles y arrivent malheureusement trop souvent, et cette tiédeur déplaît à Dieu (cfr *Ap* 3, 15-19). La lumière du Christ (cfr *Jn* 12, 46) veut rejoindre les recoins de la terre et de l'homme, même les plus obscurs (cfr *1 P* 2, 9). Pour être un lampadaire porteur de l'unique Lumière (cfr *Lc* 11, 33-36) et pour pouvoir témoigner partout (cfr *Mc* 16, 15-18), il importe de choisir le chemin qui mène à la vie (cfr *Mt* 7, 14) en laissant derrière soi les œuvres stériles des ténèbres (cfr *Ep* 5, 9-14) et en les rejetant avec détermination (cfr *Rm* 13, 12s).

99. Puisse la fraternité des chrétiens devenir par son témoignage, un levain dans la pâte humaine (cfr *Mt* 13, 33)! Puissent les chrétiens du Moyen-Orient, catholiques et autres, donner dans l'unité avec courage ce témoignage peu facile, mais exaltant à cause du Christ, pour recevoir la couronne de vie (cfr *Ap* 2, 10b)! L'ensemble de la communauté chrétienne les encourage et les soutient. Puisse l'épreuve que vivent certains de nos frères et sœurs (cfr *Ps* 66 [65] 10; *Is* 48, 10; *1 P* 1, 7), fortifier la fidélité et la foi de tous! « À vous grâce et paix en abondance ... Paix à vous tous, qui êtes dans le Christ » (*1 P* 1, 2b; 5, 14b)!

100. Le cœur de Marie, *Théotókos* et Mère de l'Église, a été transpercé (cfr Lc 2, 34-35) à cause de la 'contradiction' que son Divin Fils a apportée, c'est à dire à cause des oppositions et de l'hostilité à la mission de lumière que le Christ a affrontées et que l'Église, son Corps mystique, continue de vivre.

Marie, que l'Église entière, aussi bien en Orient qu'en Occident, vénère avec tendresse, nous assistera maternellement. Marie, la toute Sainte, qui a cheminé parmi nous, saura une nouvelle fois présenter nos nécessités à son Divin Fils. Elle nous offre son Fils. Écoutons-la qui nous ouvre à l'espérance: « Tout ce qu'il vous dira, faites-le! » (*Jn* 2, 5).

Donné à Beyrouth, au Liban, le 14 septembre 2012, fête de la Croix Glorieuse, en la huitième année de mon Pontificat.

BENOÎT XVI

HOMILIAE

I

Iter in Libanum: Beryti, dum Summus Pontifex Eucharistiam celebrat et Apostolicam Adhortationem « Ecclesia in Medio Oriente » tradit apud consaeptum « Beirut City Center Waterfront » nuncupatum.*

Chers frères et sœurs,

« *Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ!* ».[1] Béni soit-il en ce jour où j'ai la joie d'être ici avec vous, au Liban, pour remettre aux Évêques de la région l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente*! Je remercie cordialement Sa Béatitude Bechara Boutros Raï pour ses aimables paroles de bienvenue. Je salue les autres Patriarches et les Évêques des Églises orientales, les Évêques latins des régions avoisinantes ainsi que les Cardinaux et les Évêques venus d'autres pays. Je vous salue tous avec grande affection, chers frères et sœurs du Liban et aussi des pays de toute cette région bien-aimée du Moyen-Orient, venus célébrer, avec le successeur de Pierre, Jésus-Christ crucifié, mort et ressuscité. J'adresse aussi mon salut déférent au Président de la République et aux autorités libanaises, aux responsables et aux membres des autres traditions religieuses qui ont voulu être présents ce matin.

En ce dimanche où l'Évangile nous interroge sur la véritable identité de Jésus, nous voici transportés avec les disciples, sur la route qui conduit vers les villages de la région de Césarée de Philippe. « *Et vous, que dites-vous? pour vous qui suis-je?* »[2] leur demande Jésus? Le moment choisi pour leur poser cette question n'est pas sans signification. Jésus se trouve à un tournant déterminant de son existence. Il monte vers Jérusalem, vers le lieu où va s'accomplir, par la croix et la résurrection, l'événement central de notre salut. C'est aussi à Jérusalem, qu'à l'issue de tous ces événements, l'Église va naître. Et lorsque, à ce moment décisif, Jésus demande d'abord à ses disciples « *Pour les gens, qui suis-je?* »,[3] les réponses qu'ils lui rapportent sont bien

* Die 16 Septembris 2012.

[1] *Ep* 1, 3.

[2] *Mc* 8, 29.

[3] *Mc* 8, 27.

diverses: Jean-Baptiste, Élie, un prophète! Aujourd'hui encore, comme au long des siècles, ceux qui, de multiples manières, ont trouvé Jésus sur leur route apportent leurs réponses. Ce sont des approches qui peuvent permettre de trouver le chemin de la vérité. Mais, sans être nécessairement fausses, elles restent insuffisantes, car elles n'accèdent pas au cœur de l'identité de Jésus. Seul celui qui accepte de le suivre sur son chemin, de vivre en communion avec lui dans la communauté des disciples, peut en avoir une véritable connaissance. C'est alors que Pierre qui, depuis un certain temps, a vécu avec Jésus, va donner sa réponse: « *Tu es le Messie* ».[4] Réponse juste sans aucun doute, mais pourtant insuffisante, puisque Jésus ressent le besoin de la préciser. Il entrevoit que les gens pourraient se servir de cette réponse pour des desseins qui ne sont pas les siens, pour susciter de faux espoirs temporels sur lui. Il ne se laisse pas enfermer dans les seuls attributs du libérateur humain que beaucoup attendent.

En annonçant à ses disciples qu'il devra souffrir, être mis à mort avant de ressusciter, Jésus veut leur faire comprendre qui il est en vérité. Un Messie souffrant, un Messie serviteur, et non un libérateur politique tout-puissant. Il est le Serviteur obéissant à la volonté de son Père jusqu'à perdre sa vie. C'est ce qu'annonçait déjà le prophète Isaïe dans la première lecture. Jésus va ainsi à l'encontre de ce que beaucoup attendaient de lui. Son affirmation choque et dérange. Et on entend la contestation de Pierre, qui lui fait des reproches, refusant pour son maître la souffrance et la mort! Jésus est sévère à son égard, et il fait comprendre que celui qui veut être son disciple, doit accepter d'être serviteur, comme lui s'est fait Serviteur.

Se mettre à la suite de Jésus, c'est prendre sa croix pour l'accompagner sur son chemin, un chemin incommode qui n'est pas celui du pouvoir ou de la gloire terrestre, mais celui qui conduit nécessairement à se renoncer soi-même, à perdre sa vie pour le Christ et l'Évangile, afin de la sauver. Car nous sommes assurés que ce chemin conduit à la résurrection, à la vie véritable et définitive avec Dieu. Décider d'accompagner Jésus Christ qui s'est fait le Serviteur de tous exige une intimité toujours plus grande avec lui, en se mettant à l'écoute attentive de sa Parole pour y puiser l'inspiration de nos actes. En promulguant l'*Année de la foi*, qui doit commencer le 11 octobre prochain, j'ai voulu que chaque fidèle puisse s'engager de manière renouvelée sur ce chemin de la conversion du cœur. Tout au long de cette année, je vous

[4] *Mc* 8, 29.

encourage donc vivement à approfondir votre réflexion sur la foi pour la rendre plus consciente et pour fortifier votre adhésion au Christ Jésus et à son Évangile.

Frères et sœurs, le chemin sur lequel Jésus veut nous conduire est un chemin d'espérance pour tous. La gloire de Jésus se révèle au moment où, dans son humanité, il se montre le plus faible, particulièrement lors de l'Incarnation et sur la croix. C'est ainsi que Dieu manifeste son amour, en se faisant serviteur, en se donnant à nous. N'est-ce pas un mystère extraordinaire, parfois difficile à admettre? L'Apôtre Pierre lui-même ne le comprendra que plus tard.

Dans la deuxième lecture, saint Jacques nous a rappelé combien cette suite de Jésus, pour être authentique exige des actes concrets. «*C'est par mes actes que je te montrerai ma foi*».[5] C'est une exigence impérative pour l'Église de servir et pour les chrétiens d'être de vrais serviteurs à l'image de Jésus. Le service est un élément fondateur de l'identité des disciples du Christ.[6] La vocation de l'Église et du chrétien est de servir, comme le Seigneur lui-même l'a fait, gratuitement et pour tous, sans distinction. Ainsi, servir la justice et la paix, dans un monde où la violence ne cesse d'étendre son cortège de mort et de destruction, est une urgence afin de s'engager pour une société fraternelle, pour bâtir la communion! Chers frères et sœurs, je prie particulièrement le Seigneur de donner à cette région du Moyen-Orient des serviteurs de la paix et de la réconciliation pour que tous puissent vivre paisiblement et dans la dignité. C'est un témoignage essentiel que les chrétiens doivent rendre ici, en collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté. Je vous appelle tous à œuvrer pour la paix. Chacun à son niveau et là où il se trouve.

Le service doit encore être au cœur de la vie de la communauté chrétienne elle-même. Tout ministère, toute charge dans l'Église, sont d'abord un service de Dieu et des frères! C'est cet esprit qui doit animer tous les baptisés, les uns à l'égard des autres, notamment par un engagement effectif auprès des plus pauvres, des marginalisés, de ceux qui souffrent, pour que soit préservée la dignité inaliénable de toute personne.

Chers frères et sœurs qui souffrez dans votre corps ou dans votre cœur, votre souffrance n'est pas vaine ! Le Christ Serviteur se fait proche de tous ceux qui souffrent. Il est présent auprès de vous. Puissiez-vous trouver sur

[5] *Jc* 2, 18.
[6] Cfr *Jn* 13, 15-17.

votre route des frères et des sœurs qui manifestent concrètement sa présence aimante qui ne saurait vous abandonner! Soyez remplis d'espérance à cause du Christ!

Et vous tous, frères et sœurs, qui êtes venus participer à cette célébration, cherchez à devenir toujours plus conformes au Seigneur Jésus, lui qui s'est fait le Serviteur de tous pour la vie du monde. Que Dieu bénisse le Liban, qu'il bénisse tous les peuples de cette région bien-aimée du Moyen-Orient et leur fasse le don de sa paix. Amen.

II

Laureti, dum Eucharistia apud forum Sanctuarii celebratur.*

Signori Cardinali,
Venerati Fratelli nell'episcopato,
cari fratelli e sorelle!

Il 4 ottobre del 1962, il Beato Giovanni XXIII venne in pellegrinaggio a questo Santuario per affidare alla Vergine Maria il Concilio Ecumenico Vaticano II, che si sarebbe inaugurato una settimana dopo. In quella occasione, egli, che nutriva una filiale e profonda devozione alla Madonna, si rivolse a lei con queste parole: « Oggi, ancora una volta, ed in nome di tutto l'episcopato, a Voi, dolcissima Madre, che siete salutata *Auxilium Episcoporum*, chiediamo per Noi, Vescovo di Roma e per tutti i Vescovi dell'universo di ottenerci la grazia di entrare nell'aula conciliare della Basilica di San Pietro come entrarono nel Cenacolo gli Apostoli e i primi discepoli di Gesù: un cuor solo, un palpito solo di amore a Cristo e alle anime, un proposito solo di vivere e di immolarci per la salvezza dei singoli e dei popoli. Così, per la vostra materna intercessione, negli anni e nei secoli futuri, si possa dire che la grazia di Dio ha prevenuto, accompagnato e coronato il ventunesimo Concilio Ecumenico, infondendo nei figli tutti della Santa Chiesa nuovo fervore, slancio di generosità, fermezza di propositi ».[1]

* Die 4 Octobris 2012.

[1] *AAS* 54 [1962], 727.

A distanza di cinquant'anni, dopo essere stato chiamato dalla divina Provvidenza a succedere sulla cattedra di Pietro a quel Papa indimenticabile, anch'io sono venuto qui pellegrino per affidare alla Madre di Dio due importanti iniziative ecclesiali: l'*Anno della fede*, che avrà inizio tra una settimana, l'11 ottobre, nel cinquantesimo anniversario dell'apertura del Concilio Vaticano II, e l'Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi, da me convocata nel mese di ottobre sul tema «*La nuova evangelizzazione per la trasmissione della fede cristiana*». Cari amici! A voi tutti porgo il mio più cordiale saluto. Ringrazio l'Arcivescovo di Loreto, Mons. Giovanni Tonucci, per le calorose espressioni di benvenuto. Saluto gli altri Vescovi presenti, i Sacerdoti, i Padri Cappuccini, ai quali è affidata la cura pastorale del santuario, e le Religiose. Rivolgo un deferente pensiero al Sindaco, Dott. Paolo Niccoletti, che pure ringrazio per le sue cortesi parole, al Rappresentante del Governo ed alle Autorità civili e militari presenti. E la mia riconoscenza va a tutti coloro che hanno generosamente offerto la loro collaborazione per la realizzazione di questo mio Pellegrinaggio.

Come ricordavo nella Lettera Apostolica di indizione, attraverso l'*Anno della fede* «intendo invitare i Confratelli Vescovi di tutto l'orbe perché si uniscano al Successore di Pietro, nel tempo di grazia spirituale che il Signore ci offre, per fare memoria del dono prezioso della fede».[2] E proprio qui a Loreto abbiamo l'opportunità di metterci alla scuola di Maria, di lei che è stata proclamata «beata» perché «ha creduto».[3] Questo Santuario, costruito attorno alla sua casa terrena, custodisce la memoria del momento in cui l'Angelo del Signore venne da Maria con il grande annuncio dell'Incarnazione, ed ella diede la sua risposta. Questa umile abitazione è una testimonianza concreta e tangibile dell'avvenimento più grande della nostra storia: l'Incarnazione; il Verbo si è fatto carne, e Maria, la serva del Signore, è il canale privilegiato attraverso il quale Dio è venuto ad abitare in mezzo a noi.[4] Maria ha offerto la propria carne, ha messo tutta se stessa a disposizione della volontà di Dio, diventando «luogo» della sua presenza, «luogo» in cui dimora il Figlio di Dio. Qui possiamo richiamare le parole del Salmo con le quali, secondo la *Lettera agli Ebrei*, Cristo ha iniziato la sua vita terrena dicendo al Padre: «Tu non hai voluto né sacrificio né offerta, un corpo invece mi hai

[2] *Porta fidei*, 8.
[3] *Lc* 1, 45.
[4] Cfr *Gv* 1, 14.

preparato... Allora ho detto: "Ecco, io vengo per fare, o Dio, la tua volontà" ».[5] Maria dice parole simili di fronte all'Angelo che le rivela il piano di Dio su di lei: « Ecco la serva del Signore; avvenga per me secondo la tua parola ».[6] La volontà di Maria coincide con la volontà del Figlio nell'unico progetto di amore del Padre e in lei si uniscono cielo e terra, Dio creatore e la sua creatura. Dio diventa uomo, Maria si fa « casa vivente » del Signore, tempio dove abita l'Altissimo. Il Beato Giovanni XXIII cinquant'anni fa, qui a Loreto, invitava a contemplare questo mistero, a « riflettere su quel congiungimento del cielo con la terra, che è lo scopo dell'Incarnazione e della Redenzione », e continuava affermando che lo stesso Concilio aveva come scopo di estendere sempre più il raggio benefico dell'Incarnazione e Redenzione di Cristo in tutte le forme della vita sociale.[7] È un invito che risuona oggi con particolare forza. Nella crisi attuale che interessa non solo l'economia, ma vari settori della società, l'Incarnazione del Figlio di Dio ci dice quanto l'uomo sia importante per Dio e Dio per l'uomo. Senza Dio l'uomo finisce per far prevalere il proprio egoismo sulla solidarietà e sull'amore, le cose materiali sui valori, l'avere sull'essere. Bisogna ritornare a Dio perché l'uomo ritorni ad essere uomo. Con Dio anche nei momenti difficili, di crisi, non viene meno l'orizzonte della speranza: l'Incarnazione ci dice che non siamo mai soli, Dio è entrato nella nostra umanità e ci accompagna.

Ma il dimorare del Figlio di Dio nella « casa vivente », nel tempio, che è Maria, ci porta ad un altro pensiero: dove abita Dio, dobbiamo riconoscere che tutti siamo « a casa »; dove abita Cristo, i suoi fratelli e le sue sorelle non sono più stranieri. Maria, che è madre di Cristo è anche nostra madre, ci apre la porta della sua Casa, ci guida ad entrare nella volontà del suo Figlio. È la fede, allora, che ci dà una casa in questo mondo, che ci riunisce in un'unica famiglia e che ci rende tutti fratelli e sorelle. Contemplando Maria, dobbiamo domandarci se anche noi vogliamo essere aperti al Signore, se vogliamo offrire la nostra vita perché sia una dimora per Lui; oppure se abbiamo paura che la presenza del Signore possa essere un limite alla nostra libertà, e se vogliamo riservarci una parte della nostra vita, in modo che possa appartenere solo a noi. Ma è proprio Dio che libera la nostra libertà, la libera dalla chiusura in se stessa, dalla sete di potere, di possesso, di dominio, e la rende capace di aprirsi

[5] 10, 5.7.
[6] *Lc* 1, 38.
[7] Cfr *AAS* 54 [1962], 724.

alla dimensione che la realizza in senso pieno: quella del dono di sé, dell'amore, che si fa servizio e condivisione.

La fede ci fa abitare, dimorare, ma ci fa anche camminare nella via della vita. Anche a questo proposito, la Santa Casa di Loreto conserva un insegnamento importante. Come sappiamo, essa fu collocata sopra una strada. La cosa potrebbe apparire piuttosto strana: dal nostro punto di vista, infatti, la casa e la strada sembrano escludersi. In realtà, proprio in questo particolare aspetto, è custodito un messaggio singolare di questa Casa. Essa non è una casa privata, non appartiene a una persona o a una famiglia, ma è un'abitazione aperta a tutti, che sta, per così dire, sulla strada di tutti noi. Allora, qui a Loreto, troviamo una casa che ci fa rimanere, abitare, e che nello stesso tempo ci fa camminare, ci ricorda che siamo tutti pellegrini, che dobbiamo essere sempre in cammino verso un'altra abitazione, verso la casa definitiva, verso la Città eterna, la dimora di Dio con l'umanità redenta.[8]

C'è ancora un punto importante del racconto evangelico dell'Annunciazione che vorrei sottolineare, un aspetto che non finisce mai di stupirci: Dio domanda il « sì » dell'uomo, ha creato un interlocutore libero, chiede che la sua creatura Gli risponda con piena libertà. San Bernardo di Chiaravalle, in uno dei suoi Sermoni più celebri, quasi « rappresenta » l'attesa da parte di Dio e dell'umanità del « sì » di Maria, rivolgendosi a lei con una supplica: « L'angelo attende la tua risposta, perché è ormai tempo di ritornare a colui che lo ha inviato... O Signora, da' quella risposta, che la terra, che gli inferi, anzi, che i cieli attendono. Come il Re e Signore di tutti desiderava vedere la tua bellezza, così egli desidera ardentemente la tua risposta affermativa... Alzati, corri, apri! Alzati con la fede, affrettati con la tua offerta, apri con la tua adesione! ».[9] Dio chiede la libera adesione di Maria per diventare uomo. Certo, il « sì » della Vergine è frutto della Grazia divina. Ma la grazia non elimina la libertà, al contrario, la crea e la sostiene. La fede non toglie nulla alla creatura umana, ma ne permette la piena e definitiva realizzazione.

Cari fratelli e sorelle, in questo pellegrinaggio che ripercorre quello del Beato Giovanni XXIII — e che avviene, provvidenzialmente, nel giorno in cui si fa memoria di san Francesco di Assisi, vero « Vangelo vivente » — vorrei affidare alla Santissima Madre di Dio tutte le difficoltà che vive il nostro

[8] Cfr *Ap* 21, 3.

[9] *In laudibus Virginis Matris*, *Hom.* IV, 8: *Opera omnia*, Edit. Cisterc. 4, 1966, p. 53s.

mondo alla ricerca di serenità e di pace, i problemi di tante famiglie che guardano al futuro con preoccupazione, i desideri dei giovani che si aprono alla vita, le sofferenze di chi attende gesti e scelte di solidarietà e di amore. Vorrei affidare alla Madre di Dio anche questo speciale tempo di grazia per la Chiesa, che si apre davanti a noi. Tu, Madre del « sì », che hai ascoltato Gesù, parlaci di Lui, raccontaci il tuo cammino per seguirlo sulla via della fede, aiutaci ad annunciarlo perché ogni uomo possa accoglierlo e diventare dimora di Dio. Amen!

ALLOCUTIONES

I

Ad participes XXIII Congressus Mariologici Internationalis.*

Cari fratelli e sorelle,

con grande gioia accolgo tutti voi qui a Castel Gandolfo, quasi a conclusione del XXIII Congresso Mariologico Mariano Internazionale. Molto opportunamente state riflettendo sul tema: « La mariologia a partire dal Concilio Vaticano II. Ricezione, bilancio e prospettive », dato che ci accingiamo a ricordare e celebrare il 50º anniversario dell'inizio della grande Assise, apertasi l'11 ottobre 1962.

Saluto cordialmente il Cardinale Angelo Amato, Prefetto della Congregazione delle Cause dei Santi, Presidente del Congresso; il Cardinale Gianfranco Ravasi, Presidente del Pontificio Consiglio della Cultura e del Consiglio di Coordinamento tra Accademie Pontificie, come pure il Presidente e le Autorità Accademiche della Pontificia Accademia Mariana Internazionale, a cui va la mia gratitudine per l'organizzazione di questo importante evento. Un saluto ai Vescovi, ai sacerdoti, ai religiosi e alle religiose, ai Presidenti e ai rappresentanti delle Società mariologiche presenti, agli studiosi di mariologia e, infine, a tutti coloro che partecipano ai lavori del Congresso.

Il Beato Giovanni XXIII volle che il Concilio Ecumenico Vaticano II si aprisse proprio l'11 ottobre, nello stesso giorno in cui, nel 431, il Concilio di Efeso aveva proclamato Maria « *Theotokos* », Madre di Dio.[1] In tale circostanza egli iniziò il suo discorso con parole significative e programmatiche: « *Gaudet Mater Ecclesia quod, singulari Divinae providentiae munere, optatissimus iam dies illuxit, quo, auspice Deipara Virgine, cuius materna dignitas hodie festo ritu recolitur, hic ad Beati Petri sepulchrum Concilium Oecumenicum Vaticanum Secundum sollemniter initium capit* ».[2]

* Die 8 Septembris 2012.

[1] Cfr *AAS* 54, 1962, 67-68.

[2] Trad. it: « La Madre Chiesa si rallegra perché, per un dono speciale della divina Provvidenza, è ormai sorto il giorno tanto desiderato nel quale, auspice la Vergine Madre di Dio, di cui oggi si celebra con gioia la dignità materna, qui, presso il sepolcro di san Pietro, inizia solennemente il Concilio Ecumenico Vaticano II ».

Come sapete, il prossimo 11 ottobre, per ricordare quello straordinario avvenimento, si aprirà solennemente l'*Anno della fede*, che ho voluto indire con il Motu proprio *Porta fidei*, in cui, presentando Maria come modello esemplare di fede, invoco la Sua speciale protezione e intercessione sul cammino della Chiesa, affidando a Lei, beata perché ha creduto, questo tempo di grazia. Anche oggi, cari fratelli e sorelle, la Chiesa gioisce nella celebrazione liturgica della Natività della Beata Vergine Maria, la Tutta Santa, aurora della nostra salvezza.

Il senso di questa festa mariana ci viene ricordato da sant'Andrea di Creta, vissuto tra il VII e l'VIII secolo, in una sua famosa *Omelia per la Festa della Natività di Maria*, in cui l'evento viene presentato come un tassello prezioso dello straordinario mosaico che è il disegno divino di salvezza dell'umanità: « Il mistero del Dio che diventa uomo, la divinizzazione dell'uomo assunto dal Verbo, rappresentano la somma dei beni che Cristo ci ha donati, la rivelazione del piano divino e la sconfitta di ogni presuntuosa autosufficienza umana. La venuta di Dio fra gli uomini, come luce splendente e realtà divina chiara e visibile, è il dono grande e meraviglioso della salvezza che ci viene elargito. La celebrazione odierna onora la natività della Madre di Dio. Però il vero significato e il fine di questo evento è l'incarnazione del Verbo. Infatti Maria nasce, viene allattata e cresciuta per essere la Madre del Re dei secoli, di Dio ».[3] Questa importante e antica testimonianza ci porta al cuore della tematica su cui riflettere e che il Concilio Vaticano II volle sottolineare già nel titolo del Capitolo VIII della Costituzione dogmatica sulla Chiesa *Lumen gentium*: « La Beata Vergine Maria Madre di Dio nel mistero di Cristo e della Chiesa ». Si tratta del « *nexus mysteriorum* », dell'intimo collegamento tra i misteri della fede cristiana, che il Concilio ha indicato come orizzonte per comprendere i singoli elementi e le diverse affermazioni del patrimonio della fede cattolica.

Nel Concilio, a cui presi parte da giovane teologo come esperto, ebbi modo di vedere i vari modi di affrontare le tematiche circa la figura e il ruolo della Beata Vergine Maria nella storia della salvezza. Nella seconda sessione del Concilio un nutrito gruppo di Padri chiese che della Madonna si trattasse in seno alla Costituzione sulla Chiesa, mentre un altrettanto numeroso gruppo sostenne la necessità di un documento specifico che mettesse adeguatamente in luce la dignità, i privilegi e il singolare ruolo di Maria nella redenzione

[3] *Discorso I*: *PG* 97, 806-807.

operata da Cristo. Con la votazione del 29 ottobre 1963 si decise di optare per la prima proposta e lo schema della Costituzione Dogmatica sulla Chiesa fu arricchito con il capitolo sulla Madre di Dio, nel quale la figura di Maria, riletta e riproposta a partire dalla Parola di Dio, dai testi della tradizione patristica e liturgica, oltre che dalla ampia riflessione teologica e spirituale, appare in tutta la sua bellezza e singolarità e strettamente inserita nei misteri fondamentali della fede cristiana. Maria, di cui è sottolineata innanzitutto la fede, è compresa nel mistero di amore e di comunione della SS. Trinità; la sua cooperazione al piano divino della salvezza e all'unica mediazione di Cristo è chiaramente affermata e posta nel giusto rilievo, facendone così un modello e un punto di riferimento per la Chiesa, che in Lei riconosce se stessa, la propria vocazione e la propria missione. La pietà popolare, da sempre rivolta a Maria, risulta infine nutrita dai riferimenti biblici e patristici. Certo, il testo conciliare non ha esaurito tutte le problematiche relative alla figura della Madre di Dio, ma costituisce l'orizzonte ermeneutico essenziale per ogni ulteriore riflessione, sia di carattere teologico, sia di carattere più prettamente spirituale e pastorale. Rappresenta, inoltre, un prezioso punto di equilibrio, sempre necessario, tra la razionalità teologica e l'affettività credente. La singolare figura della Madre di Dio deve essere colta e approfondita da prospettive diverse e complementari: mentre rimane sempre valida e necessaria la *via veritatis*, non si può non percorrere anche la *via pulchritudinis* e la *via amoris* per scoprire e contemplare ancor più profondamente la fede cristallina e solida di Maria, il suo amore per Dio, la sua speranza incrollabile. Per questo, nell'Esortazione apostolica *Verbum Domini*, ho rivolto un invito a proseguire sulla linea dettata dal Concilio,[4] invito che rivolgo cordialmente a voi, cari amici e studiosi. Offrite il vostro competente contributo di riflessione e di proposta pastorale, per far sì che l'imminente *Anno della Fede* possa rappresentare per tutti i credenti in Cristo un vero momento di grazia, in cui la fede di Maria ci preceda e ci accompagni come faro luminoso e come modello di pienezza e maturità cristiana a cui guardare con fiducia e da cui attingere entusiasmo e gioia per vivere con sempre maggiore impegno e coerenza la nostra vocazione di figli di Dio, fratelli in Cristo, membra vive del suo Corpo che è la Chiesa.

Affido tutti voi e il vostro impegno di ricerca alla materna protezione di Maria e vi imparto una particolare Benedizione Apostolica. Grazie.

[4] Cfr n. 27.

II

Iter apostolicum in Libanum: Colloquium Beatissimi Patris cum diurnariis dum iter aërium suscipit.*

Padre Lombardi: Santità, benvenuto e grazie per essere qui con noi. I giornalisti al seguito sono poco più di 50, di diverse lingue e nazionalità. Naturalmente ce ne sono molte centinaia, forse migliaia, che ci aspettano invece in Libano e tutti sono molto attenti a questo viaggio sapendone l'impegno e l'importanza. Le siamo grati per essere con noi per rispondere a delle domande impegnative che i giornalisti stessi hanno formulato nei giorni precedenti. Le prime due domande le formulo in francese. Il Santo Padre risponde in francese come lingua più o meno ufficiale del viaggio e le altre tre in italiano.

Domanda: *Saint-Père, en ces jours, il y a des anniversaires terribles, comme le 11 septembre ou le massacre de Sabra et Chatila; aux frontières du Liban, il y a une sanglante guerre civile, et nous voyons aussi que dans d'autres pays, le risque de la violence est toujours présent. Saint-Père, avec quels sentiments vous affrontez ce voyage? Est-ce que vous avez été tenté d'y renoncer pour l'insécurité, ou quelqu'un vous a suggéré d'y renoncer?*

Santo Padre: Chers amis, je suis très heureux et reconnaissant de cette possibilité de parler avec vous. Je puis dire que personne ne m'a conseillé de renoncer à ce voyage, et de ma part, je n'ai jamais pensé à cette hypothèse parce que je sais que si la situation devient plus compliquée, il est encore plus nécessaire de donner ce signe de fraternité, d'encouragement, de solidarité. Et donc, c'est le sens de mon voyage: inviter au dialogue, inviter à la paix contre la violence, aller ensemble pour trouver les solutions des problèmes. Et donc, mes sentiments dans ce voyage sont surtout des sentiments de reconnaissance pour la possibilité d'aller en ce moment dans ce grand Pays, ce Pays qui est — comme l'a dit le Pape Jean-Paul II — un message multiple, dans cette Région, de la rencontre et de l'origine des trois religions abrahamiques. Et je suis reconnaissant surtout au Seigneur qui m'a donné cette possibilité; je suis reconnaissant à toutes les Institutions et aux personnes qui ont collaboré et

* Die 14 Septembris 2012.

collaborent encore pour cette possibilité. Et je suis reconnaissant pour tant de personnes qui m'accompagnent avec la prière. Dans cette protection de la prière et de la collaboration, je suis heureux et je suis sûr que nous pouvons faire un réel service pour le bien des hommes et pour la paix.

P. Lombardi: Merci, Saint-Père. Un grand nombre de catholiques manifestent leur inquiétude devant la croissance des fondamentalismes dans différentes régions du monde et devant les agressions dont sont victimes de plusieurs chrétiens. Dans ce contexte difficile et souvent sanglant, comment l'Église peut-elle répondre à l'impératif du dialogue avec l'islam, sur lequel vous avez plusieurs fois insisté?

Santo Padre: Le fondamentalisme est toujours une falsification de la religion. Il va contre l'essence de la religion qui veut réconcilier et créer la paix de Dieu dans le monde. Donc, la tâche de l'Église et des religions est se purifier, une haute purification de la religion de cette tentation est toujours nécessaire. Il est de notre tâche d'illuminer et de purifier les consciences et de rendre clair que chaque homme est une image de Dieu et nous devons respecter dans l'autre, non seulement son altérité mais dans l'altérité la réelle essence commune d'être image de Dieu, et traiter l'autre comme une image de Dieu. Donc, le message fondamental de la religion doit être contre la violence qui en est une falsification — comme le fondamentalisme — et doit être l'éducation, l'illumination et la purification des consciences pour les rendre capables au dialogue, à la réconciliation et à la paix.

Padre Lombardi: Continuiamo in italiano. Nel contesto dell'onda di desiderio di democrazia che si è messa in moto in tanti Paesi del Medio Oriente con la cosiddetta «primavera araba», data la realtà sociale nella maggioranza di questi Paesi, in cui i cristiani sono minoranza, non c'è il rischio di una tensione inevitabile fra il dominio della maggioranza e la sopravvivenza del cristianesimo?

Santo Padre: Direi che, di per sé, la primavera araba è una cosa positiva: è un desiderio di maggiore democrazia, maggiore libertà, di maggiore cooperazione, di una rinnovata identità araba. E questo grido della libertà, che viene da una gioventù più formata culturalmente e professionalmente, che desidera maggiore partecipazione nella vita politica, nella vita sociale, è un progresso, una cosa molto positiva e salutata proprio anche da noi cristiani.

Naturalmente, dalla storia delle rivoluzioni, sappiamo che il grido della libertà, così importante e positivo, è sempre in pericolo di dimenticare un aspetto, una dimensione fondamentale della libertà, cioè la tolleranza dell'altro; il fatto che la libertà umana è sempre una libertà condivisa, che solo nella condivisione, nella solidarietà, nel vivere insieme, con determinate regole, può crescere. Questo è sempre il pericolo, così è anche il pericolo in questo caso. Dobbiamo fare tutti il possibile perché il concetto di libertà, il desiderio di libertà vada nella giusta direzione, non dimentichi la tolleranza, l'insieme, la riconciliazione, come parte fondamentale della libertà. Così anche la rinnovata identità araba implica — penso — pure il rinnovamento dell'insieme secolare e millenario di cristiani e arabi, che proprio insieme, nella tolleranza di maggioranza e minoranza, hanno costruito queste terre e non possono non vivere insieme. Perciò penso sia importante vedere l'elemento positivo in questi movimenti e fare la nostra parte perché la libertà sia concepita in modo giusto e risponda a maggior dialogo e non al dominio di uno contro gli altri.

Domanda: Santo Padre, in Siria, come tempo fa in Iraq, molti cristiani si sentono costretti a lasciare a malincuore il loro Paese. Che cosa intende fare o dire la Chiesa cattolica per aiutare in questa situazione, per arginare la scomparsa dei cristiani in Siria e in altri Paesi mediorientali?

Santo Padre: Devo dire innanzi tutto che non solo cristiani fuggono, ma anche musulmani. Naturalmente il pericolo che i cristiani si allontanino e perdano la loro presenza in queste terre è grande e noi dobbiamo fare il possibile per aiutarli a rimanere. L'aiuto essenziale sarebbe la cessazione della guerra, della violenza: questa crea la fuga. Quindi, il primo atto è fare tutto il possibile perché finisca la violenza e sia realmente creata una possibilità di rimanere insieme anche in futuro. Che cosa possiamo fare contro la guerra? Diciamo, naturalmente, sempre diffondere il messaggio della pace, chiarire che la violenza non risolve mai un problema e rafforzare le forze della pace. Importante qui è il lavoro dei giornalisti, che possono aiutare molto per mostrare come la violenza distrugge, non costruisce, non è utile per nessuno. Poi direi forse gesti della cristianità, giornate di preghiera per il Medio Oriente, per i cristiani e i musulmani, mostrare possibilità di dialogo e di soluzioni. Direi anche che deve finalmente cessare l'importazione di armi: perché senza l'importazione di armi la guerra non potrebbe continuare. Invece di impor-

tare le armi, che è un peccato grave, dovremmo importare idee di pace, creatività, trovare soluzioni per accettare ognuno nella sua alterità; dobbiamo quindi rendere visibile nel mondo il rispetto delle religioni, le une delle altre, il rispetto dell'uomo come creatura di Dio, l'amore del prossimo come fondamentale per tutte le religioni. In questo senso, con tutti i gesti possibili, con aiuti anche materiali, aiutare perché cessi la guerra, la violenza, e tutti possano ricostruire il Paese.

P. Lombardi: Santo Padre, Lei porta un'Esortazione apostolica indirizzata a tutti i cristiani del Medio Oriente. Oggi questa è una popolazione sofferente. Oltre alla preghiera e ai sentimenti di solidarietà, Lei vede passi concreti che le Chiese e i cattolici dell'Occidente, soprattutto in Europa e America, possono fare per sostenere i fratelli del Medio Oriente?

Santo Padre: Direi che dobbiamo influire sull'opinione politica e sui politici per impegnarsi realmente, con tutte le forze, con tutte le possibilità, con vera creatività, per la pace, contro la violenza. Nessuno dovrebbe sperare vantaggi dalla violenza, tutti devono contribuire. In questo senso, un lavoro di ammonizione, di educazione, di purificazione è molto necessario da parte nostra. Inoltre, le nostre organizzazioni caritative dovrebbero anche aiutare in modo materiale e fare di tutto. Abbiamo organizzazioni come i Cavalieri del Santo Sepolcro, di per sé solo per la Terra Santa, ma simili organizzazioni potrebbero aiutare materialmente, politicamente, umanamente anche in questi Paesi. Direi, ancora una volta, gesti visibili di solidarietà, giornate di preghiera pubblica, simili cose possono richiamare l'attenzione dell'opinione pubblica, essere fattori reali. Siamo convinti che la preghiera ha un effetto; se fatta con tanta fiducia e fede, avrà il suo effetto.

III

Iter in Libanum: Occasione salutationis ob adventum Beatissimi Patris in internationalem aëroportum Berytensem «Rafiq Hariri».*

Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Présidents du Parlement et du Conseil des ministres,
Chères Béatitudes,
Membres du Corps diplomatique,
Autorités civiles et religieuses présentes, chers amis,

J'ai la joie, Monsieur le Président, de répondre à l'aimable invitation que vous m'avez adressée à me rendre dans votre pays, ainsi qu'à celle reçue des Patriarches et des Évêques catholiques du Liban. Cette double invitation manifeste, si nécessaire, le double but de ma visite dans votre pays. Elle souligne l'excellence des relations qui existent depuis toujours entre le Liban et le Saint-Siège, et elle voudrait contribuer à les renforcer. Cette visite est aussi la réponse à celles que vous m'avez faites au Vatican en novembre 2008, et plus récemment en février 2011, visite qui a été suivie neuf mois plus tard par celle de Monsieur le Premier Ministre.

C'est lors de la seconde de nos rencontres, que la majestueuse statue de saint Maron a été bénie. Sa présence silencieuse au chevet de la basilique Saint-Pierre rappelle de manière permanente le Liban sur le lieu même où l'apôtre Pierre a été enseveli. Elle manifeste un héritage spirituel séculaire en confirmant la vénération des Libanais pour le premier des Apôtres et pour ses successeurs. C'est pour marquer leur grande dévotion à Simon Pierre que les Patriarches maronites ajoutent à leur prénom celui de Boutros. Il est beau de voir que du sanctuaire pétrinien, Saint Maron intercède continuellement pour votre pays et pour l'ensemble du Moyen-Orient. Je vous remercie par avance, Monsieur le Président, pour tous les efforts entrepris en vue de la bonne réussite de mon séjour parmi vous.

Un autre motif de ma visite est la signature et la remise de l'Exhortation apostolique post-synodale de l'assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des évêques, *Ecclesia in Medio Oriente.* Il s'agit-là d'un événement ecclésial d'importance. Je remercie tous les Patriarches catholiques qui se sont déplacés, et plus particulièrement le Patriarche émérite, le cher Cardinal

* Die 14 Septembris 2012.

Nasrallah Boutros Sfeir, et son successeur, le Patriarche Bechara Boutros Raï. Je salue fraternellement tous les Évêques du Liban, ainsi que ceux qui ont voyagé pour prier avec moi et recevoir des mains-mêmes du Pape ce document. À travers eux, je salue paternellement tous les chrétiens du Moyen-Orient. Destinée à l'ensemble du monde, l'Exhortation se propose d'être pour eux une feuille de route pour les années à venir. Je me réjouis également de pouvoir rencontrer durant ces jours-ci de nombreuses représentations des communautés catholiques de votre pays, de pouvoir célébrer et prier ensemble. Leur présence, leur engagement et leur témoignage sont une contribution reconnue et hautement appréciée dans la vie quotidienne de tous les habitants de votre cher pays.

Je tiens à saluer aussi avec grande déférence les Patriarches et Évêques orthodoxes venus me recevoir, ainsi que les représentants des diverses communautés religieuses du Liban. Votre présence, chers amis, démontre l'estime et la collaboration que vous souhaitez promouvoir entre tous dans le respect mutuel. Je vous remercie pour vos efforts et je suis certain que vous continuerez à rechercher des voies d'unité et de concorde. Je n'oublie pas les événements tristes et douloureux qui ont affligés votre beau pays durant de longues années. L'heureuse convivialité toute libanaise, doit démontrer à l'ensemble du Moyen-Orient et au reste du monde qu'à l'intérieur d'une nation, peuvent exister la collaboration entre les différentes Églises, toutes membres de l'unique Église catholique, dans un esprit fraternel de communion avec les autres chrétiens, et dans le même temps, la convivialité et le dialogue respectueux entre les chrétiens et leurs frères d'autres religions. Vous savez comme moi que cet équilibre qui est présenté partout comme un exemple, est extrêmement délicat. Il menace parfois de se rompre lorsqu'il est tendu comme un arc, ou soumis à des pressions qui sont trop souvent partisanes, voire intéressées, contraires et étrangères à l'harmonie et à la douceur libanaises. C'est là qu'il faut faire preuve de réelle modération et de grande sagesse. Et la raison doit prévaloir sur la passion unilatérale pour favoriser le bien commun de tous. Le grand roi Salomon qui connaissait Hiram, le roi de Tyr, n'a-t-il pas jugé que la sagesse était la vertu suprême? C'est pourquoi il l'a demandée à Dieu instamment, et Dieu lui donna un cœur sage et intelligent.[1]

[1] Cfr *1 R* 3, 9-12.

Je viens aussi pour dire combien est importante la présence de Dieu dans la vie de chacun et combien la façon de *vivre ensemble*, cette convivialité dont désire témoigner votre pays, ne sera profonde que si elle est fondée sur un regard accueillant et une attitude de bienveillance envers l'autre, que si elle est enracinée en Dieu qui désire que tous les hommes soient frères. Le fameux équilibre libanais qui veut continuer à être une réalité, peut se prolonger grâce à la bonne volonté et à l'engagement de tous les Libanais. Alors seulement, il servira de modèle aux habitants de toute la région, et au monde entier. Il ne s'agit pas là uniquement d'une œuvre humaine, mais d'un don de Dieu qu'il faut demander avec insistance, préserver à tout prix, et consolider avec détermination.

Les liens entre le Liban et le Successeur de Pierre sont historiques et profonds. Monsieur le Président et chers amis, je viens au Liban comme un pèlerin de paix, comme un ami de Dieu, et comme un ami des hommes. أعطيكم سَلامي [« *Je vous donne ma paix* »] dit le Christ.[2] Et au-delà de votre pays, je viens aussi aujourd'hui symboliquement dans tous les pays du Moyen Orient, comme un pèlerin de paix, comme un ami de Dieu, et comme un ami de tous les habitants de tous les pays de la région quelles que soient leur appartenance et leur croyance. À eux aussi le Christ dit: أعطيكم سَلامي [« *Je vous donne ma paix* »]. Vos joies et vos peines sont continuellement présentes dans la prière du Pape et je demande à Dieu de vous accompagner et de vous soulager. Je puis vous assurer que je prie particulièrement pour tous ceux qui souffrent dans cette région, et ils sont nombreux. La statue de saint Maron me rappelle ce que vous vivez et endurez.

Monsieur le Président, je sais que votre pays me prépare un bel accueil, un accueil chaleureux, l'accueil que l'on réserve à un frère aimé et respecté. Je sais que votre pays veut être digne de « *l'Ahlan wa Sahlan* » libanais. Il l'est déjà et le sera dorénavant encore plus. Je suis heureux d'être avec vous tous. لِيُبَارِك الربُّ جميعَكُم [*Que Dieu vous bénisse tous!*] Merci!

[2] *Jn* 14, 27.

IV

Iter in Libanum: In Sancti Pauli Basilicae visitatione, ubi Apostolicam Adhortationem Postsynodalem « Ecclesia in Medio Oriente » Summus Pontifex subscripsit.*

Monsieur le Président de la République,
Béatitude,
vénérés Patriarches,
chers frères dans l'Épiscopat
et membres du Conseil Spécial du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient,
illustres représentants des confessions religieuses,
du monde de la culture et de la société civile,
chers frères et sœurs dans le Christ, chers amis,

J'exprime ma gratitude au Patriarche Gregorios Laham pour ses paroles d'accueil, ainsi qu'au Secrétaire général du Synode des Évêques, Mgr Nikola Eterović, pour ses mots de présentation. Mes vives salutations vont aux Patriarches, à l'ensemble des évêques orientaux et latins qui sont réunis dans cette belle basilique Saint-Paul, et aux membres du Conseil Spécial du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient. Je me réjouis aussi de la présence de délégations orthodoxe, musulmane et druze, ainsi que de celles du monde de la culture et de la société civile. L'heureuse cohabitation de l'Islam et du Christianisme, deux religions ayant contribué à façonner de grandes cultures, fait l'originalité de la vie sociale, politique et religieuse au Liban. On ne peut que se réjouir de cette réalité qu'il faut absolument encourager. Je confie ce désir aux responsables religieux de votre pays. Je salue affectueusement la chère communauté grecque-melkite qui me reçoit. Votre présence solennise la signature de l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente*, et témoigne que ce document, destiné certes à l'Église universelle, revêt une importance particulière pour l'ensemble du Moyen-Orient.

Il est providentiel que cet acte ait lieu le jour même de la fête de la Croix glorieuse, dont la célébration est née en Orient en 335, au lendemain de la Dédicace de la Basilique de la Résurrection construite sur le Golgotha et le sépulcre de Notre-Seigneur, par l'empereur Constantin-le-Grand, que vous vénérez comme un saint. Dans un mois se célébrera le 1.700ème anniversaire

* Die 14 Septembris 2012.

de l'apparition qui lui fit voir dans la nuit symbolique de son incroyance, le chrisme flamboyant, alors qu'une voix lui disait: « Par ce signe, tu vaincras! ». Plus tard, Constantin signa l'édit de Milan et donna son nom à Constantinople. Il me semble que l'Exhortation post-synodale peut être lue et interprétée à la lumière de la fête de la Croix glorieuse, et plus particulièrement à la lumière du chrisme, le X et le P, des deux premières lettres du mot Χριστο΄ς. Une telle lecture conduit à une véritable redécouverte de l'identité du baptisé et de l'Église, et elle constitue en même temps comme un appel au témoignage dans et par la communion. La communion et le témoignage chrétiens ne sont-ils pas fondés sur le Mystère pascal, sur la crucifixion, la mort et la résurrection du Christ? N'y trouvent-ils pas leur accomplissement plénier? Il existe un lien inséparable entre la Croix et la Résurrection qui ne peut pas être oublié par le chrétien. Sans ce lien, exalter la Croix signifierait justifier la souffrance et la mort pour ne voir en eux qu'une fin fatale. Pour un chrétien, exalter la Croix veut dire communier à la totalité de l'amour inconditionnel de Dieu pour l'homme. C'est poser un acte de foi! Exalter la croix, dans la perspective de la Résurrection, c'est désirer vivre et manifester la totalité de cet amour. C'est poser un acte d'amour! Exalter la Croix conduit à s'engager à être des hérauts de la communion fraternelle et ecclésiale, source du véritable témoignage chrétien. C'est poser un acte d'espérance!

En se penchant sur la situation actuelle des Églises au Moyen-Orient, les Pères synodaux ont pu réfléchir sur les joies et les peines, les craintes et les espoirs des disciples du Christ vivant en ces lieux. Toute l'Église a pu ainsi entendre le cri anxieux et percevoir le regard désespéré de tant d'hommes et de femmes qui se trouvent dans des situations humaines et matérielles ardues, qui vivent de fortes tensions dans la peur et l'inquiétude, et qui veulent suivre le Christ — Celui qui donne sens à leur existence — mais qui s'en trouvent souvent empêchés. C'est pourquoi j'ai désiré que la Première Lettre de Saint Pierre soit la trame du document. En même temps, l'Église a pu admirer ce qu'il y a de beau et de noble dans ces Églises sur ces terres. Comment ne pas rendre grâce à Dieu à tout moment pour vous tous,[1] chers chrétiens du Moyen-Orient! Comment ne pas le louer pour votre courage dans la foi? Comment ne pas le remercier pour la flamme de son amour infini que vous continuez à maintenir vive et ardente en ces lieux

[1] Cfr *1 Th* 1, 2; *Première Partie de l'Exhortation post-synodale.*

qui ont été les premiers à accueillir son Fils incarné? Comment ne pas lui chanter notre reconnaissance pour les élans de communion ecclésiale et fraternelle, pour la solidarité humaine sans cesse manifestée envers tous les enfants de Dieu?

Ecclesia in Medio Oriente permet de repenser le présent pour envisager l'avenir avec le regard même du Christ. Par ses orientations bibliques et pastorales, par son invitation à un approfondissement spirituel et ecclésiologique, par le renouveau liturgique et catéchétique préconisés, par ses appels au dialogue, elle veut tracer un chemin pour retrouver l'essentiel: la *sequela Christi*, dans un contexte difficile et quelquefois douloureux, un contexte qui pourrait faire naître la tentation d'ignorer ou d'oublier la Croix glorieuse. C'est justement maintenant qu'il faut célébrer la victoire de l'amour sur la haine, celle du pardon sur la vengeance, celle du service sur la domination, celle de l'humilité sur l'orgueil, celle de l'unité sur la division. À la lumière de la fête d'aujourd'hui et en vue d'une application fructueuse de l'Exhortation, je vous invite tous à ne pas avoir peur, à demeurer dans la vérité et à cultiver la pureté de la foi. Tel est le langage de la Croix glorieuse! Telle est la folie de la Croix: celle de savoir convertir nos souffrances en cri d'amour envers Dieu et de miséricorde envers le prochain; celle de savoir aussi transformer des êtres attaqués et blessés dans leur foi et leur identité, en vases d'argile prêts à être comblés par l'abondance des dons divins plus précieux que l'or.[2] Il ne s'agit pas là d'un langage purement allégorique, mais d'un appel pressant à poser des actes concrets qui configurent toujours davantage au Christ, des actes qui aident les différentes Églises à refléter la beauté de la première communauté des croyants;[3] des actes similaires à ceux de l'empereur Constantin qui a su témoigner et sortir les chrétiens de la discrimination pour leur permettre de vivre ouvertement et librement leur foi dans le Christ crucifié, mort et ressuscité pour le salut de tous.

Ecclesia in Medio Oriente offre des éléments qui peuvent aider à un examen de conscience personnel et communautaire, à une évaluation objective de l'engagement et du désir de sainteté de chaque disciple du Christ. L'Exhortation ouvre au véritable dialogue interreligieux basé sur la foi au Dieu Un et Créateur. Elle veut aussi contribuer à un œcuménisme plein de ferveur humaine, spirituelle et caritative, dans la vérité et l'amour évangéliques, puisant sa force dans le commandement du Ressuscité: « Allez donc, de toutes

[2] Cfr *2 Co* 4, 7-18.

[3] Cfr *Ac* 2, 41-47; *Deuxième partie de l'Exhortation.*

les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ».[4]

Dans toutes ses composantes, l'Exhortation voudrait aider chaque disciple du Seigneur à vivre pleinement et à transmettre réellement ce qu'il est devenu par le baptême: un fils de Lumière, un être illuminé par Dieu, une lampe nouvelle dans l'obscurité troublante du monde afin que des ténèbres resplendissent la lumière.[5] Ce document veut contribuer à dépouiller la foi de ce qui l'enlaidit, de tout ce qui peut obscurcir la splendeur de la lumière du Christ. La communion est alors une adhésion véritable au Christ, et le témoignage est un rayonnement du Mystère pascal qui donne un sens plénier à la Croix glorieuse. Nous suivons et « proclamons ... un Christ crucifié ... puissance de Dieu et sagesse de Dieu ».[6]

« Sois sans crainte, petit troupeau »[7] et souviens-toi de la promesse faite à Constantin: « Par ce signe, tu vaincras! » Églises au Moyen-Orient, soyez sans crainte, car le Seigneur est vraiment avec vous jusqu'à la fin du monde! Soyez sans crainte, car l'Église universelle vous accompagne par sa proximité humaine et spirituelle! C'est dans ces sentiments d'espérance et d'encouragement à être des protagonistes actifs de la foi par la communion et le témoignage, que dimanche je confierai l'Exhortation post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente* à mes vénérés frères Patriarches, Archevêques et Évêques, à tous les prêtres, aux diacres, aux religieux et aux religieuses, aux séminaristes et aux fidèles laïcs. « Gardez courage »![8] Par l'intercession de la Vierge Marie, la *Théotókos*, j'invoque avec grande affection l'abondance des dons divins sur vous tous! Puisse Dieu accorder à tous les peuples du Moyen-Orient de vivre dans la paix, la fraternité et la liberté religieuse! لِيُبَارِك الربُّ جميعَكُم [*Que Dieu vous bénisse tous!*] Merci!

[4] *Mt* 28, 19-20.
[5] Cfr *Jn* 1, 4-5 et *2 Co* 4, 1-6.
[6] *1 Co* 1, 23-24; cfr *Troisième Partie de l'Exhortation.*
[7] *Lc* 12, 32.
[8] *Jn* 16, 33.

V

Iter in Libanum: Dum Beatissimus Pater Rei Publicae Institutionum sodales, gubernatores, legatos, religionum praesides deque re culturali repraesentantes convenit.*

Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités parlementaires, gouvernementales, institutionnelles et politiques du Liban,
Mesdames et Messieurs les Chefs de mission diplomatique,
Béatitudes, Responsables religieux chers frères dans l'Épiscopat,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

أعطيكم سَلامي [«*Je vous donne ma paix*»][1]! C'est avec cette parole du Christ Jésus que je désire vous saluer et vous remercier de votre accueil et de votre présence. Je vous remercie, Monsieur le Président, non seulement pour vos paroles cordiales mais aussi pour avoir permis cette rencontre. Avec vous, je viens de planter un cèdre du Liban, symbole de votre beau pays. En voyant cet arbrisseau et les soins qu'il demandera pour se fortifier jusqu'à étendre ses branches majestueuses, j'ai pensé à votre pays et à sa destinée, aux Libanais et à leurs espérances, à toutes les personnes de cette Région du monde qui semble connaître les douleurs d'un enfantement sans fin. J'ai alors demandé à Dieu de vous bénir, de bénir le Liban et de bénir tous les habitants de cette Région qui a vu naître de grandes religions et de nobles cultures. Pourquoi Dieu a-t-il choisi cette Région? Pourquoi vit-elle dans la tourmente? Dieu l'a choisie, me semble-t-il, afin qu'elle soit exemplaire, afin qu'elle témoigne à la face du monde la possibilité qu'a l'homme de vivre concrètement son désir de paix et de réconciliation! Cette aspiration est inscrite depuis toujours dans le plan de Dieu, qui l'a imprimée dans le cœur de l'homme. C'est de la paix que je désire vous entretenir car Jésus a dit: أعطيكم سَلامي [«*Je vous donne ma paix*»].

Un pays est avant tout riche des personnes qui vivent en son sein. De chacune d'elles et de toutes ensemble dépend son avenir et sa capacité à s'engager pour la paix. Un tel engagement ne sera possible que dans une société unie. Cependant, l'unité n'est pas l'uniformité. La cohésion de la

* Die 15 Septembris 2012.

[1] *Jn* 14, 27.

société est assurée par le respect constant de la dignité de chaque personne et la participation responsable de chacune selon ses capacités en engageant ce qu'il y a de meilleur en elle. Afin d'assurer le dynamisme nécessaire pour construire et consolider la paix, il faut inlassablement revenir aux fondements de l'être humain. La dignité de l'homme est inséparable du caractère sacré de la vie donnée par le Créateur. Dans le dessein de Dieu, chaque personne est unique et irremplaçable. Elle vient au monde dans une famille, qui est son premier lieu d'humanisation, et surtout la première éducatrice à la paix. Pour construire la paix, notre attention doit donc se porter vers la famille afin de faciliter sa tâche, pour ainsi la soutenir et donc promouvoir partout une culture de la vie. L'efficacité de l'engagement pour la paix dépend de la conception que le monde peut avoir de la vie humaine. Si nous voulons la paix, défendons la vie! Cette logique disqualifie non seulement la guerre et les actes terroristes, mais aussi toute atteinte à la vie de l'être humain, créature voulue par Dieu. L'indifférence ou la négation de ce qui constitue la véritable nature de l'homme empêchent le respect de cette *grammaire* qu'est la loi naturelle inscrite dans le cœur humain.[2] La grandeur et la raison d'être de toute personne ne se trouvent qu'en Dieu. Ainsi, la reconnaissance inconditionnelle de la dignité de tout être humain, de chacun de nous, et celle du caractère sacré de la vie impliquent la responsabilité de tous devant Dieu. Nous devons donc unir nos efforts pour développer une saine anthropologie qui intègre l'unité de la personne. Sans elle, il n'est pas possible de construire la paix véritable.

Pour être plus évidentes dans les pays qui connaissent des conflits armés — ces guerres pleines de vanités et d'horreurs —, les atteintes à l'intégrité et à la vie des personnes existent aussi dans d'autres pays. Le chômage, la pauvreté, la corruption, les diverses addictions, l'exploitation, les trafics de toutes sortes et le terrorisme entraînent, avec la souffrance inacceptable de ceux qui en sont victimes, un affaiblissement du potentiel humain. La logique économique et financière veut sans cesse nous imposer son joug et faire primer l'avoir sur l'être! Mais la perte de chaque vie humaine est une perte pour l'humanité entière. Celle-ci est une grande famille dont nous sommes tous responsables. Certaines idéologies, en remettant en cause de façon directe ou indirecte, ou même légale, la valeur inaliénable de toute personne et le fondement naturel de la famille, sapent les bases de la société. Nous devons

[2] Cfr *Message pour la Journée mondiale de la paix 2007*, n. 3.

être conscients de ces atteintes à l'édification et à l'harmonie du *vivre ensemble*. Seule une solidarité effective constitue l'antidote à tout cela. Solidarité pour rejeter ce qui fait obstacle au respect de tout être humain, solidarité pour soutenir les politiques et les initiatives qui œuvrent en vue d'unir les peuples de façon honnête et juste. Il est beau de voir les actions de collaboration et de vrai dialogue qui construisent une nouvelle manière de vivre ensemble. Une meilleure qualité de vie et de développement intégral n'est possible que dans le partage des richesses et des compétences, en respectant l'identité de chacun. Mais un tel mode de vie convivial, serein et dynamique ne peut exister sans la confiance en l'autre, quel qu'il soit. Aujourd'hui, les différences culturelles, sociales, religieuses, doivent aboutir à vivre un nouveau type de fraternité, où justement ce qui unit est le sens commun de la grandeur de toute personne, et le don qu'elle est à elle-même, aux autres et à l'humanité. Là se trouve la voie de la paix! Là est l'engagement qui nous est demandé! Là est l'orientation qui doit présider aux choix politiques et économiques, à chaque niveau et à l'échelle planétaire!

Pour ouvrir aux générations de demain un avenir de paix, la première tâche est donc celle d'éduquer à la paix pour construire une culture de paix. L'éducation, dans la famille ou à l'école, doit être avant tout l'éducation aux valeurs spirituelles qui donnent à la transmission du savoir et des traditions d'une culture, leur sens et leur force. L'esprit humain a le goût inné du beau, du bien et du vrai. C'est le sceau du divin, la marque de Dieu en lui! De cette aspiration universelle découle une conception morale ferme et juste, qui place toujours la personne au centre. Mais c'est seulement librement que l'homme peut se tourner vers le bien, car « la dignité de l'homme exige de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, personnellement, c'est-à-dire mû et déterminé de l'intérieur, et non sous l'effet de poussées intérieures aveugles ou d'une contrainte purement extérieure ».[3] La tâche de l'éducation est d'accompagner la maturation de la capacité à faire des choix libres et justes, qui peuvent aller à contre-courant des opinions répandues, des modes, des idéologies politiques et religieuses. L'établissement d'une culture de paix est à ce prix! Il faut évidemment bannir la violence verbale ou physique. Elle est toujours une atteinte à la dignité humaine, celle de l'auteur comme celle de la victime. Par ailleurs, en valorisant les œuvres pacifiques et leur rayonnement pour le bien commun, on crée aussi l'intérêt pour la paix. Comme en

[3] *Gaudium et spes*, 17.

témoigne l'histoire, de tels gestes de paix ont un rôle considérable dans la vie sociale, nationale et internationale. L'éducation à la paix formera ainsi des hommes et des femmes généreux et droits, attentifs à tous, et particulièrement aux personnes les plus faibles. Pensées de paix, paroles de paix et gestes de paix créent une atmosphère de respect, d'honnêteté et de cordialité, où les fautes et les offenses peuvent être reconnues en vérité pour avancer ensemble vers la réconciliation. Que les hommes d'État et les responsables religieux y réfléchissent!

Nous devons être bien conscients que le mal n'est pas une force anonyme qui agit dans le monde de façon impersonnelle ou déterministe. Le mal, le démon, passe par la liberté humaine, par l'usage de notre liberté. Il cherche un allié, l'homme. Le mal a besoin de lui pour se déployer. C'est ainsi qu'ayant offensé le 1er commandement, l'amour de Dieu, il en vient à pervertir le second, l'amour du prochain. Avec lui, l'amour du prochain disparaît au profit du mensonge et de l'envie, de la haine et de la mort. Mais il est possible de ne pas se laisser vaincre par le mal et d'être vainqueur du mal par le bien.[4] C'est à cette conversion du cœur que nous sommes appelés. Sans elle, les 'libérations' humaines si désirées déçoivent car elles se meuvent dans l'espace réduit concédé par l'étroitesse d'esprit de l'homme, sa dureté, ses intolérances, ses favoritismes, ses désirs de revanche et ses pulsions de mort. La transformation en profondeur de l'esprit et du cœur est nécessaire pour retrouver une certaine clairvoyance et une certaine impartialité, le sens profond de la justice et celui du bien commun. Un regard nouveau et plus libre rendra capable d'analyser et de remettre en cause des systèmes humains qui conduisent à des impasses, afin d'avancer en tenant compte du passé pour ne plus le répéter avec ses effets dévastateurs. Cette conversion demandée est exaltante car elle ouvre des possibilités en faisant appel aux ressources innombrables qui habitent le cœur de tant d'hommes et de femmes désireux de vivre en paix et prêts à s'engager pour la paix. Or elle est particulièrement exigeante: il s'agit de dire non à la vengeance, de reconnaître ses torts, d'accepter les excuses sans les rechercher, et enfin de pardonner. Car seul le pardon donné et reçu pose les fondements durables de la réconciliation et de la paix pour tous.[5]

Alors seulement peut croître la bonne entente entre les cultures et les religions, la considération sans condescendance des unes pour les autres et

[4] Cfr *Rm* 12, 21.
[5] Cfr *Rm* 12, 16b. 18.

le respect des droits de chacune. Au Liban, la Chrétienté et l'Islam habitent le même espace depuis des siècles. Il n'est pas rare de voir dans la même famille les deux religions. Si dans une même famille cela est possible, pourquoi cela ne le serait-il pas au niveau de l'ensemble de la société? La spécificité du Moyen-Orient se trouve dans le mélange séculaire de composantes diverses. Certes, elles se sont combattues, hélas aussi! Une société plurielle n'existe qu'à cause du respect réciproque, du désir de connaître l'autre et du dialogue continu. Ce dialogue entre les hommes n'est possible que dans la conscience qu'il existe des valeurs communes à toutes les grandes cultures, parce qu'elles sont enracinées dans la nature de la personne humaine. Ces valeurs qui sont comme un substrat, expriment les traits authentiques et caractéristiques de l'humanité. Elles appartiennent aux droits de tout être humain. Dans l'affirmation de leur existence, les différentes religions apportent une contribution décisive. N'oublions pas que la liberté religieuse est le droit fondamental dont dépendent beaucoup d'autres. Professer et vivre librement sa religion sans mettre en danger sa vie et sa liberté doit être possible à quiconque. La perte ou l'affaiblissement de cette liberté prive la personne du droit sacré à une vie intègre sur le plan spirituel. La soi-disant tolérance n'élimine pas les discriminations, parfois elle les conforte même. Et sans l'ouverture au transcendant qui permet de trouver des réponses aux interrogations de son cœur sur le sens de la vie et sur la manière de vivre de façon morale, l'homme devient incapable d'agir selon la justice et de s'engager pour la paix. La liberté religieuse a une dimension sociale et politique indispensable à la paix! Elle promeut une coexistence et une vie harmonieuses par l'engagement commun au service de nobles causes et par la recherche de la vérité qui ne s'impose pas par la violence mais par « la force de la vérité elle-même »,[6] cette Vérité qui est en Dieu. Car la croyance vécue conduit invariablement à l'amour. La croyance authentique ne peut pas conduire à la mort. L'artisan de paix est humble et juste. Les croyants ont donc aujourd'hui un rôle essentiel, celui de témoigner de la paix qui vient de Dieu et qui est un don fait à tous dans la vie personnelle, familiale, sociale, politique et économique.[7] L'inaction des hommes de bien ne doit pas permettre au mal de triompher. Il est pire encore de ne rien faire.

Ces quelques réflexions sur la paix, la société, la dignité de la personne, sur les valeurs de la famille et de la vie, sur le dialogue et la solidarité

[6] *Dignitatis humanae*, 1.
[7] Cfr *Mt* 5, 9; *He* 12, 14.

ne peuvent demeurer de simples idéaux énoncés. Ils peuvent et doivent être vécus. Nous sommes au Liban et c'est ici qu'ils doivent être vécus. Le Liban est appelé, maintenant plus que jamais, à être un exemple. Politiques, diplomates, religieux, hommes et femmes du monde de la culture, je vous invite donc à témoigner avec courage, à temps et à contretemps autour de vous, que Dieu veut la paix, que Dieu nous confie la paix. أعطيكم سَلامي [« *Je vous donne ma paix* »][8] nous dit le Christ! Que Dieu vous bénisse! Merci!

VI

Iter in Libanum: Ritus quo apud Berytensem aëroportum Summus Pontifex dimittitur.*

Monsieur le Président,
Messieurs les Présidents du Parlement et du Conseil des ministres,
Béatitudes et frères dans l'épiscopat,
Autorités civiles et religieuses, et chers amis,

Alors qu'arrive le moment du départ, c'est avec regret que je laisse le cher Liban. Je vous remercie, Monsieur le Président, pour vos paroles et pour avoir favorisé, avec le Gouvernement dont je salue les représentants, l'organisation des divers évènements qui ont marqué ma présence parmi vous, secondé de manière remarquable par l'efficacité des différents services de la République et du secteur privé. Je remercie aussi le Patriarche Bechara Boutros Raï, et tous les Patriarches présents ainsi que les évêques orientaux et latins, les prêtres et les diacres, les religieux et les religieuses, les séminaristes et les fidèles qui se sont déplacés pour me recevoir. Vous visitant, c'est comme si Pierre venait à vous, et vous avez reçu Pierre avec la cordialité qui caractérise vos Églises et votre culture.

Mes remerciements vont particulièrement à l'ensemble du peuple libanais qui forme une belle et riche mosaïque et qui a su manifester au Successeur de Pierre son enthousiasme, par l'apport multiforme et spécifique de chaque

[8] *Jn* 14, 27.

* Die 16 Septembris 2012.

communauté. Je remercie cordialement les vénérables Églises sœurs et les communautés protestantes. Je remercie particulièrement les représentants des communautés musulmanes. Durant tout mon séjour, j'ai pu constater combien votre présence a contribué à la réussite de mon voyage. Le monde arabe et le monde entier auront vu, en ces temps troublés, des chrétiens et des musulmans réunis pour célébrer la paix. Il est de tradition au Moyen-Orient, de recevoir l'hôte de passage avec égard et respect, et vous l'avez fait. Je vous en remercie tous. Mais, à l'égard et au respect, vous avez apporté un complément; il peut se comparer à l'une de ces fameuses épices orientales qui enrichit la saveur des mets: votre chaleur et votre cœur, qui m'ont donné le goût de revenir. Je vous en remercie particulièrement. Que Dieu vous bénisse pour cela!

Durant mon trop bref séjour, motivé principalement par la signature et la remise de l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Medio Oriente*, j'ai pu rencontrer les différentes composantes de votre société. Il y a eu des moments plus officiels, d'autres plus intimes, des moments de haute densité religieuse et de prière fervente et d'autres encore, marqués par l'enthousiasme de la jeunesse. Je rends grâce à Dieu pour ces occasions qu'il a permises, pour les rencontres de qualité que j'ai pu avoir, et pour la prière qui a été faite par tous, et pour tous au Liban et au Moyen-Orient, quelle que soit l'origine ou la confession religieuse de chacun.

Dans sa sagesse, Salomon a fait appel à Hiram de Tyr, pour l'élévation d'une maison pour le Nom de Dieu, un sanctuaire pour l'éternité.[1] Et Hiram que j'ai évoqué en arrivant, envoya du bois provenant des cèdres du Liban.[2] Des boiseries de cèdre meublaient l'intérieur du Temple et portaient des guirlandes de fleurs sculptées.[3] Le Liban était présent dans le Sanctuaire de Dieu. Puisse le Liban d'aujourd'hui, ses habitants, continuer à être présents dans le sanctuaire de Dieu! Puisse le Liban continuer à être un espace où les hommes et les femmes peuvent vivre en harmonie et en paix les uns avec les autres pour donner au monde, non seulement *le témoignage* de l'existence de Dieu, premier thème du Synode passé, mais également, celui de *la communion* entre les hommes, second thème du même Synode, quelle que soit leur sensibilité politique, communautaire et religieuse!

[1] Cfr *Si* 47, 13.
[2] Cfr *1 R* 5, 22.
[3] Cfr *1 R* 6, 18.

Je prie Dieu pour le Liban, afin qu'il vive dans la paix et résiste avec courage à tout ce qui pourrait la détruire ou la miner. Je souhaite au Liban de continuer à permettre la pluralité des traditions religieuses et à ne pas écouter la voix de ceux qui veulent l'en empêcher. Je souhaite au Liban de fortifier la communion entre tous ses habitants, quelle que soit leur communauté et leur religion, en refusant résolument tout ce qui pourrait conduire à la désunion, et en choisissant avec détermination la fraternité. Ce sont là des fleurs qui sont agréables à Dieu, des vertus qui sont possibles et qu'il conviendrait de consolider en les enracinant davantage.

La Vierge Marie, vénérée avec dévotion et tendresse, par les fidèles des confessions religieuses présentes ici, est un modèle sûr pour avancer avec espérance sur le chemin d'une fraternité vécue et authentique. Le Liban l'a bien compris en proclamant il y a quelque temps, le 25 mars comme jour férié, permettant ainsi à tous ses habitants de pouvoir vivre davantage leur unité dans la sérénité. Que la Vierge Marie dont les antiques sanctuaires sont si nombreux dans votre pays, continue à vous accompagner et à vous inspirer!

Que Dieu bénisse le Liban et tous les Libanais! Qu'il ne cesse de les attirer à Lui pour leur donner part à sa vie éternelle! Qu'il les comble de sa joie, de sa paix et de sa lumière! Que Dieu bénisse tout le Moyen-Orient! Sur chacun et chacune d'entre vous, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictions divines. لِيُبَارِكْكُم الربُّ جميعَكُم [*Que Dieu vous bénisse tous!*]

VII

Ad Episcopos participes Congressus a Congregatione pro Episcopis apparati.*

Cari Fratelli nell'episcopato,

Il pellegrinaggio alla Tomba di san Pietro, che avete compiuto in questi giorni di riflessione sul ministero episcopale, assume quest'anno particolare rilievo. Siamo infatti alla vigilia dell'*Anno della fede*, del 50° anniversario dell'apertura del Concilio Ecumenico Vaticano II e della tredicesima Assemblea Generale del Sinodo dei Vescovi sul tema: « Nuova Evangelizzazione per

* Die 20 Septembris 2012.

la trasmissione della fede cristiana ». Questi eventi, ai quali si deve aggiungere il ventennale del *Catechismo della Chiesa Cattolica*, sono occasione per rafforzare la fede, di cui, cari Confratelli, voi siete maestri ed araldi.[1] Vi saluto ad uno ad uno, ed esprimo viva riconoscenza al Cardinale Marc Ouellet, Prefetto della Congregazione per i Vescovi, anche per le parole che mi ha rivolto, e al Cardinale Leonardo Sandri, Prefetto della Congregazione per le Chiese Orientali. Il ritrovarvi insieme a Roma, all'inizio del vostro servizio episcopale, è un momento propizio per fare esperienza concreta della comunicazione e della comunione tra di voi, e, nell'incontro con il Successore di Pietro, alimentare il senso di responsabilità per tutta la Chiesa. In quanto membri del collegio episcopale, infatti, dovete sempre avere una speciale sollecitudine per la Chiesa universale, in primo luogo promuovendo e difendendo l'unità della fede. Gesù Cristo ha voluto affidare la missione dell'annuncio del Vangelo anzitutto al corpo dei Pastori, che devono collaborare tra loro e con il Successore di Pietro,[2] affinché esso raggiunga tutti gli uomini. Ciò è particolarmente urgente nel nostro tempo, che vi chiama ad essere audaci nell'invitare gli uomini di ogni condizione all'incontro con Cristo e a rendere più solida la fede.[3]

Vostra preoccupazione prioritaria sia quella di promuovere e sostenere « un più convinto impegno ecclesiale a favore della nuova evangelizzazione per riscoprire la gioia nel credere e ritrovare l'entusiasmo nel comunicare la fede ».[4] Anche in questo siete chiamati a favorire e alimentare la comunione e la collaborazione tra tutte le realtà delle vostre diocesi. L'evangelizzazione, infatti, non è opera di alcuni specialisti, ma dell'intero Popolo di Dio, sotto la guida dei Pastori. Ogni fedele, nella e con la comunità ecclesiale, deve sentirsi responsabile dell'annuncio e della testimonianza del Vangelo. Il Beato Giovanni XXIII, aprendo la grande assise del Vaticano II prospettava: « un balzo innanzi verso una penetrazione dottrinale ed una formazione delle coscienze », e per questo — aggiungeva — « è necessario che questa dottrina certa ed immutabile, che deve essere fedelmente rispettata, sia approfondita e presentata in modo che risponda alle esigenze del nostro tempo ».[5] Potremmo dire che la nuova evangelizzazione è iniziata proprio con il Concilio, che il

[1] Cfr *Lumen gentium*, 25.

[2] Cfr *ibid.*, 23.

[3] Cfr *Christus Dominus*, 12.

[4] Lett. ap. *Porta fidei*, 7.

[5] *Discorso di apertura del Concilio Ecumenico Vaticano II*, 11 ottobre 1962.

Beato Giovanni XXIII vedeva come una nuova Pentecoste che avrebbe fatto fiorire la Chiesa nella sua interiore ricchezza e nel suo estendersi maternamente verso tutti i campi dell'umana attività.[6] Gli effetti di quella nuova Pentecoste, nonostante le difficoltà dei tempi, si sono prolungati, raggiungendo la vita della Chiesa in ogni sua espressione: da quella istituzionale a quella spirituale, dalla partecipazione dei fedeli laici nella Chiesa alla fioritura carismatica e di santità. A questo riguardo non possiamo non pensare allo stesso Beato Giovanni XXIII e al Beato Giovanni Paolo II, a tante figure di vescovi, sacerdoti, consacrati e di laici, che hanno reso bello il volto della Chiesa nel nostro tempo.

Questa eredità è stata affidata anche alla vostra cura pastorale. Attingete da questo patrimonio di dottrina, di spiritualità e di santità per formare nella fede i vostri fedeli, affinché la loro testimonianza sia più credibile. Allo stesso tempo, il vostro servizio episcopale vi chiede di « rendere ragione della speranza che è in voi »[7] a quanti sono alla ricerca della fede o del senso ultimo della vita, nei quali pure « lavora invisibilmente la grazia. Cristo, infatti è morto per tutti e la vocazione ultima dell'uomo è effettivamente una sola, quella divina ».[8] Vi incoraggio, perciò, ad impegnarvi affinché a tutti, secondo le diverse età e condizioni di vita, siano presentati i contenuti essenziali della fede, in forma sistematica ed organica, per rispondere anche agli interrogativi che pone il nostro mondo tecnologico e globalizzato. Sono sempre attuali le parole del Servo di Dio Paolo VI, il quale affermava: « Occorre evangelizzare — non in maniera decorativa, a somiglianza di vernice superficiale, ma in modo vitale, in profondità e fino alle radici — la cultura e le culture dell'uomo... partendo sempre dalla persona e tornando sempre ai rapporti delle persone tra di loro e con Dio ».[9] A questo scopo è fondamentale il *Catechismo della Chiesa Cattolica*, norma sicura per l'insegnamento della fede e la comunione nell'unico credo. La realtà in cui viviamo esige che il cristiano abbia una solida formazione!

La fede chiede testimoni credibili, che confidano nel Signore e si affidano a Lui per essere « segno vivo della presenza del Risorto nel mondo ».[10] Il Vescovo, primo testimone della fede, accompagna il cammino dei credenti offrendo

[6] Cfr *Discorso di chiusura del I periodo del Concilio*, 8 dicembre 1962.
[7] *1 Pt* 3, 15.
[8] *Gaudium et spes*, 22.
[9] Esort. ap. *Evangelii nuntiandi*, 20.
[10] Lett. ap. *Porta fidei*, 15.

l'esempio di una vita vissuta nell'abbandono fiducioso in Dio. Egli, pertanto, per essere autorevole maestro e araldo della fede, deve vivere alla presenza del Signore, quale uomo di Dio. Non si può essere, infatti, al servizio degli uomini, senza essere prima servi di Dio. Il vostro personale impegno di santità vi veda assimilare ogni giorno la Parola di Dio nella preghiera e nutrirvi dell'Eucaristia, per attingere da questa duplice mensa la linfa vitale per il ministero. La carità vi spinga ad essere vicini ai vostri sacerdoti, con quell'amore paterno che sa sostenere, incoraggiare e perdonare; essi sono i vostri primi e preziosi collaboratori nel portare Dio agli uomini e gli uomini a Dio. Ugualmente, la carità del Buon Pastore vi farà attenti ai poveri e ai sofferenti, per sostenerli e consolarli, come anche per orientare coloro che hanno perduto il senso della vita. Siate particolarmente vicini alle famiglie: ai genitori, aiutandoli ad essere i primi educatori della fede dei loro figli; ai ragazzi e ai giovani, perché possano costruire la loro vita sulla salda roccia dell'amicizia con Cristo. Abbiate speciale cura dei seminaristi, preoccupandovi che siano formati umanamente, spiritualmente, teologicamente e pastoralmente, affinché le comunità possano avere Pastori maturi e gioiosi e guide sicure nella fede.

Cari Fratelli, l'Apostolo Paolo scriveva a Timoteo: «Cerca la giustizia, la fede, la carità, la pace... Un servo del Signore non dev'essere litigioso, ma mite con tutti, capace di insegnare, paziente, dolce nel rimproverare».[11] Ricordando, a me e a voi, queste parole, imparto di cuore a ciascuno la Benedizione Apostolica, perché le Chiese a voi affidate, spinte dal vento dello Spirito Santo, crescano nella fede e la annuncino sui sentieri della storia con nuovo ardore.

[11] *2 Tm* 2, 22-25.

NUNTIUS

Expleto saeculo a Litteris Encyclicis Pii X « Lacrimabili statu Indorum ».

Al venerado hermano
Monseñor Rubén Salazar Gómez
Arzobispo de Bogotá
y Presidente de la Conferencia Episcopal de Colombia

Me ha alegrado saber que en Colombia se ha programado este año celebrar el centenario de la Carta encíclica *Lacrimabili statu Indorum* firmada, el 7 de junio de 1912, por mi predecesor san Pío X, y me complace en esta fausta circunstancia enviarle a usted y a todas las Iglesias particulares de esa amada Nación mi cordial saludo en el Señor.

El mencionado documento, en continuidad con la Carta encíclica *Immensa pastorum,* del Papa Benedicto XIV, había puesto de manifiesto la necesidad de trabajar más diligentemente por la evangelización de los pueblos indígenas y la constante promoción de su dignidad y progreso.

El recuerdo de este magisterio es una ocasión extraordinaria que se nos ofrece para continuar profundizando en la pastoral indígena y no dejar de interpretar toda realidad humana para impregnarla de la fuerza del Evangelio.[1] Así es, la Iglesia no considera ajena ninguna legítima aspiración humana y hace suyas las más nobles metas de estos pueblos, tantas veces marginados o no comprendidos, cuya dignidad no es menor que la de cualquier otra persona, pues todo hombre o mujer ha sido creado a imagen y semejanza de Dios.[2] Y Jesucristo, que mostró siempre su predilección por los pobres y abandonados, nos dice que todo lo que hagamos o dejemos de hacer « a uno de estos mis hermanos más pequeños », a Él se lo hacemos.[3] Nadie que se precie, pues, del nombre de cristiano puede desentenderse de su prójimo o minusvalorarlo por motivos de lengua, raza o cultura. En este sentido, el mismo apóstol Pablo nos ofrece la oportuna luz al decir: « Todos nosotros, judíos y griegos, esclavos y libres, hemos sido bautizados en un mismo Espíritu, para formar un solo cuerpo ».[4]

[1] Cfr Pablo VI, Exh. apostólica *Evangelii nuntiandi,* 20.
[2] Cfr *Gn* 1, 26-27.
[3] Cfr *Mt* 25, 40.
[4] *1 Co* 12, 13.

Con vivos sentimientos de cercanía a esos pueblos, me uno de buen grado a cuantos, alentados por los mensajes de mis predecesores en la Cátedra de san Pedro, están llevando a cabo una benemérita obra en su favor, ven con gozo las gracias que cada día comparten con ellos y se empeñan con valentía en seguir acompañándolos con miras a la construcción de un futuro luminoso y esperanzador para todos.

En este quehacer nos sirven de modelo el arrojo apostólico de insignes obispos, como Toribio de Mogrovejo o Ezequiel Moreno, la caridad sin fisuras de religiosos como Roque González de Santa Cruz o Laura Montoya, y la sencillez y humildad de laicos tan ejemplares como Ceferino Namuncurá o Juan Diego Cuauhtlatoatzin. No podemos olvidar tampoco las numerosas congregaciones e institutos de vida religiosa que nacieron en el continente americano para afrontar los desafíos de esta misión. Y cómo no recordar en este mismo contexto el testimonio preclaro y las significativas obras apostólicas emprendidas por tantos hombres y mujeres que, con gran espíritu de comunión y colaboración eclesial, se entregaron denodadamente a llevar a estas gentes el nombre de Jesucristo, valorando aquello que les es propio, para que en el Evangelio descubrieran la vida en plenitud a la que siempre habían tendido.

Deseo exhortar a todos a considerar esta efeméride como un momento propicio para dar un nuevo impulso a la proclamación del Evangelio entre estos queridos hermanos nuestros, incrementando el espíritu de mutua comprensión, de servicio solidario y de respeto recíproco. Al abrirse a Cristo, ellos no sufren detrimento alguno en sus virtudes y cualidades naturales, antes bien la obra redentora las vigoriza, purifica y consolida. En su divino Corazón, podrán encontrar una fuente viva de esperanza, fuerzas para afrontar con tenacidad los retos que tienen planteados, consuelo en medio de sus dificultades e inspiración para descubrir los caminos de superación y elevación que están llamados a transitar. Al anunciarles el mensaje salvador, la Iglesia sigue el mandato de su Fundador, y en él se fundamenta para secundar los genuinos anhelos de estos pueblos, a menudo truncados por la frecuente falta de respeto hacia sus costumbres, así como por escenarios de migración forzada, violencia inicua o serios obstáculos para defender sus reservas naturales.

Con hondo amor hacia todos, y en consonancia con la doctrina social de la Iglesia, invito a escuchar sin prejuicios la voz de estos hermanos nuestros, a favorecer un verdadero conocimiento de su historia e idiosincrasia, así como a

potenciar su participación en todos los ámbitos de la sociedad y la Iglesia. La actual coyuntura es providencial para que, con rectitud de intención y configurados a Jesucristo, Camino, Verdad y Vida para todo el género humano, crezca entre los pastores y fieles el deseo de salvaguardar la dignidad y los derechos de los pueblos originarios y éstos a su vez estén más dispuestos a cumplir con sus deberes, en armonía con sus tradiciones ancestrales.

Suplico al Omnipotente que, ante todo, sea tutelado el carácter sagrado de su vida. Que por ningún motivo se coarte su existencia, pues Dios no quiere la muerte de nadie y nos ordena amarnos fraternamente. Que sean protegidas debidamente sus tierras. Que nadie, por causa alguna, instrumentalice o manipule a estos pueblos, y que éstos no se dejen arrastrar por ideologías que los atenacen nocivamente.

Como prenda de copiosos dones celestiales, y a la vez que invoco la poderosa intercesión de María Santísima, Madre del Creador y Madre nuestra, sobre todos los que participan en las diferentes iniciativas previstas para conmemorar el centenario de la Carta encíclica *Lacrimabili statu Indorum,* imparto a todos una especial Bendición Apostólica, que ayude a los pueblos indígenas a sentir cada vez más la Iglesia como casa para madurar en todo aquello que los enaltezca moral y religiosamente y como hogar de comunión para vivir auténticamente y unidos a Cristo su condición de hijos de Dios.

Vaticano, 15 de junio de 2012.

BENEDICTUS PP. XVI

NUNTIUS TELEVISIFICUS

Ad participes incepti: « decem plateae decem Mandatis » dedicatae.*

Cari fratelli e sorelle!

Sono lieto di porgere un cordiale saluto a tutti voi che partecipate nelle piazze di varie città italiane a questa catechesi sui Dieci Comandamenti e aderite all'iniziativa « Quando l'Amore dà senso alla tua vita... ». In particolare saluto e ringrazio gli aderenti al Movimento ecclesiale *Rinnovamento nello Spirito Santo*, che hanno organizzato questa lodevole iniziativa, con il sostegno del *Pontificio Consiglio per la Promozione della Nuova Evangelizzazione* e della *Conferenza Episcopale Italiana*.

Il Decalogo ci riporta al Monte Sinai, quando Dio entra in modo particolare nella storia del popolo ebreo, e tramite questo popolo nella storia dell'intera umanità, donando le « Dieci Parole » che esprimono la sua volontà e che sono una sorta di « codice etico » per costruire una società in cui il rapporto di alleanza con il Dio Santo e Giusto illumini e guidi i rapporti tra le persone. E Gesù viene a dare compimento a queste parole, innalzandole e riassumendole nel duplice comandamento dell'amore: « *Amerai il Signore tuo Dio con tutto il tuo cuore, con tutta la tua anima e con tutta la tua mente... Amerai il prossimo tuo come te stesso* ».[1]

Ma domandiamoci: che senso hanno queste Dieci Parole per noi, nell'attuale contesto culturale, in cui secolarismo e relativismo rischiano di diventare i criteri di ogni scelta e in questa nostra società che sembra vivere come se Dio non esistesse? Noi rispondiamo che Dio ci ha donato i Comandamenti per educarci alla vera libertà e all'amore autentico, così che possiamo essere davvero felici. Essi sono un segno dell'amore di Dio Padre, del suo desiderio di insegnarci il retto discernimento del bene dal male, del vero dal falso, del giusto dall'ingiusto. Essi sono comprensibili da tutti e proprio perché fissano i valori fondamentali in norme e regole concrete, nel metterli in pratica l'uomo può percorrere il cammino della vera libertà, che lo rende saldo nella via che conduce alla vita e alla felicità. Al contrario, quando nella sua esistenza l'uomo ignora i Comandamenti, non solo si aliena da Dio e abbandona

* Die 8 Septembris 2012.

[1] Cfr *Mt* 22, 37-40.

l'alleanza con Lui, ma si allontana anche dalla vita e dalla felicità duratura. L'uomo lasciato a se stesso, indifferente verso Dio, fiero della propria autonomia assoluta, finisce per seguire gli idoli dell'egoismo, del potere, del dominio, inquinando i rapporti con se stesso e con gli altri e percorrendo sentieri non di vita, ma di morte. Le tristi esperienze della storia, soprattutto del secolo scorso, rimangono un monito per tutta l'umanità.

« Quando l'Amore dà senso alla tua vita... ». Gesù porta a pienezza la via dei Comandamenti con la sua Croce e Risurrezione; porta al superamento radicale dell'egoismo, del peccato e della morte, con il dono di Se stesso per amore. Solo l'accoglienza dell'amore infinito di Dio, l'avere fiducia in Lui, il seguire la strada che Egli ha tracciato, dona senso profondo alla vita e apre a un futuro di speranza.

Cari amici, auguro che questa iniziativa susciti un rinnovato impegno nel testimoniare che la via dell'amore tracciata dai Comandamenti e perfezionata da Cristo è l'unica capace di rendere la nostra vita, quella degli altri, quella delle nostre comunità più piena, più buona e più felice. La Vergine Maria accompagni questo cammino, mentre imparto la mia Benedizione.

ACTA CONGREGATIONUM

CONGREGATIO DE CAUSIS SANCTORUM

ILLERDENSIS

Beatificationis seu Declarationis Martyrii Servorum Dei Iosephi Nadal y Guiu et Iosephi Jordán y Blecua, Sacerdotum Dioecesanorum († 12.VIII.1936)

DECRETUM SUPER MARTYRIO

« Ita ut et nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei pro patientia vestra et fide in omnibus persecutionibus vestris et tribulationibus quas sustinetis » (*2 Th* 1, 4).

Verba apostoli Pauli singulari modo in vita morteque Servorum Dei Iosephi Nadal y Guiu et Iosephi Jordán y Blecua resonant, duorum iuvenum presbyterorum qui ipsas persecutionis angustias vixerunt, sed, sustinentes adversa, fideles Evangelio exstiterunt et, ob amorem Dei Ecclesiaeque, paratos ad obeundum martyrium se praebuerunt.

Tertio decennio saeculi XX in Hispania religionis odium crescebat quod, etiamsi primo tempore instar discriminis erga Ecclesiam animadvertebatur, fortiter imminuens publici cultus exercitium idque in arbitrium civilis auctoritatis redigens, statim in aggressionem et crudelitatem mutatum est: revera non raro conventus igni absumebantur, sacrae imagines destruebantur; religiosi et sacerdotes calumniis et violentiis vexabantur.

His in adiunctis odii et persecutionis versantes, iuvenes Servi Dei, ambo sacerdotes Dioecesis Illerdensis, suum expleverunt ministerium et morti obviam advenerunt.

Etenim prior est Iosephus Nadal y Guiu, qui die 25 mensis Iulii anno 1911 in parva urbe vulgo *Bell-lloc* est ortus. Inde a pueritia fortem ostendit indolem, docilem tamen et oboedientem atque alto sensu spirituali divitem. Ministrans assiduus in liturgia, cotidie Eucharistiam participabat. Die primae

Communionis desiderium exhibuit sacerdotalem vitam amplectendi et, deinceps, in Illerdense Seminarium dioecesanum est acceptus. Annis formationis sicut exemplum extraordinariam personam secutus est sancti Curati de Ars, sub cuius luce in virtute crevit atque aestimationem Superiorum et sociorum sibi comparavit, qui eum veluti exemplum descripserunt bonitatis et pietatis, authentica praeditum caritate erga Dominum, erga omnes apertum atque ad sacrificium promptum. In Seminario etiam ponderis munera obiit, etenim exstitit subpraefectus, director *Scholae cantorum*, organarius et praeses Congregationis Marialis. Sacerdotalem post ordinationem die 15 mensis Iunii anno 1935 acceptam, coadiutor missus est in paroeciam loci vulgo *Monzón*, in regione Aragoniae. Hic magna operatus est deditione, magnopere incumbens in pastoralem curam multorum fidelium, in liturgicas celebrationes, ita ut, per eius praedicationem et spirituale moderamen, grex ditior evaderet.

Alter enim est Iosephus Jordán y Blecua, qui similem vitam gessit. Die 27 mensis Maii anno 1906 in loco vulgo *Azlor* (Oscae), in Hispania, natus, studia inire coepit apud Clericos Scholarum Piarum in urbe *Barbastro*; vocationem vero ad sacerdotalem vitam praesentiens, in Seminarium dioecesanum Illerdense acceptus est. Hic ingenium ostendit sensibile, comprehensivum et mansuetum ac semper promptum ad praestandam collaborationem suam, gratia Dei adiuvante, in opera educationis seminarii. Expleto itinere humanarum litterarum et theologiae, quod in Dioecesi Illerdensi adimplevit, iuvenis Iosephus die 21 mensis Maii anno 1932 sacro presbyteratus ordine auctus est. Statim coadiutor nominatus est in paroecia Sanctae Mariae *de Romeral* in loco vulgo *Monzón*. Ab initio sui ministerii, Servus Dei exemplari eminuit sacerdotali vita, oratione nutrita et aperta ad omnes excipiendos, ac peculiari cum deditione pauperibus et egentibus.

In illis annis signa crudelitatis, quae in Hispania grassabantur, territorium quoque *Monzón* attigerunt, ubi die 19 mensis Iulii sic dictus «Comitatus antifascalis», cum anarchicis et communistis coniunctus, gubernationem assumpsit. In contextu persecutionis proprio illius temporis, etiam duo Servi Dei, eo quod sacerdotes erant, contumeliis et violentiis vexati sunt. Iniuste in custodias adducti, a primo temporis puncto perceperunt periculum; omnia tamen ob Dei amorem pertulerunt: eorum consueta integra conversatio constituit veluti aptam parationem ad illud terribile discrimen. Omnes recusaverunt consensum ad libertatem assequendam, et verbis et opere se felices declaraverunt ad vitam pro Christi amore eiusque Ecclesiae deponendam, suis persecutoribus ignoscentes atque victimas Iesu Sacerdoti sese offerentes.

Priusquam morti occumberent, Servi Dei confessionem mutuo audiverunt atque humiles et perseverantes in oratione perstiterunt. In oppido *Monzón* die 12 mensis Augusti anno 1936 interempti sunt. Deinde carnifices conati sunt corpora cremare, quod tamen partim tantummodo fecerunt; itaque ea velociter in ipsum locum excidii condiderunt. Sed quid commovens evenit dum corpora sepeliebantur; quae enim partialiter combusta quasi in fusionem sunt redacta ita ut, cum duae arcae allatae fuerint ad condenda corpora, illi decreverunt ea in una ponere. Statim in populo diffusa est opinio de vero eorum martyrio, quod acceptum est in unitate spiritus supernaturalis, animi fortitudinis et praeparationis spiritualis: in unitate fidei, et etiam in ministerio, immo in morte et in sepultura.

Propter hanc martyrii famam, a die 21 mensis Octobris anno 1948 ad diem 21 mensis Februarii anno 1951, apud Curiam dioecesanam Illerdensem Processus Ordinarius est actus, cuius iuridica auctoritas per Decretum diei 26 mensis Iunii anno 1992 a Congregatione de Causis Sanctorum est recognita. Parata *Positione*, disceptatum est, ad suetas normas, an mors Servorum Dei martyrium considerari potuisset. Die 9 mensis Iunii anno 2009 Peculiaris Consultorum Theologorum Congressus, positivo cum exitu, habitus est. In Sessione Ordinaria die 5 mensis Octobris anno 2010 Patres Cardinales et Episcopi, audita relatione Ponentis Causae Excellentissimi Domini Francisci Croci, Episcopi Potentini in Piceno, agnoverunt Servos Dei martyrium in *odium fidei* sustinuisse.

De hisce omnibus rebus, referente subscripto Cardinale Praefecto, certior factus, Summus Pontifex Benedictus XVI, vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: *Constare de martyrio eiusque causa Servorum Dei Iosephi Nadal y Guiu et Iosephi Jordán y Blecua, Sacerdotum Dioecesanorum, in casu et ad effectum de quo agitur.*

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 10 mensis Decembris A. D. 2010.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

✠ Michaël Di Ruberto
Archiep. tit. Biccarensis, *a Secretis*

CARTHAGINENSIS IN HISPANIA

Beatificationis seu Declarationis Martyrii Servorum Dei Antonii Faúndez López, Sacerdotis ex Ordine Fratrum Minorum et III Sociorum († 1936)

DECRETUM SUPER MARTYRIO

« Attendamus, omnes fratres, bonum pastorem, qui pro ovibus suis salvandis crucis sustinuit passionem. Oves Domini secutae sunt eum in tribulatione et persecutione, verecundia et fame, in infirmitate et tentatione et ceteris aliis; et de his receperunt a Domino vitam sempiternam » (*Admonitiones* Sancti Francisci Assisiensis, VI, 1-2).

Seraphicus Sanctus Franciscus Assisiensis his verbis evangelico afflatu, hortabatur, ut filii sui expeditius Christi vestigia ingrederentur, non dedignantes eius humiliationibus interesse, ut ad gloriam eius iungerentur. Servi Dei, de quibus loquimur, religiosa et cruenta persecutione in Hispania furente, anno 1936, Christo fidei splendidum testimonium obtulerunt statimque fata sua accesserunt et magnis periculis necnon iniuriis et omnino iniusta sententia pro Christi amore usque ad sanguinis effusionem passi sunt.

Parvus coetus martyrum tam Primi quam Tertii Ordinis Sancti Francisci Assisiensis a patre *Antonio Faúndez López*, Sacerdote professo ducitur. Hic in oppido vulgo dicto *La Hiniesta,* dioecesis Zamorensis, die 23 mensis Iulii anno 1907 natus est, et duos dies post cum nomine Michaëlis baptizatus est. Professionem perpetuam iuxta Ordinem Fratrum Minorum emisit et die 8 Februarii anni 1931 sacro presbyteratus ordine consecratus est.

Die 11 mensis Martii anno 1936 milites rei publicae Hispanicae propagatores, vulgo dicti « *milicianos* », coenobium in oppido *Cehegín,* in Murcia provincia, aggressi sunt et Servus Dei aliis in locis invenire salutem et refugium coactus est. Sed vespere diei 11 mensis Septembris, cum in domum hospitalem benigne receptus erat, a militibus ficta causa deductus est. Cum in via iam esset et cognosceret se in alium locum, occisionis causa, adductum esse, statim magna voce clamavit « *Viva la Virgen del Rosario!* », « *Viva Cristo Rey!* ». Vulneratus ab ictibus armorum militum suo sanguine vias oppidi vulgo dicti *Bullas* purpuravit.

Frater *Bonaventura Muñoz Martínez*, clericus professus O.F.M., natus est die 7 mensis Decembris anno 1912 in loco Sanctae Crucis, in territorio dicto

Llano de Brujas, in Murcia provincia. Baptizatus est cum nomine Balthasar Mariano. Anno 1930 suscipiens nomen Bonaventura, ingressus est in Fratrum Minorum novitiatum et anno 1935 vota perpetua professus est. Die 24 mensis Iulii anno 1936 propter incipientem persecutionem religiosam iuxta suam familiam se recepit. Prima luce diei 4 mensis Septembris in domo paterna deprehensus est et una cum Domino *Pedro Sánchez Barba* in locum martyrii deductus est. Eius corpus cruore respersum et cum leni ac sereno risu in vultu a fratribus suis inveniebatur post aliquas horas in via ad *Espinardo* iuxta locum vulgo dictum *Cuello de la Tinaja*.

Dominus *Petrus Sánchez Barba*, Sacerdos dioecesanus, natus est die 1 mensis Iulii anno 1895 in loco *Sanctae Crucis,* in territorio dicto *Llano de Brujas*. Anno 1919 sacro presbyteratus ordine est insignitus, postea parochus fuit in Murcia et in Tertium Ordinem Sancti Francisci ingressus est. Prima luce diei 4 Septembris anno 1936, domi suae deprehensus est et in locum martyrii traductus est una cum fratre germano Fulgentio et fratre *Bonaventura Muñoz Martínez*. Primo coniectu tres captivi vulnerati, humi prolapsi rursus plumbo interfecti sunt et tantum Fulgentius mirum in modum superstes fuit, reddens testimonium singulare martyrii Servorum Dei Petri et Bonaventurae.

Dominus *Fulgentius Martínez García*, Sacerdos dioecesanus, die 14 mensis Augusti anno 1911 in pago vulgo dicto *La Ribera de Molina*, in provincia Murcia, ortus est. Sacro presbyteratus ordine anno 1935 insignitus est. Die 18 mensis Iulii anno 1936 deprehensus est et Murciam traductus die 2 mensis Octobris, ubi condemnatus est ficto crimine proditionis sed revera quia sacerdos Christi fuit. In extrema epistula ad parentes in carcere suam pro Christo moriendi serenitatem manifestavit «*offerens vitam in satisfactionem meorum peccatorum et ut quam primum perficiat hic luctus qui Hispaniam sanguine cruentat*». Servus Dei die 4 mensis Octobris, in festivitate Sancti Francisci Assisiensis, cuius Tertii Ordinis Saecularis iam a seminario dioecesano particeps fuit, plumbo interfectus est iuxta agrum ad armas exercitatione displodendas vulgo *Campo de Tiro* nuncupatum, iuxta locum *Espinardo*, prope urbem Murciam. Aperta facie extrema sua verba magna voce nuntiavit «*Viva Cristo Rey!*».

Fama Martyrii quattuor Servorum Dei consolidata et aucta est iuxta Ecclesiam. Quamobrem ab anno 1963 ad 1964 celebratus est Processus Ordinarius Informativus iuxta Curiam Carthaginensem in Hispania, cuius iuridica validitas a Congregatione de Causis Sanctorum per Decretum diei

5 Iunii anno 1992 est approbata. Parata *Positione,* die 25 Septembris 2009 Congressus habitus est Peculiaris Consultorum Theologorum cum exitu positivo. Patres Cardinales et Episcopi in Sessione Ordinaria diei 16 Novembris 2010, Ponente Causa Exc.mo Domino Saverio Echevarría Rodríguez, Episcopo tit. Cilibiensi, agnoverunt supradictos Servos Dei suas dedisse vitas ut fideles Christo et Ecclesiae manerent.

De hisce omnibus rebus, referente subscripto Cardinale Praefecto, certior factus, Summus Pontifex Benedictus XVI, vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: «*Constare de martyrio eorumque causa Servorum Dei Antonii Faúndez López, Sacerdotis Professi O.F.M., Bonaventurae Muñoz Martínez, Clerici Professi O.F.M., Petri Sánchez Barba et Fulgentii Martínez García, Sacerdotum dioecesanorum e Tertio Ordine Saeculari S. Francisci Assisiensis, in casu et ad effectum de quo agitur*».

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 10 mensis Decembris A. D. 2010.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

✠ Michaël Di Ruberto
Archiep. tit. Biccarensis, *a Secretis*

PISANA

Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Iosephi Toniolo, Christifidelis Laici (1845-1918)

DECRETUM SUPER MIRACULO

Venerabilis Servus Dei Iosephus Toniolo die 7 mensis Martii anno 1845 Tarvisii ortum habuit a christiana familia fide penitus imbuta. Classicis studiis expletis, lauream obtinuit in iurisprudentia. Deinde uxorem duxit Mariam Schiratti, ex cuius coniugio septem nati sunt filii. Summis votis ad universitarium evectus est magisterium, et anno 1882 munus attigit Professoris Ordinarii apud Studiorum Pisanam Universitatem. Inter praecursores Litterarum Encyclicarum *Rerum novarum*, die 29 mensis Decembris anno 1889 « Unionem Catholicam » condidit pro studiis socialibus, brevi illustris interpres doctrinae socialis christianae factus; sollicitudine enim ductus est colloquium suscipiendi inter mentem catholicam et humanas scientias, ut novum promoveret conspectum oeconomiae et societatis, ita ut ordinem moralem, bonum commune et humanam dignitatem tueri possent. Venerabilis Servus Dei die 7 mensis Octobris anno 1918 Pisis placide in Domino obdormivit. Die 14 mensis Iunii anno 1971 super eius heroicis virtutibus vulgatum est Decretum.

Ad beatificationem quod attinet, Postulatio Causae iudicio huius Congregationis de Causis Sanctorum subiecit mirum coniectum eventum, intercessioni Venerabilis Servi Dei adscriptum, respicientem sanationem viri Francisci Bortolini a gravi veternoso statu: qui eventus Coneliani patratus est die 11 mensis Iunii anno 2006. Etenim aliquot ante dies vir Bortolini, alcoholica affectus potione, ex quadam altitudine casu elapsus est, vehementem capitis ictum subiens graveque trauma sibi inducens. Conscientia orbatus in valetudinarium urgenter est translatus, ubi variis submissus est inquisitionibus; tunc statutas assumpsit curationes, quae pro dolor haud efficaces exstiterunt; sequentibus enim diebus valetudo eius praesertim in regione cerebrali reddita est in deterius.

Sic stantibus rebus, quae valde funestae videbantur, nonnulli familiares infirmi adiverunt parochum loci v.d. *Pieve di Soligo*, in municipio residentiae domini Bortolini, precantes ut totam communitatem hortaretur ad eius Deo

petendam sanationem. Parochus et populus infirmum commendaverunt intercessioni Venerabilis Servi Dei, illo in paroeciali templo sepulti. Ipse sacerdos insuper familiaribus tradidit particulam exuviarum Venerabilis, ut ad pulvinar lecti infirmi apponerent. Preces ad summum attigerunt exitum die 11 mensis Iunii anno 2006, ipso quidem die quo conspectus clinicus evidenter in melius mutabatur; tunc generales condiciones valetudinis infirmi positive refectae apparuerunt et infirmus e veternoso statu celeriter expergefactus est. Praeterea absentia inhabilitatis functionalis et consueta Francisci facultas cognoscendi sunt adamussim examinatae, ex quibus non apparuerunt aspectus qui uti residui haberentur.

Perspicue constat temporis congruentia et nexus inter supplicationes ad Venerabilem Servum Dei et sanationem Francisci, qui in praesens bona utitur valetudine et ordinariam vitam degit ad humanas gerendas relationes.

Hunc mirum praesumptum eventum inspexit dioecesana Inquisitio, quae apud Episcopalem Curiam Victoriensem Venetorum instructa est a die 24 mensis Septembris ad diem 19 mensis Octobris anno 2006, cuius iuridicam validitatem Congregatio de Causis Sanctorum approbavit Decretum vulgans die 30 mensis Novembris anno 2007. Postea, die nempe 28 mensis Februarii anno 2008 acta porrecta sunt inspectioni et existimationi Consilii Medicorum Dicasterii, qui, attentis aspectibus gravis traumatis quod mense Iunio anni 2006 dominum Bortolini corripuerat, professi sunt sanationem celerem, perfectam, constantem et iuxta leges scientiae medicae inexplicabilem fuisse. Die 29 mensis Aprilis anno 2009 actus est Congressus Peculiaris Consultorum Theologorum, quem die 12 mensis Decembris eiusdem anni alter Congressus secutus est, qui casum altius inspiciens positiva emisit vota. Patres Cardinales et Episcopi die 11 mensis Ianuarii anno 2011 in Sessione Ordinaria congregati, expleta relatione Ponentis Causae, Exc.mi D.ni Ioannis Pauli Benotto, Archiepiscopi Pisani, agnoverunt sanationem tamquam verum miraculum, Venerabilis Servi Dei intercessioni adscribendum.

Facta demum de hisce omnibus rebus Summo Pontifici Benedicto XVI per subscriptum Cardinalem Praefectum accurata relatione, Sanctitas Sua vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: *Constare de miraculo a Deo patrato per intercessionem Venerabilis Servi Dei Iosephi Toniolo, Christifidelis laici, videlicet de celeri, perfecta ac constanti sanatione domini Francisci Bortolini a « coma profondo post-traumatico e intossicazione da alcool ».*

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 14 mensis Ianuarii A. D. 2011.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

Marcellus Bartolucci
Archiep. tit. el. Mevaniensis, *a Secretis*

ROMANA

Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Ioannis Pauli II (Caroli Wojtyła), Summi Pontificis (1920-2005)

DECRETUM SUPER MIRACULO

Venerabilis Servus Dei Ioannes Paulus II (Carolus Wojtyła) natus est die 18 mensis Maii anno 1920 in urbe *Wadowice*, in Polonia. Ad sacerdotium vocari persentiens, cursus theologiae Cracoviae explevit apud Seminarium clandestinum ac deinceps die scilicet 1 mensis Novembris anno 1946 sacro presbyteratus ordine est unctus. Deinde Romam missus est ut studia perficeret, munus postea accipiens magistri theologiae moralis et ethicae apud Seminarium maius Cracoviense et apud Lublinensem Theologiae Facultatem. Anno 1958 ordinatus est Episcopus Auxiliaris Metropolitanae Ecclesiae Cracoviensis; anno 1964 nominatus est Archiepiscopus eiusdem Sedis, ac postea anno 1967 inter Purpuratos Patres est cooptatus. Die 16 mensis Octobris anno 1978 ad Petrianam Sedem est electus, nomen assumens Ioannis Pauli II. Eius Pontificatus tam apostolico fervore quam pastoralibus inceptis longe ditissimus exstitit. Post annos adversae valetudinis die 2 mensis Aprilis anno 2005, ingenti sanctitatis fama circumdatus, in Domino obdormivit. Successor eius, Summus Pontifex Benedictus XVI, die 19 mensis Decembris anno 2009 virtutum heroicitatem agnovit.

Ad beatificationem quod attinet, Postulatio Causae iudicio Congregationis de Causis Sanctorum coniectam porrexit miram sanationem, intercessioni Venerabilis Servi Dei Ioannis Pauli II adscriptam. Huiusmodi casus in urbe *Puyricard* in Gallia patratus est diebus 2 et 3 mensis Iunii anno 2005 et respicit sanationem a morbo *Parkinson* Sororis Mariae Simonis Petri Normand, affectae syndrome parkinsoniana, quam oppetendam curationibus parum efficacibus est temptatum, ita ut condiciones valetudinis patientis in peius paulatim ruerent, usque ad totalem fere eius activitatum cessa tionem.

Prae hoc funesto contextu, Soror Maria Simonis Petri opem imploravit Venerabilis Servi Dei, qui illis ipsis diebus, eodem morbo affectus, oculos convertebat ad lucem huius mundi; praeterea aliquot per dies quaedam Consorores eius precibus se sociarunt ad donum sanationis assequendum. Rerum condicio die 3 mensis Iunii radicitus est mutata: infirma enim ex improviso melius se habuit, advertens quendam sensum agilitatis in totum eius corpus irrumpentis; inde motus resumere coepit iuxta normam, rediens ad consuetum ordinem vitae communitariae et ad facultates scribendi et operandi ex consuetudine. Subsequentes inquisitiones medicae plenam valetudinis restitutionem confirmaverunt, cui accesserunt tam omnimoda absentia indiciorum clinicorum quam consuetus corporis mentisque status.

Aperte constat congruentia chronologica et nexus inter concordem invocationem, antecedentem univocamque, ad Venerabilem Dei Servum et sanationem Sororis Mariae Simonis Petri Normand, quae in praesens bona gaudet valetudine et usitatam relationis vitam gerere potest.

De hoc asserto miraculo a die 17 mensis Aprilis anno 2006 ad diem 23 mensis Martii anno 2007 apud Curiam Episcopalem Aquensem in Gallia Inquisitio dioecesana facta est, cuius iuridicam auctoritatem agnovit Congregatio de Causis Sanctorum Decretum vulgans die 11 mensis Aprilis anno 2008. Acta, quae collecta erant, die 21 mensis Octobris anno 2010 studio submissa sunt et examini Consultationis Medicae Dicasterii. Medici quidem, accuratis praehabitis iudiciis necnon gravitate cognita status valetudinis Sororis Mariae Simonis Petri, sanationem edixerunt celerem, perfectam, constantem et ex scientia medica inexplicabilem fuisse. Die 14 mensis Novembris anno 2010 Congressus Peculiaris habitus est Consultorum Theologorum. Expleta relatione Ponentis Causae, Exc.mi D.ni Salvatoris Fisichella, Archiepiscopi tit. Vicohabentini, Patres Cardinales et Episcopi in Sessione Ordinaria diei 11 mensis Ianuarii anno 2011 eventum inspexerunt.

Et in utroque Coetu, sive Consultorum sive Cardinalium et Episcoporum, posito dubio an de miraculo divinitus patrato constaret responsum affirmativum prolatum est.

Facta demum de hisce omnibus rebus Summo Pontifici Benedicto XVI per subscriptum Cardinalem Praefectum accurata relatione, Sanctitas Sua, vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: *Constare de miraculo a Deo patrato per intercessionem Venerabilis Servi Dei Ioannis Pauli II (Caroli Wojtyła), Summi Pontificis, videlicet de celeri, perfecta ac constanti sanatione Sororis Mariae Simonis Petri Normand a « morbo di Parkinson ad esordio giovanile, con espressione clinica iniziale all'emisoma sinistro e successiva generalizzazione ».*

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 14 mensis Ianuarii A. D. 2011.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

Marcellus Bartolucci
Archiep. tit. el. Mevaniensis, *a Secretis*

MESSANENSIS - LIPARENSIS - SANCTAE LUCIAE

Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Antonii Franco, Praelati Ordinarii Sanctae Luciae (1585-1626)

DECRETUM SUPER VIRTUTIBUS

« Diliges Dominum Deum tuum in toto corde tuo et in tota anima tua et in tota mente tua: hoc est magnum et primum mandatum. Secundum autem simile est huic: Diliges proximum tuum sicut te ipsum » (*Mt* 22, 37-39).

Doctrina Domini Iesu, ex Matthaei Evangelio nobis tradita, congruenter ac penitus applicatur ad vitam Servi Dei Antonii Franco: qui enim uti centrum sui curriculi spiritualis amorem in Deum posuit, quod singulis momentis suae exsistentiae sive in liturgia celebrata sive in servitio tenuioribus praestito est testificatus. Hoc quidem modo iure meritoque haberi potuit authenticum exemplar pastoris, omnino diditi suiipsius abnegationi necnon assiduo servitio in beneficium portionis gregis Dei suae curae concrediti.

Servus Dei die 26 mensis Septembris anno 1585 Neapoli natus est e parentibus Orlando Franco, praeclaro Gallicae originis advocato, et Anna Pisano, filia Baronis oppidi « Pescarola di Caivano ». Pueritiam gessit et adulescentiam intra ambitum honestae et operosae familiae, alto religioso spiritu eminentis; protinus enim se praebuit vitae pietatis et necessitatibus pauperum peculiariter addictum. Iuventutis periodo, dum propositum accedendi ad sacerdotium in mente nutriebat, Servus Dei indicia ostendit notabilis propensionis ad studium. Huic favens proposito, pater filium curavit ad altiora studia evehendum, ita ut, septemdecim annos natus, lauream *in utroque iure* apud Studiorum Neapolitanam Universitatem adipisceretur; eodem anno tonsurae ritui subiectus est. Ita viam arripuit ad presbyteralem ordinationem.

Brevi tempore Romae commoratus est ad culturalem et spiritualem formationem perficiendam. Postea, desiderio compulsus Cappellani Cohortis munus adipiscendi, Matritum se contulit et anno 1607 petitionem exhibuit. Anno vero 1611, presbyter interea ordinatus, Rex Hispaniae Philippus III decretum emisit quo Servus Dei nominabatur Cappellanus Cohortis, quod tanti ponderis munus sibi concreditum maxima cum laude persolvit.

Hoc quidem tempore Antonius fidelem se gessit omnibus obligationibus huic ministerio adnexis, peculiarem in modum iis respicientibus administrationem sacramentorum, participationem rituum liturgicorum, materiale et spirituale servitium pro pauperibus et infirmis, in quibus implendis iugiter signa dedit exemplaris conversationis et assidui progressus ad perfectionem sacerdotalem. Ob hunc sese gerendi modum statim sibi conciliavit aestimationem Regis, qui proposuit illum tamquam Praelatum loci Sanctae Luciae del Mela in Sicilia. Die 8 mensis Maii anno 1617 Servus Dei, praehabita Summi Pontificis Pauli V licentia, sollemni ritu Praelaturae cepit possessionem.

Illis annis quibus in loco Sanctae Luciae del Mela moratus est, Antonius authenticum in dies Dei virum sese ostendebat. Summo studio curavit liturgiam, praecipue celebrationem eucharisticam, indefessum sese declarans Evangelii praeconem, ita ut exemplo simplicis humilisque vitae necnon constanti cum Deo communione christifideles aedificaret.

Vestigia persequens Sancti Caroli Borromaei et decretis Concilii Tridentini prorsus oboediens, Servus Dei intensam dedit operam ad reformationem institutionum ecclesialium singillatim exsequendam, et provexit vigilem actionem super formatione clericorum et sacerdotum, institutione doctrinae christianae, legitima praxi pietatis popularis, peculiariter incumbens in bonos mores et culturam Populi Dei relevanda.

Magno quoque sensu enituit erga instabiles agricolarum Siculorum condiciones, varia edens decreta adversus usurarios. Ob suam extraordinariam de ultimis sollicitudinem necnon ob peculiarem paenitentiae et austeritatis vitam, omnibus aestimatus est et uti sanctus vir honoratus. Continuis incommodis et aegritudine confectus, Servus Dei, amore et affectu suae communitatis circumdatus, piissime obiit die 2 mensis Septembris anno 1626.

Attenta eius fama sanctitatis, apud Curiam Ecclesiasticam Messanensem a die 14 mensis Decembris anno 1988 ad diem 23 mensis Maii anno 1993 instructa est Inquisitio dioecesana, cuius iuridicam validitatem approbavit Congregatio de Causis Sanctorum Decretum vulgans die 26 mensis Februarii anno 1994. Exarata *Positione*, ut de more disceptatum est super virtutibus a Servo Dei heroicum in modum exercitis. Die 20 mensis Novembris anno 2007 habita est, et quidem positivo cum exitu, Sessio Consultorum Historicorum, et die 20 mensis Novembris anno 2009 Congressus Peculiaris Consultorum Theologorum faventem quoque tulit sententiam. Purpurati Patres et Episcopi, in Sessione Ordinaria die 7 mensis Decembris anno 2010 congregati,

audita relatione Ponentis Causae, Exc.mi D.ni Franci Croci, Episcopi titulo Potentini in Piceno, edixerunt Servum Dei theologales, cardinales eisque adnexas virtutes heroico in gradu excoluisse.

Facta demum de hisce omnibus rebus Summo Pontifici Benedicto XVI per subscriptum Cardinalem Praefectum accurata relatione, Sanctitas Sua, vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: *Constare de virtutibus theologalibus Fide, Spe et Caritate tum in Deum tum in proximum necnon de cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia et Fortitudine iisque adnexis, in gradu heroico, Servi Dei Antonii Franco, Praelati Ordinarii Sanctae Luciae, in casu et ad effectum de quo agitur.*

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 14 mensis Ianuarii A. D. 2011.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

Marcellus Bartolucci
Archiep. tit. el. Mevaniensis, *a Secretis*

CHANGANACHERRENSIS

Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Thomae Kurialacherry, Primi Episcopi Changanacherrensis, Fundatoris Sororum ab Adoratione Sanctissimi Sacramenti (1873-1925)

DECRETUM SUPER VIRTUTIBUS

« Haec institutio amoris, videlicet Eucharistia, quae, infinitam dilectionem Dei erga unumquemque nostrum, corda hominum in amoris divini immensitatem mergit et, suipsius oblatione sub specie panis pro cuiuscumque hominis bono, omnes ad mutua acta amoris exserte inducit, in se non modo Biblia et universum Magisterium, sed ipsum Caelum amplectitur, quia beatitudo Caeli Deus ipse est » (*Litterae pastorales*, diei 25 Martii 1924).

Haec verba vita et spiritualem conversationem Servi Dei Thomae Kurialacherry summopere perstringunt, qui omnibus ut « Episcopus Eucharistiae » notus erat et in sacrificio altaris invenit fontem, ut amori Dei et pastorali muneri in Ecclesia toto studio ac corde vacaret.

Servus Dei in civitate *Champakulam*, nunc intra fines Archidioecesis Changanacherrensis Syro-Malabarensium, in Kerala Indiae regione, die 14 mensis Ianuarii anno 1873 natus est, ultimus ex filiis Iacobi Kurialacherry et Annae Valliyara, e locupleti familia christiana pietate informata. In ecclesia paroeciali vici *Kalloorkat* ad sacramentum baptismatis ductus est, nomine Thomae imposito, et firmam recepit institutionem christianam.

Primam puerilem institutionem iniit in parvo suipsius vico; dein vero studia perrexit apud Institutum publicum Changanacherrense et, cum fores scholae Anglicae sub titulo Sancti Ephraem Mannanensis Congregationis Fratrum Carmelitarum Beatae Mariae Virginis Immaculatae reseratae sunt, hoc frequentavit novum Collegium, in quod postea tamquam hospes receptus est permanenter inde a tertiodecimo aetatis anno. In universo suo cursu studiorum diligentem ac devotum sese semper exhibuit alumnum, nam presbyterum quendam monasterii moderatorem spiritualem elegit, cotidie Sanctae Missae intererat, orationi attendebat, ad Eucharistiam celebrandam altare comparare curabat ac saepius in otio Sanctissimum Sacramentum visitabat.

Hac in conversatione sic in animo eius vocatio ad sacerdotium dilucidius germinabat, ut ille dum decimum sextum agebat annum, sacramento confirmationis ac tonsura susceptis, ab Episcopo missus sit Romam ad perficienda Theologiae studia apud Collegium Urbanum de Propaganda Fide, ubi spiritu oboedientiae, mariali et eucharistica pietate, navitate studii et exemplari vita emicuit. In fastis Collegii, ubi novem annos degit, de eo legitur: « Vere optimus in omnibus. Fuit diligens Praefectus contubernalis. Pietatem summopere coluit. Ad missionem aptissimus ». Dum olim Conventum invisebat prope Collegium, ubi adoratio perpetua fiebat, afflatum Congregationis religiosae pro Sanctissimi Sacramenti contemplatione domi fundandae divinitus accepit.

Die 27 mensis Maii anno 1899 presbyteratu auctus est ac, mense Novembri eiusdem anni ineunte in patriam reversus, usque ad annum 1901 ministerium sacerdotale pluribus in paroeciis exercuit, benevolentissimam navans pastoralem in christifideles operam et in eorundem renovationem spiritualem omnem sollicitudinem impendens. Confraternitatem Sacratissimi

Cordis Iesu in paroeciis suscitavit et summopere institutioni generali et christianae puerorum favit et Evangelio Deum non credentibus nuntiando valde cavit, quorum permultos duxit ad fidem Christi, et adorationem eucharisticam promovit inter fideles et Tertium Ordinem Sancti Francisci instituit propositumque Congregationis Sororum ab Adoratione Sanctissimi Sacramenti fundandae Romae consummavit.

Die 30 mensis Augusti anno 1911 Servus Dei nominatus est Vicarius Apostolicus Changanacherrensis et die 3 mensis Decembris anno 1912 Episcopus consecratus. Pastoris ministerium, presbyterali eius operi consentaneum, vitae interioris magnitudine et multiplici navitate eminuit, quam in profundam spiritualem instaurationem et in authenticam societatis et civilis cultus restaurationem Evangelio et doctrina christiana suffultam direxit. Etsi incommodis quibusdam valetudinis laborari iam inciperet, quae in ultimis maxime annis eum vexaverunt, indefessus fuit semper verbi Dei praeco et omnium in Christo instaurator.

Multas scripsit Litteras pastorales, quae omnes vera exseruerunt theologiae dogmaticae et moralis summa. Prudentia ac iustitia Dioecesim gubernavit; sanctificationem cleri et vocationes ad sacerdotium fovit et, licet opibus vehicularibus careret idoneis, tres pastorales inspectiones omnibus in paroeciis Changanacherrensis Dioecesis tum amplissimae gessit. Hanc pastoralem sollicitudinem e vita liturgica atque diuturna Sanctissimi Sacramenti adoratione nocte hauriebat; eius pietas etenim in proximum, misericors fraternitas cum miseris, ardens desiderium pauperibus derelictisque subveniendi necnon voluntas aegrotorum egenorumque toto pectore adhaerendi, ex intima ac constanti communione cum Deo effundebautur.

Anno 1913 Servus Dei articulorum doloribus laborari incepit, qui eum incitum diutius continuerunt, sed iugem tamen atque indesinentem exhibuit navitatem pastoralem. Anno 1925 ineunte, Romam profectus est, ubi inopinatam ob infirmitatem in valetudinarium receptus est. Condiciones vero aegroti repente adeo sunt exacutae, ut, infirmorum sacramentis susceptis, die 2 mensis Iunii eiusdem anni in Domino quiesceret. Post exsequias sepultae sunt mortales eius exuviae in coemeterio Verano in Urbe, quae vero decennio post translatae sunt Changanacherrim ac in ecclesia Cathedrali Mariae Sanctissimae dicata tumulatae.

Iam inde a temporibus mortis sanctitatis fama Servi Dei in dies apud populum dimanavit. Cuius rei gratia, Causa Beatificationis et Canonizationis

apud Curiam Archiepiscopalem Changanacherrensem inita est per celebrationem Inquisitionis dioecesanae a die 29 mensis Augusti anno 1986 ad diem 27 mensis Aprilis anno 1991, cuius auctoritas et vis iuridica a Congregatione de Causis Sanctorum die 13 mensis Decembris eiusdem anni probatae sunt. *Positione* confecta, die 26 mensis Martii anno 2010 in Congressu Peculiari Consultorum Theologorum prospero cum exitu disceptatum est, iuxta consuetudinem, an Servus Dei more heroum virtutes christianas exercuisset. Patres Cardinales et Episcopi in Sessione Ordinaria diei 15 mensis Februarii anno 2011, audita relatione Excellentissimi ac Reverendissimi Domini Edmundi Farhat, Archiepiscopi titularis Bybliensis, Causae Ponentis, professi sunt Servum Dei Thomam Kurialacherry virtutes theologales, cardinales iisque adnexas in modum heroum exercuisse.

Facta demum de hisce omnibus rebus Summo Pontifici Benedicto XVI per infrascriptum Cardinalem Praefectum accurata relatione, Sanctitas Sua vota Congregationis de Causis Sanctorum excipiens rataque habens, hodierno die declaravit: *Constare de virtutibus theologalibus Fide, Spe et Caritate tum in Deum tum in proximum, necnon de cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia et Fortitudine iisque adnexis in gradu heroico Servi Dei Thomae Kurialacherry, primi Episcopi Changanacherrensis et Fundatoris Sororum ab Adoratione Sanctissimi Sacramenti, in casu et ad effectum de quo agitur.*

Hoc autem decretum publici iuris fieri et in acta Congregationis de Causis Sanctorum Summus Pontifex referri mandavit.

Datum Romae, die 2 mensis Aprilis A. D. 2011.

Angelus Card. Amato, S.D.B.
Praefectus

L. ✠ S.

✠ Marcellus Bartolucci
Archiep. tit. Mevaniensis, *a Secretis*

CONGREGATIO PRO EPISCOPIS

PROVISIO ECCLESIARUM

Latis decretis a Congregatione pro Episcopis, Sanctissimus Dominus Benedictus Pp. XVI, per Apostolicas sub plumbo Litteras, iis quae sequuntur Ecclesiis sacros praefecit Praesules:

die 8 Septembris 2012. — Metropolitanae Ecclesiae Cacerensi, Exc.mum P. D. Rolandum J. Tria Tirona O.C.D., hactenus Episcopum Praelatum Infantensem.

die 14 Septembris. — Cathedrali Ecclesiae Quicensi, Exc.mum P. D. Bianchetti Boffelli, hactenus Episcopum Zacapensem et SS.D.N.I.C. de Esquipulas.

— Cathedrali Ecclesiae Lincolnensi, Exc.mum P. D. Iacobum Duglasium Conley, hactenus Episcopum titularem Cissensem et Auxiliarem archidioecesis Denveriensis.

die 19 Septembris. — Cathedrali Ecclesiae Santaremensi, Exc.mum P. D. Flavium Giovenale, S.D.B., hactenus Episcopum Abaëtetubensem.

— Cathedrali Ecclesiae Crucismogiensi, Exc.mum P. D. Petrum Aloisium Stringhini, hactenus Episcopum Francopolitanum.

die 21 Septembris. — Cathedrali Ecclesiae Arausicanae in California, Exc.mum P. D. Coëmgenum Villelmum Vann, hactenus Episcopum dioecesis Arcis Vorthensis.

die 26 Septembris. — Cathedrali Ecclesiae Sancti Iosephi Riopretensis, Exc.mum P. D. Thomam Ferreira da Silva, hactenus Episcopum titularem Giufitanum et Auxiliarem archidioecesis Sancti Pauli in Brasilia.

— Cathedrali Ecclesiae Tubaraoënsi, R. D. Ioannem Franciscum Salm, e clero archidioecesis Florianopolitanae, hactenus Oeconomum eiusdem archidioecesis Florianopolitanae.

die 27 Septembris 2012. — Titulari episcopali Ecclesiae Azbiritanae, R. D. Kęstutis Kėvalas, hactenus Moderatorem stationis radiophonicae quae appellatur «Radio Maria» in Lithuania, quem constituit Auxiliarem archidioecesis Kaunensis.

die 29 Septembris. — Cathedrali Ecclesiae Tylerensi, R. D. Iosephum Eduardum Strickland, e clero eiusdem dioecesis, hactenus Legatum Administratoris Apostolici et cappellanum instituti *Bishop Gorman Middle and High School* in oppido vulgo Tyler.

— Cathedrali Ecclesiae Regiensi in Aemilia-Guastallensi, Exc.mum P. D. Maximum Camisasca, F.S.C.B., hactenus Sacerdotalis Fraternitatis Missionariorum a Sancto Carolo Borromeo Superiorem Generalem.

— Cathedrali Ecclesiae Pratensi, Exc.mum P. D. Franciscum Agostinelli, hactenus Episcopum Grossetanum.

die 3 Octobris. — Cathedrali Ecclesiae Sancti Ioseph Pinealensis, Exc.mum P. D. Franciscum Carolum Bach, hactenus Episcopum Toletanum in Brasilia.

— Metropolitanae Ecclesiae Menterreyensi, Exc.mum P. D. Rogerum Cabrera López, hactenus Archiepiscopum Tuxtlensem.

ACTA TRIBUNALIUM

PAENITENTIARIA APOSTOLICA

URBIS ET ORBIS

DECRETUM

Dono Sacrarum Indulgentiarum ditantur peculiaria spiritalia incepta per Fidei Annum peragenda.

Die quinquagesimo anniversario, ex quo sollemniter apertum est Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum II, cui beatus Ioannes XXIII « munus praecipuum concredidit aptius tuendi explicandique catholicae doctrinae pretiosum depositum, ut idem magis perspicuum fieret christifidelibus et universae bonae voluntatis hominibus »,[1] Summus Pontifex Benedictus XVI inchoari censuit Annum, verae Fidei profitendae peculiari ratione sacrum eiusdemque recte interpretandae, lectione, immo pia meditatione *Actorum Concilii Vaticani II* necnon articulorum *Catechismi Catholicae Ecclesiae*, a beato Ioanne Paulo II triginta exactis annis ab inito Concilio editi, « quo melius christifideles universi ei assentirentur eiusque agnitio et accommodatio divulgarentur ».[2]

Iam Dominico anno 1967, vertente undevicesimo saeculo martyrii Apostolorum Petri et Pauli, similem Fidei indixit Annum servus Dei Paulus Papa VI, ut in sollemni professione Fidei « significaretur quantopere essentialia principia, quae ex saeculis omnium credentium constituunt patrimonium, confirmatione, intellectione et pervestigatione, ratione usque renovata, indigeant, ad congruam testificationem reddendam in historicis condicionibus, quae aliae sunt ac superiorum temporum ».[3]

[1] Ioannes Paulus II, Const. Apost. *Fidei Depositum,* 11 Oct. 1992: *AAS* 86 [1994] 113.
[2] *Ibid.*, 114.
[3] Benedictus XVI, Litt. Apost. *Porta Fidei,* n. 4.

Hac autem nostra aetate profundissimarum mutationum, quibus humanum genus subicitur, Beatissimus Pater Benedictus XVI, per alterum Fidei Annum, populum Dei, cuius est universalis Pastor, ita fratres Episcopos totius orbis invitare intendit ut « cum Successore Petri coniungantur, tempore spiritalis gratiae quam nobis tribuit Dominus ad pretiosum Fidei donum memorandum ».[4]

Universis ita christifidelibus « facultas dabitur Fidem profitendi in Dominum surrectum ... in Ecclesiis Cathedralibus et in templis totius mundi; ... in domibus et apud ... familias, ut unusquisque vehementius compellatur ad illam perpetuam Fidem melius cognoscendam et futuris generationibus tradendam. Religiosae communitates sicut illae paroeciales, omniaque ecclesialia instituta, vetera et nova, modum invenient hoc *Anno* symbolum *Credo* publice profitendi ».[5]

Universi christifideles, singulariter vel communiter, insuper vocabuntur ut apertum fidei testimonium coram aliis in peculiaribus quotidianae vitae adiunctis, palam reddant: « Ipsa autem socialis hominis natura exigit, ut homo internos religionis actus externe exprimat, cum aliis in re religiosa communicet, suam religionem modo communitario profiteatur ».[6]

Cum nimirum de sanctitate vitae, quantum in terris licet, ad summum provehenda ideoque de animarum puritate quam maxime procuranda agatur, utilissimum erit magnum Indulgentiarum donum, quod Ecclesia, vi potestatis sibi a Christo tributae, reserat eis universis, qui debitis dispositionibus specialia implent praescripta ad illas lucrandas. Quocirca edocebat Summus Pontifex Paulus VI: « In Indulgentia autem Ecclesia, sua postestate utens ministrae Redemptionis Christi Domini, fidelibus participationem communicat huius plenitudinis Christi in Communione Sanctorum, instrumenta salutis ipsis amplissime suppeditando ».[7] Hoc modo patefit « thesaurus Ecclesiae », ad cuius « quidem [...] cumulum Beatae Dei Genetricis omniumque electorum a primo iusto usque ad ultimum merita adminiculum praestare noscuntur ».[8]

Apostolica Paenitentiaria, cuius est ea quae ad concessionem et usum Indulgentiarum spectant rite ordinare, fideliumque animos ad earum

[4] *Ibid.*, n. 8.

[5] *Ibid.*

[6] Decl. *Dignitatis humanae*, 7 Dec. 1965: *AAS* 58 [1966], 932.

[7] Litt. Apost. *Apostolorum Limina*, 23 Maii 1974: *AAS* 66 [1974] 289.

[8] Clemens VI, Bulla Iubilaei *Unigenitus Dei Filius*, 27 Ian. 1343.

obtinendarum pium desiderium recte concipiendum et fovendum excitare, Pontificio Consilio de Nova Evangelizatione Promovenda enixe rogante, attente perspectis Congregationis pro Doctrina Fidei *Adnotationibus de Anno Fidei cum pastoralibus indicationibus,* ad Indulgentiarum donum per Fidei Annum acquirendum, sequentes statuit dispositiones iuxta ipsius Augusti Pontificis mentem editas, quo christifideles impensius ad cognitionem et amorem Doctrinae Ecclesiae Catholicae incitentur et inde uberiores usque spiritales fructus hauriant.

Totum per Fidei Annum, a die 11 Octobris 2012 usque ad integram diem 24 Novembris 2013 indictum, *plenariam* temporalis poenae, pro peccatis luendae, misericorditer in Domino consequi valebunt *Indulgentiam*, quam etiam animabus fidelium defunctorum per modum suffragii applicare possunt, omnes et singuli christifideles vere paenitentes, rite confessi, eucharistica Communione refecti et ad mentem Summi Pontificis orantes:

a. – quotiescumque tribus saltem sacrarum Missionum contionibus aut tribus institutionibus de *Actis Concilii Vaticani II* et Articulis *Catechismi Catholicae Ecclesiae* in qualibet ecclesia aut loco apto habendis interfuerint;

b. – quotiescumque quamlibet Papalem Basilicam, christianorum catacumbas, Cathedralem Ecclesiam, Sacrum Locum pro Anno Fidei ab Ordinario loci designatum (ex. gr. inter Basilicas Minores et Sanctuaria Beatae Mariae Virgini, Sanctis Apostolis et Sanctis Patronis dicata) in forma peregrinationis inviserint et ibi alicui sacrae functioni pie interfuerint vel saltem per congruum temporis spatium piis vacaverint considerationibus, concludendis Oratione Dominica, Fidei Professione, qualibet legitima formula adhibita, atque invocationibus Beatae Mariae Virginis et Sanctorum Apostolorum vel Patronorum;

c. – quotiescumque, diebus ab Ordinario loci pro Anno Fidei determinatis (ex. gr. in sollemnitatibus Domini, Beatae Mariae Virginis in festis Sanctorum Apostolorum et Sanctorum Patronorum, in Cathedra Sancti Petri), in quolibet loco sacro sollemni pie interfuerint eucharisticae celebrationi vel liturgiae horarum, addita Fidei Professione, qualibet legitima formula adhibita;

d. – die in Anno Fidei libere eligendo pro pia visitatione baptisterii vel alii loci, in quo Baptismatis sacramentum receperunt, dummodo vota baptismalia qualibet legitima formula renovaverint.

Singuli Episcopi Dioecesani seu Eparchiales, necnon ii qui iure ipsis aequiparantur, opportuniore eiusdem temporis die, occasione praecipuae celebrationis (ex. gr. die 24 Novembris 2013, in sollemnitate D. N. Iesu Christi Universorum Regis, qua claudetur Annus Fidei) impertiri valebunt Benedictionem Papalem, cum adnexa *plenaria Indulgentia* a christifidelibus lucranda, qui eandem Benedictionem pia mente acceperint.

Christifideles vere paenitentes, qui sollemnibus celebrationibus interesse non poterunt ob graves causas (uti in primis Moniales omnes, quae in coenobiis degunt sub claustri perpetui disciplina, Anachoretae et Eremitae, christifideles qui in carcere custodiuntur, senes, infirmi necnon christifideles qui, in nosocomiis aliisque curationis locis, aegrotantibus continua opera adsunt...) *plenariam* consequi valebunt *Indulgentiam,* eisdem condicionibus, si, spiritu et mente coniuncti cum fidelibus praesentibus, praesertim dum Summi Pontificis vel Dioecesani Episcopi Verba, instrumentis televisificis et radiophonicis propagabuntur, fundunt Orationem Dominicam, Symbolum Fidei et alias preces ad Anni Fidei fines, in propria domo seu ubi impedimentum eos detinet (ex. gr. in sacello monasterii, nosocomii, loci curationis, carceris...), oblatis doloribus suis vel incommodis propriae vitae.

Quo igitur accessus ad sacramentum Paenitentiae et ad divinam veniam per Ecclesiae claves consequendam facilior pro pastorali usu evadat, Ordinarii locorum rogantur ut canonicis eisque sacerdotibus qui, in Cathedralibus Templis et in Ecclesiis pro Anno Fidei designatis, fidelium confessiones audire valebunt, facultates pro foro interno tantum concedant, de quibus pro fidelibus Ecclesiarum Orientalium in can. 728, § 2 *CCEO,* necnon ab iis, quae forte reservata sint vi can. 727 eiusdem Codicis, exclusis, ut patet, casibus consideratis in can. 728, § 1; pro fidelibus autem Ecclesiae Latinae, prout habetur in can. 508, § 1 *CIC.*

Confessarii vero, paenitentibus monitis de gravitate peccatorum, quibus adnexa est reservatio vel censura, proportionatas sacramentales paenitentias determinent, tales nimirum quae ad stabilem morum emendationem maxime conducant, et, pro casuum natura, reparationem scandali et damnorum (si forte secuta sint) imponant.

Apostolica Paenitentiaria Exc.mos Episcopos, quibus spectat triplex munus docendi, regendi et sanctificandi, enixe rogat ut principia et praecepta hic pro eorundem fidelium sanctificatione indicata, explicare distincte curent, attentis praesertim locorum, culturae et traditionum adiunctis, quibus nimirum fit ut uni eidemque Ecclesiae dispensationi

clarius et vividius menti exhibendae, cordique firmius et profundius inserendae, melius inserviat peculiaris adhibita cuique genti catechesis.

Praesenti per Annum Fidei tantum valituro. Quibuscumque in contrarium facientibus non obstantibus.

Datum Romae, ex aedibus Paenitentiariae Apostolicae, die 14 mensis Septembris anno Domini 2012, in Exaltatione Sanctae Crucis.

Emmanuel S.R.E. Card. Monteiro de Castro
Paenitentiarius Maior

Christophorus Nykiel
Regens

L. + S.
In P.A. Tab., N. 119/12/I

DIARIUM ROMANAE CURIAE

Il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza Ufficiale per la presentazione delle Lettere Credenziali:

Venerdì, 28 settembre, S. E. il Signor Zion Evrony, Ambasciatore di Israele.

Il Romano Pontefice ha altresì ricevuto in Udienza:

Mercoledì, 12 settembre, Sua Santità Karekin II, Patriarca Supremo e Catholicos di Tutti gli Armeni.

Il Sommo Pontefice ha compiuto un Viaggio Apostolico in Libano dal 14 al 16 settembre per la consegna dell'Esortazione apostolica « Ecclesia in Medio Oriente ».

Sua Santità si è recato in pellegrinaggio a Loreto il 4 ottobre, 50° anniversario del viaggio compiuto dal Beato Papa Giovanni XXIII.

SEGRETERIA DI STATO

NOMINE

Con Breve Apostolico il Santo Padre Benedetto XVI ha nominato:

8 settembre 2012 S.E.R. Mons. Luigi Travaglino, Arcivescovo titolare di Lettere, Osservatore Permanente della Santa Sede presso le Organizzazioni e gli Organismi delle Nazioni Unite per l'Alimentazione e l'Agricoltura (F.A.O., I.F.A.D., P.A.M.), *Nunzio Apostolico nel Principato di Monaco.*

Con Biglietti della Segreteria di Stato il Santo Padre Benedetto XVI ha nominato o confermato:

14 settembre 2012 L'Em.mo Signor Cardinale Justin Francis Rigali, Arcivescovo emerito di Philadelphia, *Membro della Congregazione per i Vescovi.*

15 » » L'Em.mo Signor Cardinale Ennio Antonelli, Presidente emerito del Pontificio Consiglio per la Famiglia, e l'Ecc.mo Mons. Gianfranco Girotti, Vescovo titolare di Meta, Reggente emerito della Penitenzieria Apostolica, *Membri della Congregazione delle Cause dei Santi.*

18 » » Gli Em.mi Signori Cardinali: Angelo Sodano, Decano del Collegio Cardinalizio; Joachim Meisner, Arcivescovo di Köln (Rep. Federale di Germania); Vinko Puljič, Arcivescovo di Vrhbosna (Bosnia ed Erzegovina); Polycarp Pengo, Arcivescovo di Dar-es-Salaam (Tanzania), Presidente del *Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar* (S.C.E.A.M.); Christoph Schönborn, O.P., Arcivescovo di Wien (Austria); George Pell, Arcivescovo di Sydney (Australia); Josip Bozanić, Arcivescovo di Zagreb (Croazia); Péter Erdő, Arcivescovo di Esztergom-Budapest (Ungheria), Presidente del *Consilium Conferentiarum Episcoporum Europae* (C.C.E.E.); Agostino Vallini, Vicario Generale di Sua Santità per la diocesi di Roma; Lluís Mertínez Sistach, Arcivescovo di Barcelona (Spagna); André Vingt-Trois, Arcivescovo di Paris (Francia); Oswald Gracias, Arcivescovo di Bombay (India), Segretario Generale della *Federation of Asian Bishops' Conferences* (F.A.B.C.); gli Ecc.mi Monsignori: Francesco Moraglia, Patriarca di

Venezia; John Olorunfemi Onaiyekan, Arcivescovo di Abuja (Nigeria); Héctor Rubén Aguer, Arcivescovo di La Plata (Argentina); Antonio Arregui Yarza, Arcivescovo di Guayaquil (Ecuador), Presidente della *Conferencia Episcopal Ecuatoriana*; John Atcherley Dew, Arcivescovo di Wellington (Nuova Zelanda), Presidente della *Federation of Catholic Bishops' Conferences of Oceania* (F.C.B.C.O.); José Octavio Ruiz Arenas, Arcivescovo emerito di Villavicencio, Segretario del Pontificio Consiglio per la Promozione della Nuova Evangelizzazione; José Horacio Gómez, Arcivescovo di Los Angeles (Stati Uniti d'America); Carlos Aguiar Retes, Arcivescovo di Tlalnepantla (Messico), Presidente del *Consejo Episcopal Latinoamericano* (C.E.L.A.M.); Bernard Longley, Arcivescovo di Birmingham (Gran Bretagna); Ricardo Antonio Tobón Restrepo, Arcivescovo di Medellín (Colombia); Luis Antonio G. Tagle, Arcivescovo di Manila (Filippine); Filippo Santoro, Arcivescovo di Taranto (Italia); Javier Echevarría Rodríguez, Vescovo tit. di Cilibia, Prelato della Prelatura personale dell'Opus Dei; Dominique Rey, Vescovo di Fréjus-Toulon (Francia); Menghesteab Tesfamariam, M.C.C.J., Eparca di Asmara (Eritrea); Benedite Beni Dos Santos, Vescovo di Lorena (Brasile); Santiago Jaime Silva Retamales, Vescovo tit. di Bela, Ausiliare di Valparaiso (Cile), Segretario Generale del *Consejo Episcopal Latinoamericano* (C.E.L.A.M.); Luigi Negri, Vescovo di San Marino-Montefeltro (Italia); Alberto Francisco María Sanguinetti Montero, Vescovo di Canelones (Uruguay); Enrico Dal Covolo, S.D.B., Vescovo tit. di Eraclea, Rettore Magnifico della Pontificia Università Lateranense in Roma; il Rev.do Julián Carrón, Presidente della Fraternità di Comunione e Liberazione; i Rev.di Padri: Renato Salvatore, M.I., Superiore Generale dei Chierici Regolari Ministri degli Infermi (Camilliani); Heinrich Walter, Superiore Generale dei Padri di Schönstatt; Jose Panthaplamthottiyil, C.M.I., Priore Generale dei Carmelitani della B. V. Maria Immacolata, *Padri sinodali della XIII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi* sul tema: «La nuova evangelizzazione per la trasmissione della fede cristiana».

22 settembre 2012 Il Rev.do Mons. Pio Vito Pinto, Prelato Uditore, *Decano del Tribunale della Rota Romana.*

1 ottobre » Il Rev.do Mons. Gianpaolo Rizzotti, Officiale della Congregazione delle Cause dei Santi, *Capo Ufficio nella medesima Congregazione delle Cause dei Santi.*

1	ottobre	2012	L'Ecc.mo Mons. Frans Daneels, Vescovo titolare di Bita, Segretario del Supremo Tribunale della Segnatura Apostolica, *è stato elevato dal Santo Padre alla dignità di Arcivescovo.*

Si rende noto che il 25 settembre 2012 sono stati nominati: Mons. Angelo Amati, *Vicario giudiziale aggiunto*; Dott.ssa Maria Victoria Hernandez e Dott.ssa Maria Teresa Romano, *Giudici Istruttori*; P. Sebastiano Paciolla e Mons. Orazio Pepe, *Giudici interni*; S.E.R. Mons. Giorgio Corbellini, Mons. Natale Loda, Mons. Antonio Nicolai, Rev.do Giulio Ramiccia e Mons. Laurence John Spiteri, *Giudici esterni*, presso il *Tribunale di Appello per le cause di nullità matrimoniale della Regione Lazio, costituito presso il Vicariato di Roma.*

Si rende noto che il 29 settembre 2012 è stato nominato *Cerimoniere Pontificio*, il Rev. Sac. Vincenzo Peroni.

NECROLOGIO

4	settembre	2012	Mons. Hélio Gonçalves Heleno, Vescovo em. di Caratinga (*Brasile*).
8	»	»	Mons. Xavier Baronnet, S.I., Vescovo em. di Port Victoria (*Seychelles*).
»	»	»	Mons. Luigi D'Andrea, O.F.M. Conv., Vescovo em. di Caxias do Maranhão (*Brasile*).
18	»	»	Mons. Michel Kuehn, Vescovo em. di Chartres (*Francia*).
20	»	»	Sua Em.za il Card. Fortunato Baldelli, Diacono di S. Anselmo all'Aventino.
21	»	»	Mons. Bruno Schettino, Arcivescovo di Capua (*Italia*).
23	»	»	Mons. Michael Vincent Paschal Rowland, O.F.M., Vescovo em. di Dundee (*Sud Africa*).
»	»	»	Mons. Albert H. Ottenweller, Vescovo em. di Steubenville (*Stati Uniti d'America*).
25	»	»	Mons. Patrick Augustine Kalilombe, M.Afr., Vescovo em. di Lilongwe (*Malawi*).